

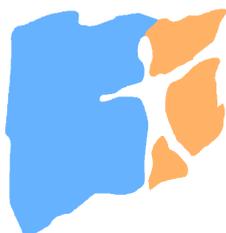
Institut de Veille Sanitaire  
Département Maladies Chroniques et Traumatismes  
Unité traumatismes

Saint-Maurice, juillet 2005

Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales  
Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles

# **SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE DES NOYADES**

**ENQUETE NOYADES 2004**  
*1<sup>er</sup> juin – 30 septembre 2004*



**Institut de veille sanitaire**





L'enquête NOYADES 2004 a été réalisée par l'Institut de veille sanitaire, Département maladies chroniques et traumatismes et par le ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, Direction de la défense et de la sécurité civiles.

Elle a été effectuée au sein de l'Unité traumatismes de l'Institut de veille sanitaire.

La création et la gestion de la base de données de l'enquête ont été réalisées par Cécile Ricard, avec l'appui technique du service des systèmes d'informations pour la mise en place de l'application Internet. L'étude de la typologie des noyades accidentelles par la méthode de l'analyse des correspondantes multiples a été effectuée par Christophe Bonaldi. Ce rapport a été rédigé par Céline Ermanel.

Nous remercions les nombreuses personnes qui ont participé au recueil des informations sur le terrain, en particulier :

- les intervenants auprès des noyés : Sapeurs-pompiers des Services départementaux incendie et secours (SDIS), SAMU-SMUR, Maîtres nageurs sauveteurs (MNS), Gendarmerie, Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage, Société nationale de sauvetage en mer, Brigade fluviale, et autres secours organisés ;
- les médecins et soignants dans les hôpitaux ayant accueilli des noyés, les Départements d'information médicale des hôpitaux ;
- les correspondants d'administration centrale des ministères de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, de la Santé et de la Protection sociale, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative ; les Préfectures,

Ce rapport a bénéficié des relectures du Dr Brigitte Helynck (InVS) et du Dr Juliette Bloch, responsable du Département maladies chroniques et traumatismes (InVS).

Les résultats de ce rapport peuvent faire l'objet de citation ou diffusion sous la référence suivante :

Surveillance épidémiologique des noyades. Enquête NOYADES 2004. Ermanel C, Thélot B. Institut de veille sanitaire, Département maladies chroniques et traumatismes, juillet 2005.



# SOMMAIRE

<b>Introduction</b>	<b>7</b>
<b>Mise en place et déroulement de l'enquête</b>	<b>9</b>
<b>Résultats</b>	<b>11</b>
<b>A – Résultats généraux</b>	<b>11</b>
1. Toutes noyades	<b>12</b>
2. Noyades accidentelles	<b>12</b>
3. Typologie générale des noyades accidentelles	<b>22</b>
4. Conclusion	<b>26</b>
<b>B – Noyades accidentelles par lieu de noyade</b>	<b>27</b>
1. Piscine privée	<b>27</b>
2. Piscine publique ou privée d'accès payant	<b>30</b>
3. Cours d'eau	<b>32</b>
4. Plan d'eau	<b>34</b>
5. Mer	<b>36</b>
6. Autres lieux	<b>38</b>
7. Conclusion	<b>39</b>
<b>C – Noyades accidentelles en régions</b>	<b>40</b>
1. Languedoc Roussillon	<b>40</b>
2. Provence-Alpes-Côte-d'Azur	<b>42</b>
3. Aquitaine	<b>44</b>
4. Bretagne	<b>46</b>
5. Corse	<b>48</b>
6. Pays de la Loire	<b>50</b>
7. Poitou-Charentes	<b>52</b>
8. Ile-de-France	<b>54</b>
9. Autres régions	<b>55</b>
10. Conclusion	<b>55</b>
<b>D – Evolution des noyades accidentelles entre 2002 et 2004</b>	<b>57</b>
1. Evolution selon le lieu de noyade	<b>58</b>
2. Evolution selon les régions	<b>59</b>
3. Evolution selon la période	<b>61</b>
4. Analyse des facteurs d'évolution	<b>62</b>

5. Conclusion	65
<b>Synthèse</b>	<b>67</b>
<b>Conclusion</b>	<b>69</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>71</b>
<b>Annexes</b>	<b>75</b>
Annexe 1. Circulaire interministérielle de campagne contre les risques de noyade	77
Annexe 2. Questionnaire de l'enquête	79
Annexe 3. Noyades intentionnelles et noyades d'origine inconnue	81
Annexe 4. Noyades accidentelles par région et par département selon le lieu de survenue	87
Annexe 5. Noyades accidentelles en régions. Répartition selon l'âge et le lieu de survenue	93

# Introduction

*La noyade se définit comme une « suffocation due à une immersion dans l'eau » [1].  
Au sens strict, la noyade est suivie d'un décès. Mais dans ce document, le terme de noyade est employé au sens large, qu'elle soit suivie ou non d'un décès.*

Les noyades accidentelles entraînent plus de 500 décès chaque année en France [2]. Chez les enfants de 1 à 14 ans, elles constituent la deuxième cause de décès accidentel après les accidents de la circulation [3]. Lorsqu'elles ne sont pas suivies de décès, elles occasionnent parfois de lourdes séquelles, en particulier neurologiques, chez les survivants [4-7]. Plusieurs travaux ont montré en France et à l'étranger que de nombreuses noyades pouvaient être évitées [8-17].

L'Institut de veille sanitaire et la Direction de la défense et de la sécurité civiles du ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales ont réalisé une première enquête en 2001 dans plusieurs départements volontaires [18]. En 2002, le recueil épidémiologique des noyades estivales a été généralisé à tous les départements de métropole et d'Outre-mer, [19,20]. En 2003, l'enquête a été renouvelée ; elle a porté sur toutes les noyades suivies d'une hospitalisation ou d'un décès. L'enquête 2003 a mis en évidence une augmentation importante du nombre de noyades accidentelles mortelles par rapport à 2002 [21].

Un programme national de prévention des noyades coordonné par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) a été mis en place au cours de l'été 2004 afin de sensibiliser la population aux risques liés à la baignade, en piscine privée mais aussi en mer, lac et rivière [22]. De plus, à partir de 2004, la loi relative à la sécurité des piscines a rendu obligatoire l'équipement d'un dispositif de sécurité normalisé autour des piscines privées nouvellement construites [23].

Dans ce contexte, l'enquête NOYADES a été renouvelée en 2004 avec les objectifs suivants :

- recenser le nombre de noyades ayant nécessité une hospitalisation ou ayant entraîné un décès selon le lieu (piscine privée, piscine publique, cours d'eau, plan d'eau, mer, autre lieu) et en fonction des conditions de la noyade (accidentelle, suicide, agression) ;
- décrire les caractéristiques des victimes (âge, sexe...) ;
- renseigner sur la gravité de la noyade (stade de noyade) et le devenir des victimes (hospitalisation, séquelles, décès) ;
- décrire les activités pratiquées et les circonstances lors de la survenue de ces noyades ;
- suivre l'évolution des noyades accidentelles par rapport aux années précédentes.

Des résultats intermédiaires ont été régulièrement établis au cours de l'été 2004, accompagnés de communiqués de presse destinés à sensibiliser la population aux risques de noyade [24,25]. Les résultats préliminaires de l'enquête NOYADES 2004 ont été diffusés sur le site Internet de l'Institut de veille sanitaire au mois de décembre 2004 [26].

Les principaux résultats de cette enquête ont fait l'objet d'une publication dans la revue Urgence Pratique du mois de mars 2005 [27].

Les résultats sont présentés dans ce rapport en quatre parties :

- résultats généraux de l'enquête NOYADES 2004 : toutes noyades, noyades accidentelles, typologie des noyades accidentelles ;
- répartition selon le lieu de la noyade: piscine privée, piscine publique, cours d'eau, plan d'eau, mer et autres lieux ;
- répartition selon les régions ;
- évolution entre 2002 et 2004.

# Mise en place et déroulement de l'enquête

## Population

L'étude a porté sur l'ensemble des cas recensés de noyade, suivie d'une hospitalisation ou d'un décès, survenus sur le territoire français (métropole et départements d'outre-mer) et ayant nécessité l'intervention des secours organisés,.

## Période

Du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2004.

## Informations recueillies

Le questionnaire de l'enquête (annexe 1) contenait les items suivants :

- intervention des secours : date, heure, lieu (code postal) ;
- personne accidentée : nom, prénom, date de naissance ou âge, sexe, lieu de résidence habituelle (code postal ou pays) ;
- lieu de la noyade :
  - piscine privée familiale (dont l'accès est privé) ;
  - piscine privée à usage collectif (dont l'accès gratuit est réservé à un certain public - d'hôtel, de résidence, de camping ou de club de vacances) ;
  - piscine publique ou privée d'accès payant (dont l'accès est payant et un maître nageur sauveteur est chargé de la surveillance – piscine municipale, de base de loisirs, de parc d'attraction) ;
  - cours d'eau (fleuve, rivière, canal) ;
  - plan d'eau (étang, lac, mare) ;
  - mer (dans la bande des 300 mètres, au-delà de la bande des 300 mètres) ;
  - autres lieux (baignoire, bassin, piscine gonflable et autres points d'eau).
- sécurité du lieu : piscine privée enterrée ou hors-sol, dispositif de sécurité de piscine, zone de baignade surveillée (zone de baignade aménagée, bénéficiant d'une surveillance par un professionnel assurant la sécurité des baigneurs), zone de baignade interdite (zone de baignade dangereuse où il est indiqué qu'il est interdit de se baigner) ;
- conditions de survenue : noyade accidentelle, intentionnelle (agression ou tentative de suicide et suicide), origine non connue ;
- stade de la noyade :
  - aquastress (accident aquatique sans inhalation liquidienne, hyperventilation, tachycardie, frissons, tremblements) ;
  - petite noyade (encombrement liquidien broncho-pulmonaire, cyanose des extrémités, épuisement, hypothermie) ;
  - grande noyade (état de détresse respiratoire aiguë) ;
  - anoxie (arrêt cardio-respiratoire en cours d'installation ou avéré et coma aréactif).
- activité pratiquée : baignade, bateau, plongée... ;
- circonstances de la noyade : malaise, chute, courants, manque de surveillance... ;
- devenir immédiat du noyé : décès sur le lieu de la noyade, hospitalisation ;
- devenir à la sortie de l'hôpital : date de sortie, décès à l'hôpital, sans séquelle, avec séquelles, type de séquelles.

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) a autorisé la réalisation de cette enquête épidémiologique et le recueil de données indirectement nominatives. Les victimes ou leur famille ont été informées qu'une enquête exhaustive était réalisée dans le but de décrire les noyades afin d'adapter au mieux les campagnes de prévention. Elles ont été également informées que, conformément à la loi du 6 juin 1978 modifiée, toute personne est en droit de s'opposer à ce que des données nominatives la concernant fassent l'objet d'un traitement automatisé.

### **Modalités d'envoi des questionnaires et de recueil des données**

L'enquête a été lancée en mai 2004, par l'envoi à tous les préfets des départements de métropole et d'Outre-mer de la circulaire interministérielle de campagne contre les risques de noyade (n°344 du 19 mai 2004) intitulée « Actions de prévention et enquête noyades 2004 » du ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales (Direction de la défense et de la sécurité civiles), du ministère de la Santé et de la Protection sociale (Direction générale de la santé) et du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative (Direction des sports) (annexe 2).

Cette diffusion a été complétée par des envois aux services des Samu-Smur, aux services des urgences et par l'intermédiaire du Secrétariat général à la mer aux Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (Cross) et à la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM).

Les questionnaires devaient être remplis le jour même de la noyade par l'équipe d'intervention auprès du noyé. Ils pouvaient être transmis à l'InVS soit par saisie directe sur le site Internet, soit par courrier ou télécopie au plus tard dans les trois jours qui ont suivi la noyade.

L'enquête NOYADES 2004 a bénéficié de la participation de nombreux intervenants sur le terrain : les Services départementaux incendie secours, Samu-Smur, maîtres nageurs sauveteurs, gendarmerie, brigade fluviale, CRS, Cross, SNSM et autres secours organisés, les médecins des hôpitaux ayant accueilli des noyés, les préfetures.

### **Validation, saisie et analyse statistique**

La validation des données et l'élimination des doublons ont été assurées par l'InVS de manière systématique à la réception des questionnaires. L'exhaustivité a été recherchée par la consultation de la presse régionale, des relances auprès des services de secours et des départements, la comparaison systématique avec les données des années précédentes. Le devenir des victimes non décédées sur le lieu de la noyade a fait l'objet de recherches auprès des services hospitaliers (décédé à l'hôpital, sorti de l'hôpital avec séquelles ou sans séquelle). Deux saisies ont été effectuées, l'une en interne et l'autre par une société prestataire afin de comparer les deux fichiers et éliminer les erreurs de saisie.

L'analyse statistique a été réalisée à l'aide du logiciel SPSS version 12. Les comparaisons de pourcentages ont été effectuées par le test du Chi2 ou le test exact de Fischer. Les taux d'incidence et de mortalité chez les résidents en France métropolitaine ont été calculés en rapportant le nombre de noyades accidentelles et de décès des résidents en France métropolitaine aux effectifs de la population de la France métropolitaine en 2001 de l'Insee. Les taux d'incidence et de mortalité ont été exprimés en cas pour 100 000 personnes-années.

# Résultats

Tous les départements de France métropolitaine et d'Outre-mer ont participé à l'enquête. Tous les départements ont recensé au moins une noyade, excepté les départements de l'Ariège (09), du Gers (32), de la Nièvre (58) et de l'Orne (61).

## A – Résultats généraux

### 1. Toutes noyades

L'enquête NOYADES 2004 réalisée entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 septembre 2004 a recensé 1615 noyades suivies d'une hospitalisation ou d'un décès.

Ces noyades se sont réparties en (figure 1) :

- **1163 noyades accidentelles (72 % de l'ensemble des noyades) ;**
- 226 noyades intentionnelles (suicide, tentative de suicide, agression, 14 %) ;
- 226 noyades d'origine inconnue (14 %).

Parmi ces noyades, 644 ont été suivies de décès (soit 40 % des 1615 noyades).

Ces décès se sont répartis en (figure 2) :

- **368 décès par noyade accidentelle (57 % de l'ensemble des décès) ;**
- 131 décès par noyade intentionnelle (20 %) ;
- 145 décès par noyade d'origine inconnue (23 %).

Figure 1. Répartition des noyades selon l'intentionnalité, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004 (N=1615)

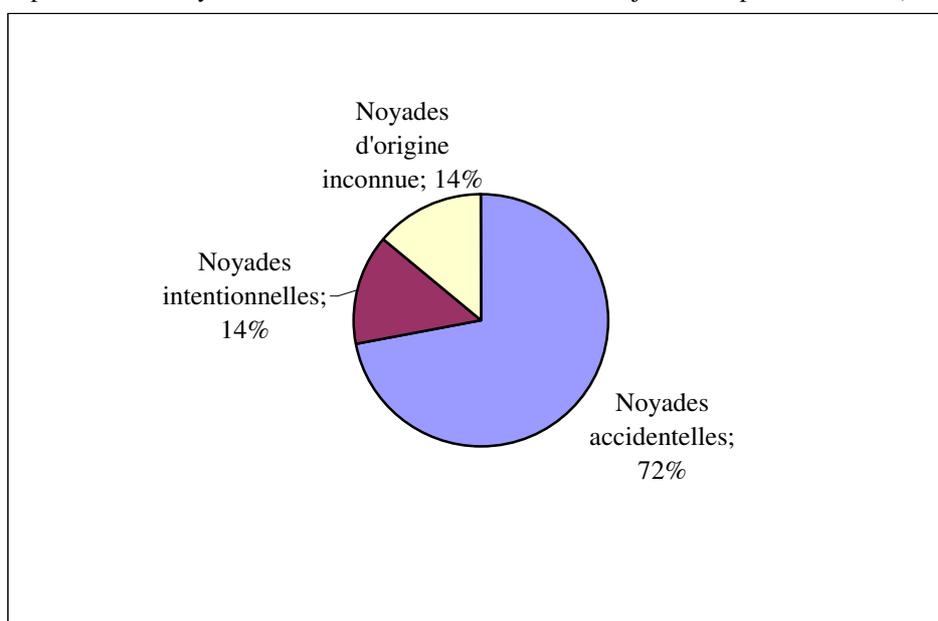
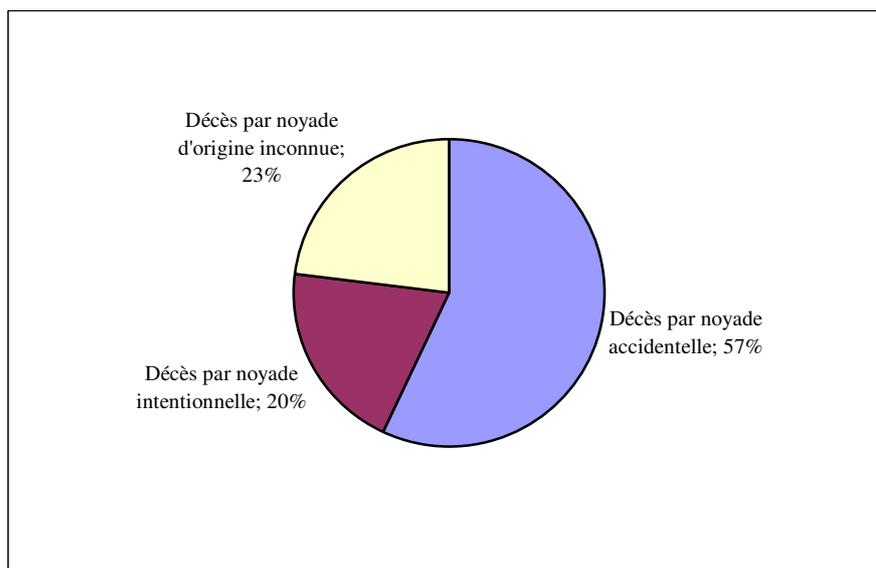


Figure 2. Répartition des décès par noyade selon l'intentionnalité, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004 (N=644)



Les résultats concernant les noyades intentionnelles et les noyades d'origine inconnue figurent en annexe 3.

La suite des résultats ne concerne que les noyades accidentelles, les caractéristiques démographiques des noyades d'origine inconnue étant plus proche des noyades intentionnelles que des noyades accidentelles.

## 2. Noyades accidentelles

### Caractéristiques démographiques des victimes

L'enquête NOYADES 2004 a recensé 1163 noyades accidentelles dont 368 décès.

La répartition des noyades accidentelles selon l'âge des victimes montre que tous les âges sont concernés (min = 2 mois – max = 89 ans ; médiane = 39 ans) (figure 3).

La proportion de décès parmi les victimes de noyade accidentelle varie en fonction de l'âge, elle est de 27% chez les moins de 6 ans et augmente de 10 % chez les 6-12 ans à 46 % chez les plus de 65 ans. Elle est significativement plus élevée chez les plus de 45 ans (197 décès, soit 43 % des victimes de plus de 45 ans) que chez les plus jeunes (160 décès, soit 25 % des moins de 45 ans) ( $p=0,001$ ).

Les enfants de moins de 6 ans ont représenté 13 % des noyades (142 victimes) alors qu'ils ne sont que 7 % dans la population. Les adultes de plus de 45 ans ont contribué pour 55 % aux décès (197 décès) alors qu'ils ne représentent que 37 % de la population.

Les taux d'incidence et de mortalité chez les résidents en France métropolitaine ont été estimés à 1,5/100 000 et 0,5/100 000 respectivement du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre.

Les taux d'incidence et de mortalité les plus élevés chez les résidents en France métropolitaine ont été observés chez les enfants de moins de 6 ans (2,8/100 000 et 0,8/100 000 respectivement) et chez les personnes de plus de 45 ans (1,5/100 000 et 0,7/100 000 respectivement) (tableau 1).

Figure 3. Répartition des noyades accidentelles et des décès selon l'âge des victimes, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre (N=1110).

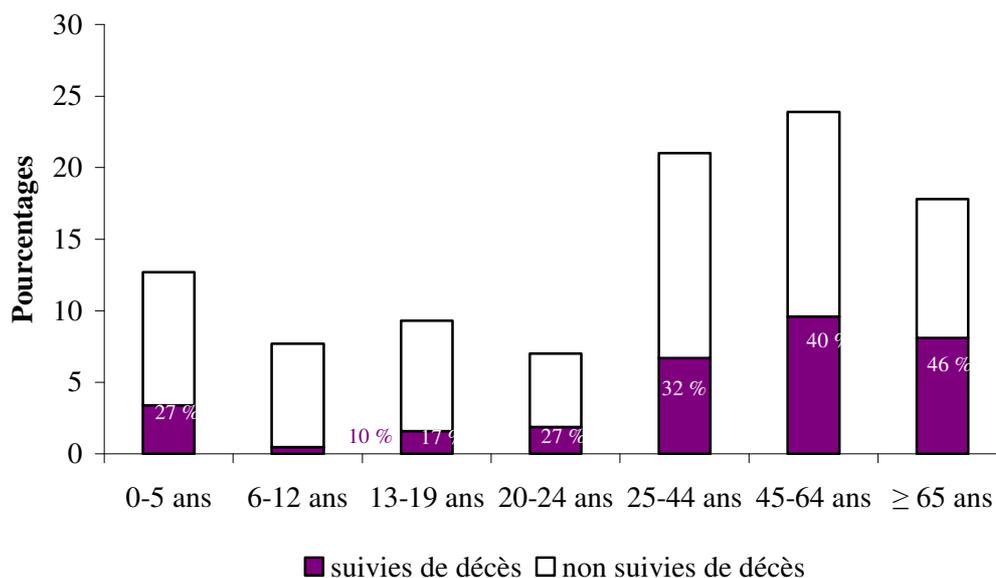


Tableau 1. Taux d'incidence et de mortalité par noyade accidentelle en fonction de l'âge, France métropolitaine, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004.

	Nombre de noyades chez les résidents en France métropolitaine	Taux d'incidence (pour 100 000)	Nombre de décès par noyade chez les résidents en France métropolitaine	Taux de mortalité (pour 100 000)
Moins de 6 ans	121	2,8	33	0,8
6 – 12 ans	66	1,3	7	0,1
13 -19 ans	73	1,3	13	0,2
20 – 24 ans	57	1,5	19	0,5
25 – 44 ans	174	1,0	50	0,3
45 ans et plus	357	1,5	158	0,7

La proportion de décès parmi les victimes de noyade accidentelle varie en fonction de l'âge, elle est de 27% chez les moins de 6 ans puis passe de 10 % chez les 6-12 ans à 46 % chez les plus de 65 ans (figure 3). Elle est significativement plus élevée chez les plus de 45 ans (197 décès, soit 43 % des victimes de plus de 45 ans) que chez les plus jeunes (160 décès, soit 25 % des moins de 45 ans ( $p=0,001$ )).

La répartition des victimes selon le sexe montre une prédominance masculine : 71 % d'hommes, avec des variations selon l'âge de 53 % chez les 6-12 ans à 76 % chez les 20-44 ans.

Le pourcentage de décès est plus important chez les hommes (278 décès, 35 %) que chez les femmes (81 décès, 25 %) ( $p=0,001$ ).

La répartition des victimes selon le lieu de résidence était la suivante (17,3 % non renseignées) :

- 427 (36,7 %) résidents habituels dans le département de la noyade ;
- 435 (37,4 %) touristes français, résidents dans un autre département que celui de la noyade ;
- 100 (8,6 %) touristes étrangers.

Le pourcentage de décès est plus important chez les victimes de noyade accidentelle, résidentes du département (164 décès, soit 38 %) que chez les touristes français ou étrangers (143 décès, soit 27 % des victimes) ( $p < 0,001$ ).

### **Répartition des victimes selon le lieu de survenue**

Parmi les 1163 noyades accidentelles :

- 196 (16,9 %) ont eu lieu en piscine, dont :
  - 100 (8,6 %) en piscine privée familiale ;
  - 42 (3,6 %) en piscine privée collective ;
  - 54 (4,6 %) en piscine publique ou privée d'accès payant ;
- 118 (10,1 %) en cours d'eau ;
- 119 (10,2 %) en plan d'eau ;
- 681 (58,6 %) en mer, dont :
  - 620 (53,3 %) dans la bande des 300 mètres ;
  - 61 (5,2 %) au-delà de la bande des 300 mètres ;
- 49 (4,2 %) dans les autres lieux (baignoire, bassin...)

L'âge des victimes était très différent selon les lieux de survenue. Les enfants de moins de 6 ans ont été les premières victimes en piscine privée (familiale ou à usage collectif) (65 victimes, 46 %) et dans les lieux « autres » (baignoire, bassin..., 32 victimes, 70 %). Les moins de 13 ans ont été les premiers noyés en piscine publique ou privée payante (25 victimes, 46 %). En cours d'eau et en plan d'eau, 80 % et 70 % des victimes étaient âgées de plus de 20 ans (94 victimes et 81 victimes respectivement). En mer, la moitié des noyés avait plus de 45 ans.

Les répartitions des noyades accidentelles et des décès selon l'âge et le lieu de survenue sont détaillées dans les tableaux 2 et 3.

Tableau 2. Répartition des noyades accidentelles selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004.

	<b>0-5 ans</b>	<b>6-12 ans</b>	<b>13-19 ans</b>	<b>20-24 ans</b>	<b>25-44 ans</b>	<b>45-64 ans</b>	<b>≥ 65 ans</b>	<b>ND*</b>	<b>Total</b>	<b>%</b>
<b>Piscines</b>	76 40%	37 19%	20 10%	3 2%	20 10%	20 10%	17 9%	3 -	<b>196</b> 100%	<b>16,9%</b>
dont :										
• privées familiales	55 56%	10 10%	7 7%	2 2%	4 4%	12 12%	9 9%	1 -	100 100%	8,6%
• privées à usage collectif	10 24%	13 32%	4 10%	0 0%	7 17%	1 2%	6 15%	1 -	42 100%	3,6%
• publiques ou privées payantes	11 21%	14 26%	9 17%	1 2%	9 17%	7 13%	2 4%	1 -	54 100%	4,6%
<b>Cours d'eau</b>	6 5%	6 5%	9 8%	11 10%	32 28%	26 23%	25 22%	3 -	<b>118</b> 100%	<b>10,1%</b>
<b>Plans d'eau</b>	16 14%	7 6%	11 10%	17 15%	25 22%	21 18%	18 16%	4 -	<b>119</b> 100%	<b>10,2%</b>
<b>Mer</b>	22 3%	36 6%	64 10%	46 7%	151 23%	198 30%	134 21%	30 -	<b>681</b> 100%	<b>58,6%</b>
dont :										
• < 300 m	10 2%	33 6%	58 10%	41 7%	135 23%	182 31%	127 21%	24 -	620 100%	53,4%
• > 300 m	2 4%	3 5%	6 11%	5 9%	16 29%	16 29%	7 13%	6 -	61 100%	5,2%
<b>Autres</b>	32 70%	3 7%	0 0%	1 2%	5 11%	1 2%	4 9%	3 -	<b>49</b> 100%	<b>4,2%</b>
<b>Total</b>	<b>142</b>	<b>89</b>	<b>104</b>	<b>78</b>	<b>233</b>	<b>266</b>	<b>198</b>	<b>53</b>	<b>1163</b>	
<b>%</b>	<b>12,8%</b>	<b>8,0%</b>	<b>9,4%</b>	<b>7,0%</b>	<b>21,0%</b>	<b>24,0%</b>	<b>17,8%</b>			<b>100%</b>

\*ND : non déterminé.

Tableau 3. Répartition des décès par noyade accidentelle selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004.

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	ND	Total	%
<b>Piscines</b>	18	4	3	0	9	6	10	0	<b>50</b>	<b>13,6%</b>
	36%	8%	6%	0%	18%	12%	20%	-	100%	
dont :										
• privées familiales	17	1	2	0	2	5	5	0	32	8,7%
	53%	3%	6%	0%	6%	16%	16%	-	100%	
• privées à usage collectif	0	2	0	0	5	1	3	0	10	2,7%
	0%	20%	0%	0%	50%	10%	30%	-	100%	
• publiques ou privées payantes	1	1	1	0	2	1	2	0	8	2,2%
	13%	13%	13%	0%	25%	13%	25%	-	100%	
<b>Cours d'eau</b>	4	2	5	6	14	16	16	1	<b>64</b>	<b>17,4%</b>
	6%	3%	8%	10%	22%	25%	25%	-	100%	
<b>Plans d'eau</b>	2	1	4	9	16	12	12	2	<b>58</b>	<b>15,8%</b>
	4%	2%	7%	16%	29%	21%	21%	-	100%	
<b>Mer</b>	0	1	6	5	32	72	50	8	<b>174</b>	<b>47,3%</b>
	0%	1%	4%	3%	19%	43%	30%	-	100%	
dont :										
• < 300 m	0	1	5	4	30	68	47	7	162	44,0%
	0%	1%	3%	3%	19%	44%	30%	-	100%	
• > 300 m	0	0	1	1	2	4	3	1	12	3,3
	0%	0%	9%	9%	18%	36%	27%	-	100%	
<b>Autres</b>	14	1	0	1	3	1	2	0	<b>22</b>	<b>6,0%</b>
	64%	5%	0%	5%	14%	5%	9%	-	100%	
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>9</b>	<b>18</b>	<b>21</b>	<b>74</b>	<b>107</b>	<b>90</b>	<b>11</b>	<b>368</b>	
<b>%</b>	<b>10,6%</b>	<b>2,5%</b>	<b>5,0%</b>	<b>5,9%</b>	<b>20,7%</b>	<b>30,0%</b>	<b>25,2%</b>	<b>-</b>		<b>100%</b>

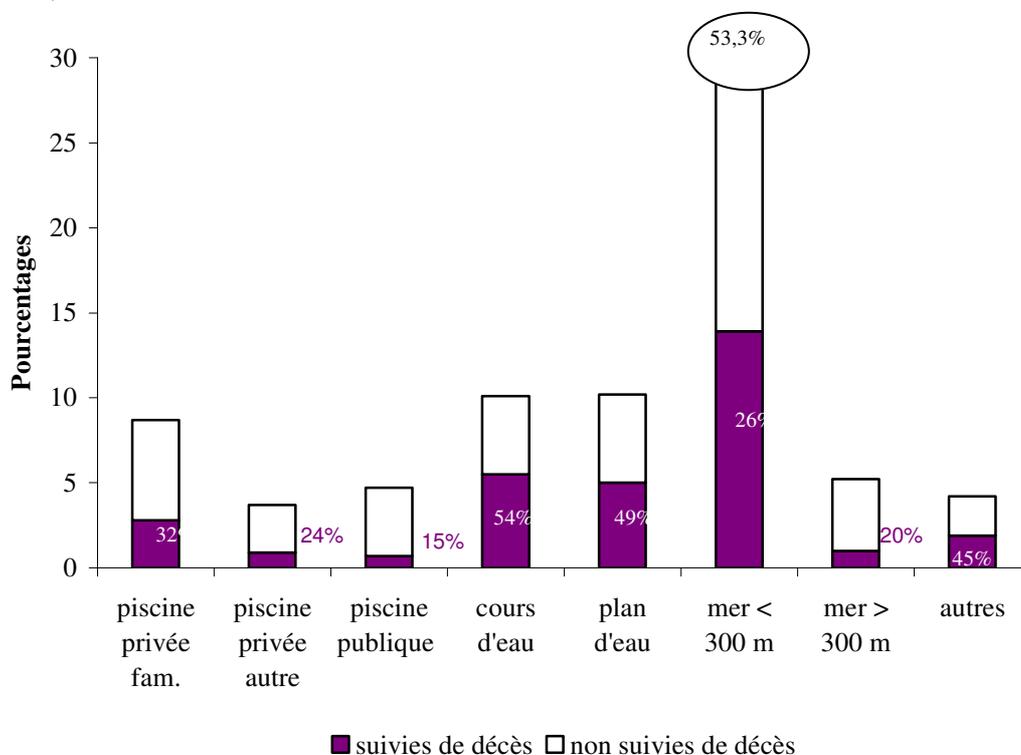
\*ND : non déterminé.

La proportion de décès parmi les victimes de noyade accidentelle varie en fonction du lieu de survenue (figure 4) :

- 26 % en piscine (50 décès / 196 noyades) ;
  - 32 % en piscine privée familiale (32 décès / 100 noyades) ;
  - 24 % en piscine privée à usage collectif (10 décès / 42 noyades) ;
  - 15 % en piscine publique ou privée payante (8 décès / 54 noyades) ;
- 54 % en cours d'eau (64 décès / 118 noyades) ;
- 49 % en plan d'eau (58 décès / 119 noyades) ;
- 26 % en mer (174 décès / 681 noyades) ;
  - 26 % en mer, dans la bande des 300 mètres (162 décès / 620 noyades) ;
  - 20 % en mer, au-delà de la bande des 300 mètres (12 décès / 61 noyades) ;
- 45 % dans les autres lieux (22 décès / 49 noyades).

Les noyades accidentelles en eau douce (cours d'eau et plan d'eau) ont plus fréquemment été suivies de décès (122 décès, soit 52 % des noyades en eau douce) que les noyades accidentelles en piscine, en mer ou dans les autres lieux (246 décès, 27 %) ( $p < 0,001$ ).

Figure 4. Répartition des noyades accidentelles et des décès selon le lieu, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004 (N=368).



### Répartition des victimes par région et par département

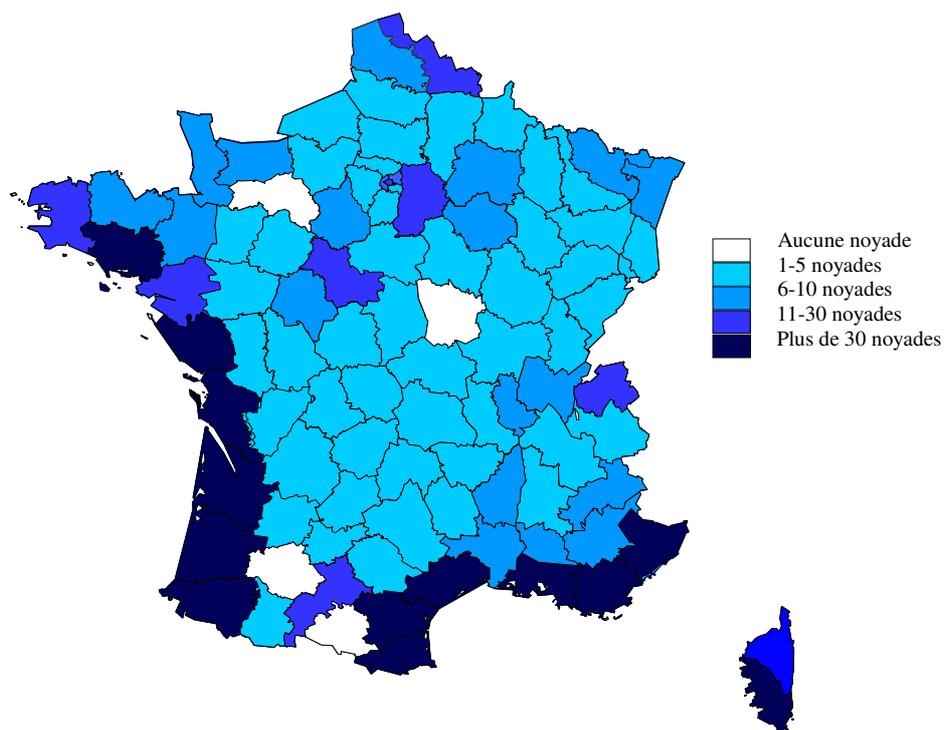
Trois régions ont concentré la moitié des noyades et 42 % des décès :

- Languedoc-Roussillon (19 % des noyades et 17 % des décès),
- Provence-Alpes-Côte-d'Azur (15 % des noyades et 16 % des décès),
- Aquitaine (15 % des noyades et 8 % des décès),

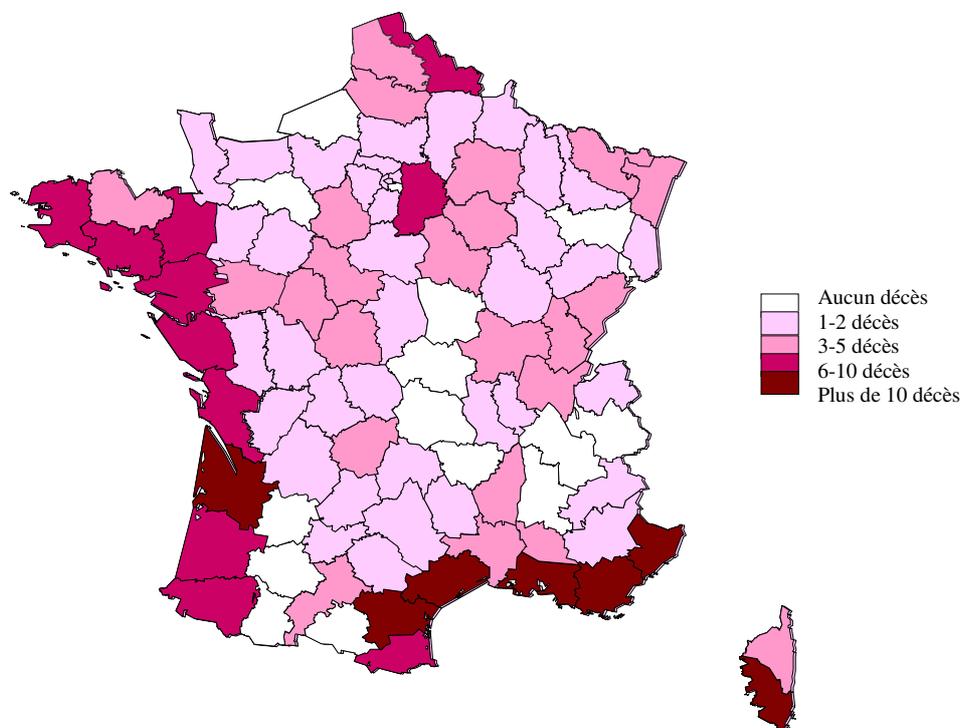
Les cartes 1 et 2 représentent les répartitions par département des noyades accidentelles et des décès.

Les effectifs des noyades accidentelles et des décès par région et par département en fonction du lieu de survenue sont détaillés dans le tableau 4a de l'annexe 4.

Carte 1. Noyades accidentelles, France métropolitaine, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004.



Carte 2. Décès par noyade accidentelle, France métropolitaine, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004.



## Activités et circonstances de survenue de noyade accidentelle

La baignade est l'activité la plus souvent à l'origine de la noyade accidentelle, mais dans 21 % des cas une autre activité que la baignade était indiquée (tableau 4). Il s'agissait le plus souvent du bateau (5 %) et de la pêche (4 %) ou d'une autre activité (8 %) telle que le matelas pneumatique ou le bateau gonflable.

Les circonstances de survenue ont été fortement différenciées selon l'âge (tableau 5).

- Chez les enfants de moins de 13 ans : le manque de surveillance (42 %), ne pas savoir nager (34 %) et une chute (30 %) ont été rapportés le plus fréquemment. Un manque de surveillance était significativement plus souvent présent lors des noyades accidentelles suivies de décès (59 % versus 37 %,  $p=0,009$ ).
- Chez les jeunes de 13 à 24 ans, la noyade est survenue le plus souvent en raison des courants (35 %), d'un épuisement (23 %) ou d'une pathologie (malaise, hydrocution, 20 %).
- Chez les personnes de 25 à 44 ans, un problème de santé (malaise, malaise cardiaque, hydrocution, 27 %), les courants (27 %) et un épuisement (23 %) ont été le plus fréquemment à l'origine de la noyade. La présence d'une pathologie était significativement plus fréquente chez les victimes décédées (36 % versus 24 %,  $p=0,005$ ).
- Et chez les plus de 45 ans, une proportion importante de noyades se sont produites à la suite d'un problème de santé (malaise, malaise cardiaque, 49 %), mais aussi en raison d'un épuisement (18 %). Un malaise cardiaque était significativement plus souvent rapporté lors des noyades accidentelles suivies de décès (24 % versus 5 %,  $p<0,001$ ).

Tableau 4. Activités pratiquées lors de noyade accidentelle selon l'âge, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004. Les décès sont indiqués entre parenthèses.

	0-5 ans	6-12 ans	13-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	ND	Total
<b>Baignade</b>	59(4) 77%	69(4) 87%	146(25) 84%	153(48) 77%	185(64) 76%	133(53) 78%	33(6)	778(204) 79%
<b>Bateau</b>	2 2%	3 4%	5 3%	6(2) 3%	18(8) 7%	11(6) 6%	1	46(16) 5%
<b>Bodyboard</b>	-	2 3%	2 1%	2 1%	1(1) 0,5%	-	-	7(1) 1%
<b>Canoë-kayac</b>	-	2 3%	1(1) 0,5%	2(1) 1%	3(1) 1%	-	-	8(3) 1%
<b>Pêche</b>	-	-	1 1%	8(4) 4%	15(11) 6%	11(8) 6%	-	35(23) 4%
<b>Planche à voile</b>	-	-	-	1 0,5%	-	-	-	1 0,1%
<b>Plongée apnée</b>	-	1 1%	2 1%	6(4) 3%	4(1) 2%	-	1(1)	13(6) 1%
<b>Plongée bouteille</b>	-	-	1 0,5%	16(2) 8%	7(2) 3%	3(2) 2%	7(1)	34(7) 4%
<b>Plongeon</b>	-	-	5 3%	3(2) 2%	1(1) 0,5%	-	-	9(3) 1%
<b>Scoter</b>	-	-	-	1 0,5%	1(1) 0,5%	-	-	2(1) 0,2%
<b>Autres activités</b>	17(5) 22%	7(2) 9%	15(7) 9%	7(3) 4%	12(10) 5%	14(6) 8%	3(2)	75(35) 8%
<b>Total activités reconnues</b>	77(9) 100%	79(6) 100%	173(33) 100%	198(63) 100%	241(95) 100%	170(73) 100%	45(9)	983(288) 100%

Tableau 5. Circonstances de survenue de noyade accidentelle selon l'âge, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004 (plusieurs circonstances possibles par noyade). Les décès sont indiqués entre parenthèses.

	<b>0-5 ans</b>	<b>6-12 ans</b>	<b>13-24 ans</b>	<b>25-44 ans</b>	<b>45-64 ans</b>	<b>≥ 65 ans</b>	<b>ND</b>	<b>Total</b>
<b>Alcool</b>	-	-	10(5) 6%	22(9) 11%	19(8) 8%	5(2) 3%	1	57(24) 6%
<b>Chute</b>	51(15) 41%	14 18%	16(4) 10%	28(11) 13%	35(19) 15%	29(16) 17%	5(1)	178(66) 18%
<b>Courants</b>	1(0) 1%	15 20%	57(9) 35%	57(16) 27%	45(12) 20%	11(5) 6%	7(1)	193(43) 19%
<b>Epilepsie</b>	1 1%	2(1) 3%	8(2) 5%	6(3) 3%	6 3%	3 2%	1	27(6) 3%
<b>Epuisement</b>	1 1%	9(2) 12%	37(7) 23%	30(5) 14%	48(14) 21%	24(3) 14%	7	156(31) 15%
<b>Hydrocution</b>	-	1 1%	5(3) 3%	4(2) 2%	6(3) 3%	3(3) 2%	-	19(11) 2%
<b>Malaise</b>	3(1) 2%	6(1) 8%	24(3) 15%	46(19) 22%	63(21) 27%	70(28) 41%	9(6)	221(79) 22%
<b>Malaise cardiaque</b>	1 1%	1(1) 1%	1 1%	5(5) 2%	19(14) 8%	33(27) 19%	5(4)	65(51) 6%
<b>Malaise vagal</b>	-	1(1) 1%	2 1%	2 1%	1 0,5%	-	-	6(1) 1%
<b>Manque de surveillance</b>	75(24) 60%	19(3) 25%	2(1) 2%	1 0,5%	4(2) 2%	1(1) 1%	1	103(31) 10%
<b>Ne sait pas nager</b>	61(16) 41%	16(2) 21%	6(4) 4%	13(5) 6%	14(6) 6%	9(5) 5%	1	120(38) 12%
<b>Digestion</b>	-	2 3%	4(2) 2%	4(3) 2%	4(1) 2%	1 1%	-	15(6) 1%
<b>Autres circonstances</b>	10(4) 8%	10(2) 13%	34(13) 22%	53(15) 25%	35(16) 16%	23(9) 13%	13	178(59) 18%
<b>Total des circonstances renseignées</b>	125(33) 100%	76(9) 100%	162(37) 100%	209(69) 100%	230(91) 100%	172(77) 100%	42(10)	1016(326) 100%

Parmi les noyades accidentelles en cours d'eau, en plan d'eau ou en mer (N=918), 37 % sont survenues dans une zone de baignade non surveillée, ne bénéficiant pas d'une surveillance par un professionnel (32 % non renseignées) et 9 % se sont produites dans une zone de baignade interdite, zone dangereuse où il est indiqué qu'il est interdit de se baigner (60 % non renseignées).

Le pourcentage de victimes décédées est plus important lorsque la noyade a eu lieu dans une zone de baignade non surveillée (34 % versus 20 %,  $p < 0,001$ ) ou dans une zone de baignade interdite (46 % versus 29 %,  $p = 0,004$ ).

## Devenir des victimes

Le devenir des victimes en fonction du stade de la noyade est présenté tableau 6.

Parmi les 1163 victimes de noyade accidentelle, 368 sont décédées (32%), dont 293 sur le lieu de la noyade.

Parmi les 870 personnes qui ont été hospitalisées, 75 sont décédées à l'hôpital et 18 présentaient des séquelles à la sortie de l'hôpital (2 %).

Parmi les 452 noyades de stade grande noyade ou anoxie, 292 (64%) ont été suivies de décès.

Tableau 6. Devenir des victimes de noyade accidentelle en fonction du stade de la noyade, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004.

	Vivant sans séquelles	Vivant avec séquelles	Décès	Inconnu	Total
<b>Aquastress</b>	144 63%	4 2%	2* 1%	77 34%	227 100%
<b>Petite noyade</b>	240 65%	3 1%	7** 2%	117 32%	367 100%
<b>Grande noyade</b>	95 75%	4 3%	19 15%	8 6%	126 100%
<b>Anoxie</b>	44 13%	5 2%	273 84%	4 1%	326 100%
<b>Inconnu</b>	27 23%	2 2%	67 57%	21 18%	117 100%
<b>Total</b>	<b>550</b> 47%	<b>18</b> 2%	<b>368</b> 32%	<b>227</b> 20%	<b>1163</b> 100%

\* 1 décès suite à un malaise cardiaque et 1 décès d'un enfant de 1 an en baignoire par manque de surveillance.

\*\* 3 décès par hydrocution, 2 décès suite à un malaise cardiaque et 2 décès après à une chute.

## 3. Typologie des noyades accidentelles

Une description graphique des noyades accidentelles à partir de la méthode de l'analyse des correspondances multiples a permis de synthétiser graphiquement les relations pouvant exister entre les variables [28].

Les variables d'intérêt retenues pour cette analyse ont été séparées en trois groupes :

- caractéristiques de la victime (âge, sexe, touriste) et de l'environnement de la noyade (lieu de noyade, stade de la noyade, devenir immédiat, séquelles, décès) ;
- activités pratiquées (baignade, bateau à voile, bateau à moteur, bodyboard, canoë, hydrospeed, pêche, planche à voile, plongée en apnée, plongée en bouteille, plongeon, scooter des mers et autres activités) ;
- circonstances de la noyade (alcool, chute, courants, épuisement, manque de surveillance, ne sait pas nager, phase digestive, présence d'une pathologie – épilepsie, hydrocution, malaise, malaise cardiaque, malaise vagal – et autres circonstances).

Le premier groupe de variables, variables actives, participe à la construction des axes factoriels. Les variables des deux autres groupes, variables illustratives, sont projetées sur

le graphique afin de mettre en relation la pratique d'une activité ou une circonstance avec les caractéristiques de la victime et l'environnement de la noyade.

Les variables « devenir immédiat », séquelles et décès apportent des informations qui se recoupent. Elles ont été fusionnées en une seule variable « conséquence » qui est codée : décès site, décès hospitalier, séquelles, indemne.

La représentation a été restreinte aux deux premiers axes factoriels, qui synthétisent l'ensemble de l'information qui peut réellement être exploitée. L'interprétation des axes factoriels est essentiellement réalisée avec l'aide des contributions des variables actives dont les qualités de projection sont évaluées au moyen des cosinus carrés. La force de l'association avec les variables supplémentaires est estimée via les valeurs tests [29].

Les modalités des variables actives sont représentées par des carrés pleins. Les modalités associées au premier axe figurent en bleu, celles associées au deuxième axe en rouge et les modalités dont la qualité de représentation est jugée insuffisante ont été grisées. Les modalités pouvant s'interpréter sur les deux axes sont colorées en vert.

Les variables illustratives sont représentées par des carrés ou des losanges vides. Avec la même convention, les variables plutôt associées au premier axe sont en bleu, celles liées au second en rouge, aux deux en vert.

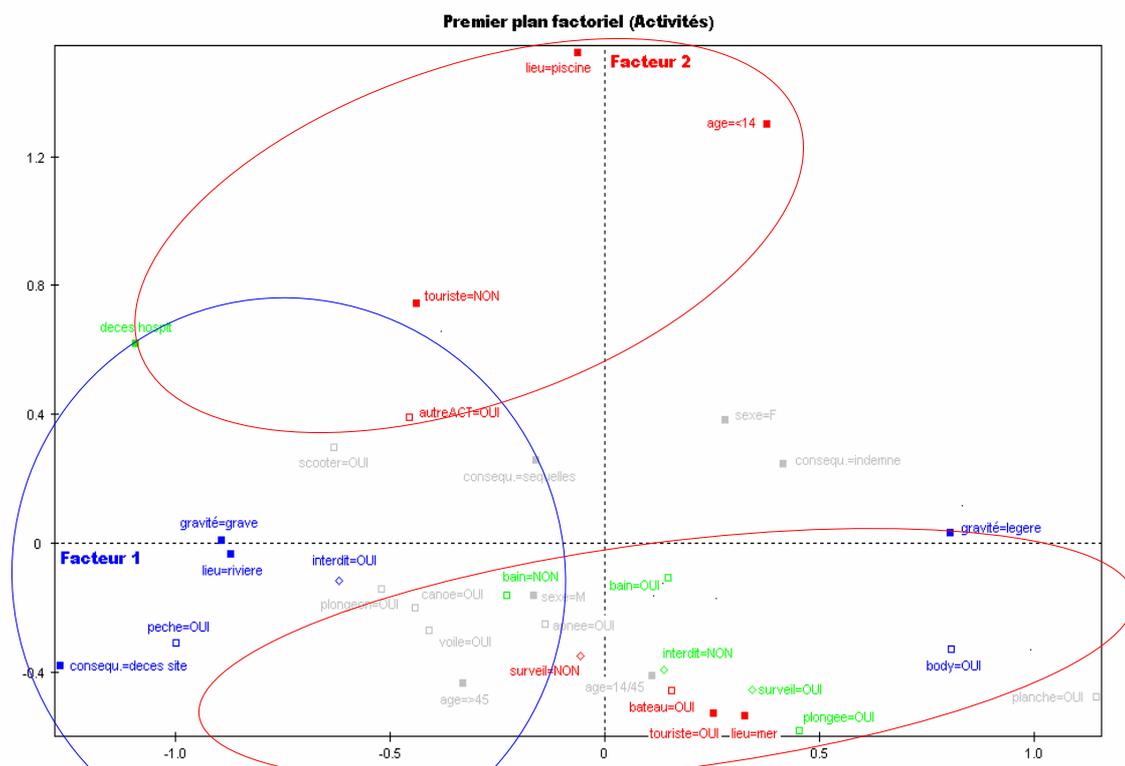
- **Analyse des noyades selon l'activité (figure 5)**

Le premier axe factoriel oppose les noyades « graves » (stade grande noyade ou anoxie) aux noyades « légères » (stade petite noyade ou aquastress). Ces noyades graves sont plutôt associées aux décès des victimes. On note que ces noyades s'observent plus volontiers en cours d'eau ou plan d'eau et sont souvent associées à une activité de pêche.

Le second axe permet de discriminer les noyades observées en piscine ou autres lieux (baignoire, bassin...), qui touchent essentiellement les enfants.

La partie inférieure de l'axe est nettement associée aux activités de bord de mer avec des accidents concernant plus particulièrement des touristes au cours d'activités telles que la plongée en bouteille, le bateau, le bodyboard ou la baignade.

Figure 5 : Analyse des noyades accidentelles selon l'activité, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004.



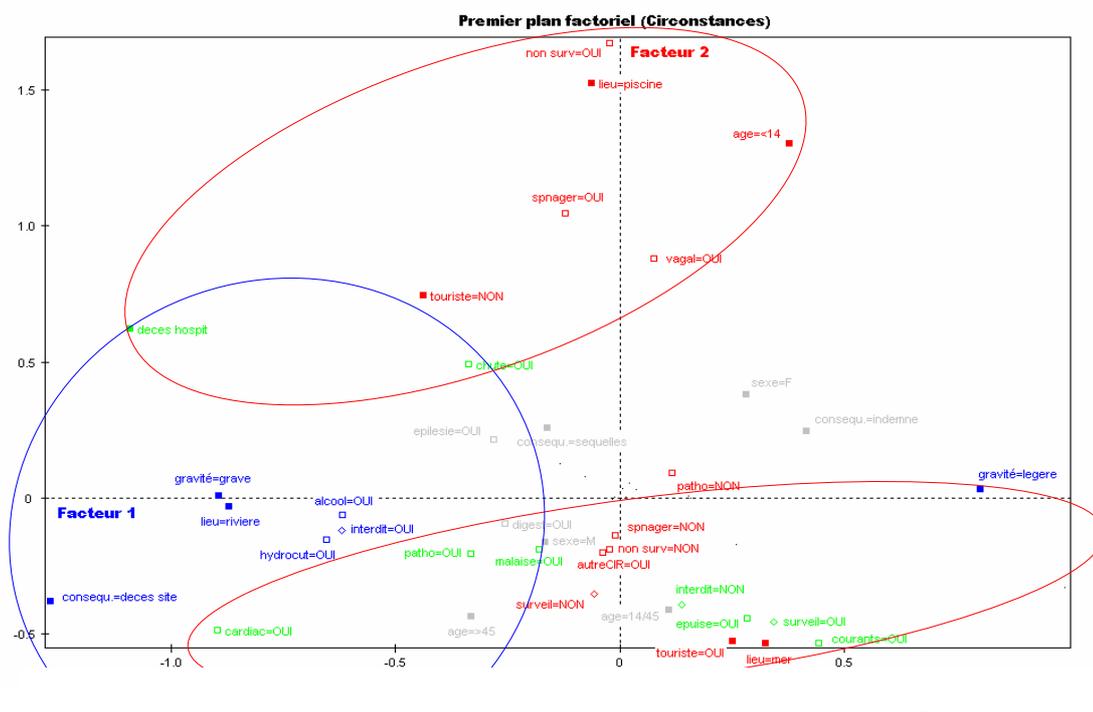
• **Analyse des noyades selon les circonstances (figure 6)**

Les noyades observées en cours d'eau et en plan d'eau sont fortement corrélées à la prise d'alcool et à une hydrocution ou un malaise, notamment de nature cardiaque. Les chutes seraient aussi un facteur explicatif de ces noyades.

La partie supérieure du deuxième axe qui décrit les noyades en piscine ou dans les autres lieux (baignoire, bassin...), touchant principalement les enfants est très fortement corrélée à l'absence de surveillance et au fait de ne pas savoir nager. Les chutes semblent aussi liées à ces accidents.

La partie inférieure du deuxième axe décrivant les noyades en mer, montre que ces noyades s'expliquent principalement par les courants et l'épuisement. La présence d'une pathologie est également corrélée dans une moindre mesure à ces accidents.

Figure 6 : Analyse des noyades accidentelles selon les circonstances, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004.



• **Typologie générale des noyades**

Cette analyse des correspondances multiples permet de dégager trois tendances des caractéristiques des noyades accidentelles enregistrées en France au cours de l'été 2004. Ces tendances se discriminent par le lieu de survenue de la noyade (piscine privées ou publiques ou autres lieux, cours d'eau ou plan d'eau, mer).

Les noyades survenant en piscine privée ou publique ou dans les autres lieux (baignoire, bassin) concernent essentiellement des enfants ne sachant pas nager ou échappant à la surveillance d'un adulte. Ces accidents aboutissent plutôt à une issue fatale après hospitalisation.

Les noyades survenues en cours d'eau ou plan d'eau présentent un diagnostic sévère (anoxie et décès sur site). Elles se sont produites en général dans une zone de baignade interdite et semblent la conséquence d'une hydrocution, d'un malaise. Il existe une relation forte avec la consommation d'alcool et la pratique de la pêche. La chute explique aussi une partie de ces accidents.

Les noyades en mer sont essentiellement survenues dans des zones de baignade autorisées et surveillées. Les victimes sont des touristes, pratiquant des activités de baignade, de plongée en bouteille, de bodyboard. Les courants et l'épuisement sont à l'origine de ces noyades, généralement légères (aquastress).

## 4 - Conclusion

Les taux d'incidence de noyade les plus élevés ont été relevés chez les enfants de moins de 6 ans et les taux de mortalité les plus élevés chez les personnes de plus de 45 ans. La mer est le premier lieu de survenue de noyade, mais c'est en eau douce (cours d'eau et plan d'eau) que la fréquence des noyades mortelles est plus importante. Plus de la moitié des victimes sont des touristes, mais le pourcentage de décès le plus élevé est observé chez les victimes résidant dans le département de la noyade. Les circonstances de noyade sont très différentes selon l'âge : chez les jeunes enfants, on retrouve le manque de surveillance, chez les adolescents et les jeunes adultes, les courants, et chez les plus âgés, la présence d'un problème de santé.

L'analyse en correspondances multiples a permis de dégager trois typologies de noyade : les noyades survenant en piscine concernant essentiellement les enfants échappant à la surveillance ; les noyades en cours d'eau ou plan d'eau souvent graves ayant lieu dans une zone de baignade interdite à la suite d'un malaise ou d'une consommation d'alcool et les noyades survenant en mer, dont les victimes sont des touristes, se baignant dans des zones surveillées. L'analyse se poursuivra donc par lieu de noyade, afin de dégager les personnes à risque, les facteurs liés au milieu et les tendances comportementales selon les lieux de noyade.

## **B – Noyades accidentelles par lieu de noyade**

### **1. Piscine privée**

L'enquête NOYADES 2004 a recensé 142 victimes de noyade accidentelle en piscine privée, dont 100 en piscine privée familiale et 42 en piscine privée à usage collectif (piscine d'hôtel, de camping ou de club de vacances).

#### **Caractéristiques démographiques des victimes**

L'âge médian des victimes était de 6 ans : il y avait 65 enfants de moins de 6 ans (46 %) et 23 de 6 à 12 ans (16 %). Les victimes étaient de sexe masculin pour 64 % d'entre elles.

Les trois quarts des victimes en piscine privée familiale résidaient habituellement dans le département de la noyade (7 % non renseignées). Plus de la moitié des victimes en piscine privée à usage collectif étaient des touristes français (19 % non renseignées).

#### **Devenir des victimes**

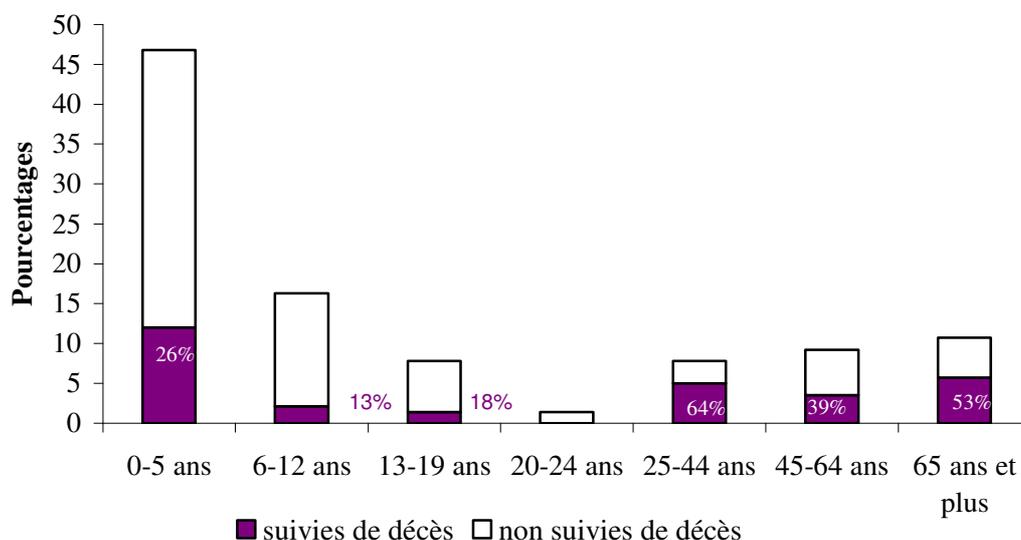
Parmi les 142 victimes, 42 sont décédées (30 %) dont 17 étaient des enfants de moins de 6 ans et 4 ont conservé des séquelles après hospitalisation (4 %) dont 1 enfant de moins de 6 ans.

La répartition des noyades mortelles ou non en piscine privée selon l'âge est représentée figure 7.

Parmi les 51 noyades en piscine privée familiale de stade grande noyade ou anoxie (54 % du total), 29 (57 %) ont été suivies de décès.

Parmi les 14 noyades en piscine privée à usage collectif de stade grande noyade ou anoxie (40 % du total), 5 (36 %) ont été suivies de décès.

Figure 7. Répartition des noyades accidentelles et des décès en piscine privée selon l'âge, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004.



### Répartition des victimes par région et par département

Le tableau 4a de l'annexe 4 présente les répartitions par région et par département des noyades accidentelles et des décès en plan d'eau.

### Principales activités et circonstances de survenue de noyade accidentelle

La baignade est l'activité la plus souvent à l'origine de la noyade accidentelle, mais dans 8 % des cas une autre activité était indiquée (jeux, plongeon, apnée, toboggan).

Chez les enfants de moins de 6 ans, un manque de surveillance (66 %), ne pas savoir nager (48 %) et une chute (36 %) ont été les circonstances de survenue notifiées le plus fréquemment.

Chez les personnes plus âgées, un problème de santé (55 %) est le plus souvent à l'origine de la noyade.

### Dispositif de sécurité

Un dispositif de sécurité était présent dans 43 % des cas de noyade d'enfant de moins de 6 ans en piscine privée enterrée (8 % non renseignés) et dans 17 % des cas en piscine privée hors-sol (28 % non renseignés).

Les dispositifs de sécurité étaient une barrière (8 cas), un grillage (4 cas), une bâche ou un volet roulant (3 cas) ou un autre dispositif (dôme, portail et panneau de signalisation...).

## **Conclusion**

En piscine privée, près de la moitié des victimes de noyade accidentelle étaient des enfants de moins de 6 ans. Malgré la loi relative à la sécurité des piscines, effective à partir de 2004, pour les piscines enterrées non closes privées à usage individuel ou collectif nouvellement construites [23,30,31], de nombreux enfants ont été victimes de noyade. Dans près de la moitié des cas, les noyades d'enfants de moins de 6 ans en piscine privée enterrée se sont produites en présence d'un dispositif de sécurité. Il semble donc que la surveillance soit relâchée lorsqu'il y a un dispositif de sécurité. Il est donc nécessaire de rappeler qu'une surveillance permanente et rapprochée des jeunes enfants doit être exercée par un adulte responsable même si un dispositif de sécurité conforme aux normes et correctement utilisé est présent. De plus, tous les enfants ne sachant pas nager devraient être munis d'un équipement de protection individuel [1,8-10,12-14,16].

## 2. Piscine publique ou privée d'accès payant

L'enquête NOYADES 2004 a recensé 54 victimes de noyade accidentelle en piscine publique ou privée d'accès payant (piscine municipale, de base de loisirs, de parc d'attractions).

### Caractéristiques démographiques des victimes

L'âge médian des victimes était de 13 ans : il y avait 25 enfants âgés de moins de 13 ans (47 %). Les victimes étaient de sexe masculin pour 68 % d'entre elles.

Les deux tiers des victimes résidaient habituellement dans le département de la noyade, un quart était des touristes français et 2 % des touristes étrangers (7 % non renseignées).

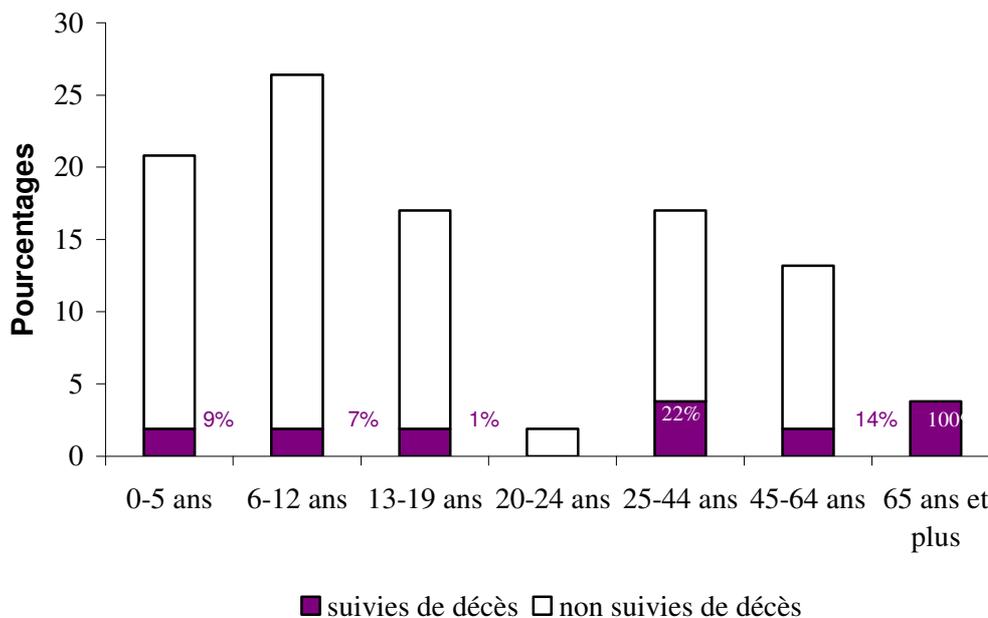
### Devenir des victimes

Parmi ces 54 personnes victimes, 8 sont décédées (15 %) dont 2 étaient des enfants de moins de 13 ans et 2 (4 %) ont conservé des séquelles après hospitalisation, dont un enfant de moins de 6 ans.

La répartition des noyades mortelles ou non en piscine publique ou privée d'accès payant selon l'âge est représentée figure 8.

Parmi les 20 noyades de stade grande noyade ou anoxie (43 % du total), 6 (30 %) ont été suivies de décès.

Figure 8. Répartition des noyades accidentelles et des décès en piscine publique ou privée d'accès payant selon l'âge, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004.



## **Répartition des victimes par région et par département**

Le tableau 4a de l'annexe 4 présente les répartitions par région et par département des noyades accidentelles et des décès en plan d'eau.

## **Principales activités pratiquées et circonstances de survenues de noyade accidentelle**

La baignade est la seule activité mentionnée à l'origine de noyade accidentelle en piscine publique ou privée payante.

Chez les enfants de moins de 13 ans, ne pas savoir nager (52 %) et un manque de surveillance (38 %) ont été les circonstances de survenue de noyades notifiées le plus fréquemment.

Chez les personnes plus âgées, une pathologie a été le plus souvent à l'origine de la noyade (60 %), en particulier un malaise (40 %).

## **Conclusion**

En piscine publique, malgré la surveillance exercée par les maîtres nageurs sauveteurs, encore trop d'enfants ont été victimes de noyade accidentelle. L'apprentissage de la nage pour tous les enfants dès l'âge de 6 ans devrait être renforcé et pour les enfants en bas âge, les équipements de protection individuels et la surveillance efficace des parents doivent être préconisés [1,8,12-15,32].

### 3. Cours d'eau

L'enquête NOYADES 2004 a recensé 118 victimes de noyade accidentelle en cours d'eau.

#### Caractéristiques démographiques des victimes

L'âge médian des victimes était de 42 ans : 80 % étaient âgées de plus de 20 ans. Il s'agissait d'hommes dans 78 % des cas.

La majorité des victimes résidait habituellement dans le département de la noyade (60 %), 20 % étaient des touristes français et 6 % des touristes étrangers (14 % de non renseignées).

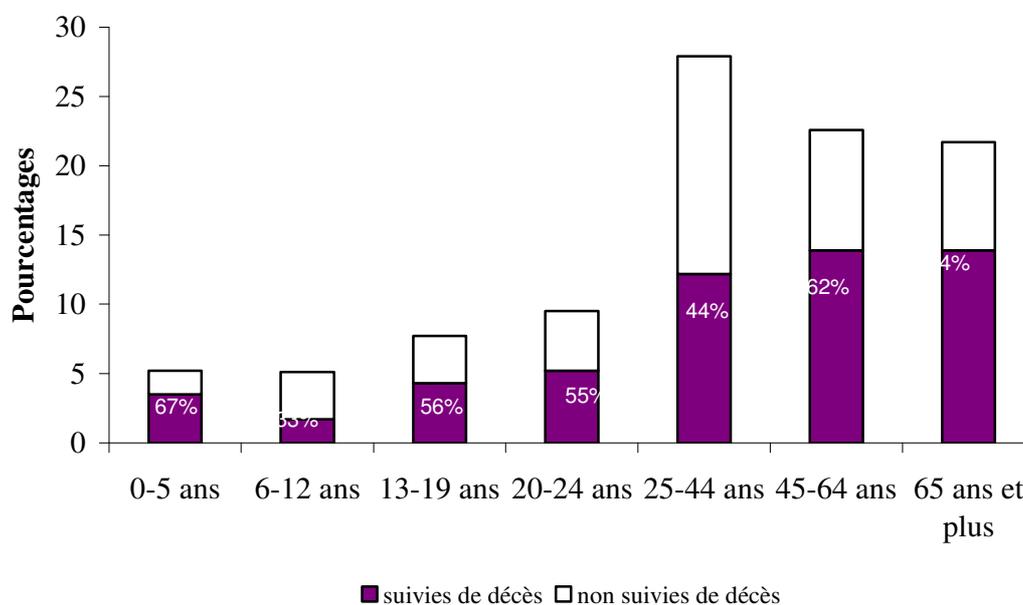
#### Devenir des victimes

Parmi ces 118 personnes victimes, 64 sont décédées (54 %) et 2 (3 %) ont conservé des séquelles après hospitalisation.

La répartition des noyades mortelles ou non en cours d'eau selon l'âge est représentée figure 9.

Parmi les 54 noyades de stade grande noyade ou anoxie (56 % du total), 47 (87 %) ont été suivies de décès.

Figure 9. Répartition des noyades accidentelles et des décès en cours d'eau selon l'âge, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004.



## **Répartition des victimes par région et par département**

Le tableau 4a de l'annexe 4 présente les répartitions par région et par département des noyades accidentelles et des décès en plan d'eau.

## **Principales activités pratiquées et circonstances de survenues de noyade accidentelle**

Chez les plus de 25 ans, la baignade (38 %), la pêche (25 %) et le bateau/canoë (19 %) ont été les principales activités pratiquées lors de la survenue de noyade accidentelle en cours d'eau.

Dans ce groupe d'âge, une chute (53 %), une pathologie (31 %), en particulier un malaise (18 %) et une consommation d'alcool (18 %) ont été les circonstances de survenue les plus fréquentes. L'existence d'une pathologie est liée significativement au décès des victimes (82 % de décès versus 47 %,  $p=0,002$ ), en particulier un malaise cardiaque (100 % de décès versus 52 %,  $p=0,02$ ).

Près de la moitié des noyades se sont produites dans une zone de baignade non surveillée (46 %, 53 % non renseignées) et 25 % dans une zone de baignade interdite (51 % non renseignées).

## **Conclusion**

Plus de la moitié des noyades accidentelles en cours d'eau ont été suivies de décès. Ces noyades mortelles se sont produites le plus souvent en raison d'une chute, d'une pathologie ou de la consommation d'alcool. Elles ont eu lieu plus fréquemment qu'ailleurs dans des zones de baignade interdite, qui sont particulièrement dangereuses. Elles se sont aussi souvent produites lors d'activités solitaires et en raison de comportements à risque. Il serait donc préférable de ne pas être seul lors de la pratique de la pêche ou du bateau, particulièrement lorsqu'on est sujet à des problèmes de santé [33-36].

## 4. Plan d'eau

L'enquête NOYADES 2004 a recensé 119 victimes de noyade accidentelle en plan d'eau.

### Caractéristiques démographiques des victimes

L'âge médian des victimes était de 26 ans : 70 % étaient âgées de plus de 20 ans. Il s'agissait d'hommes dans 82 % des cas.

Plus de la moitié des victimes résidait habituellement dans le département de la noyade, le quart était des touristes français et 4 % des touristes étrangers (18 % non renseignées).

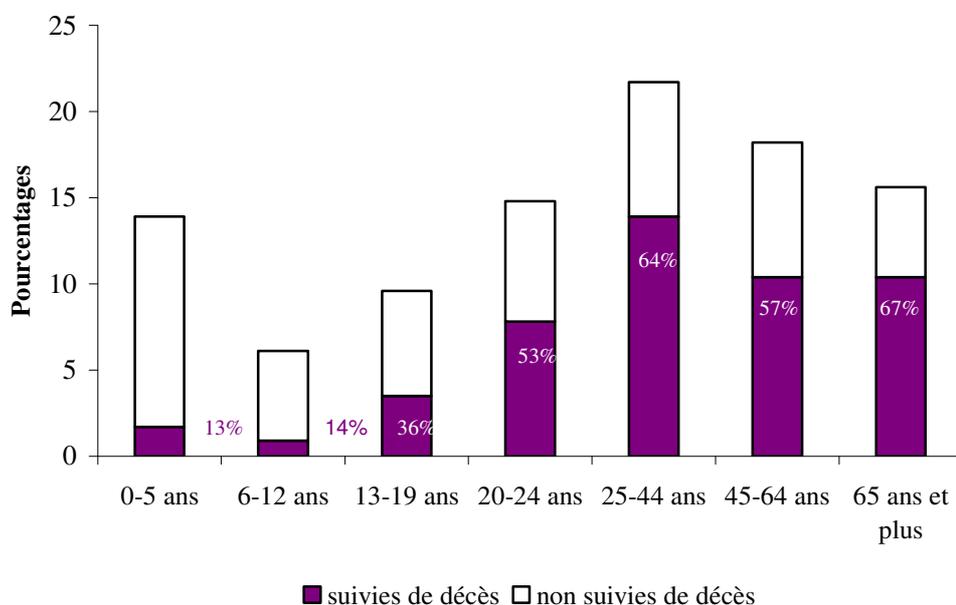
### Devenir des victimes

Parmi ces 119 personnes victimes, 58 sont décédées (49 %) et 3 (4 %) ont conservé des séquelles après hospitalisation.

La répartition des noyades mortelles ou non en plan d'eau selon l'âge est représentée figure 10.

Parmi les 56 noyades de stade grande noyade ou anoxie (53 % du total), 44 (79 %) ont été suivies de décès.

Figure 10. Répartition des noyades accidentelles et des décès en plan d'eau selon l'âge, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004.



## **Répartition des victimes par région et par département**

Le tableau 4a de l'annexe 4 présente les répartitions par région et par département des noyades accidentelles et des décès en plan d'eau.

## **Principales activités pratiquées et circonstances de survenues de noyade accidentelle**

Chez les moins de 25 ans, la baignade est l'activité la plus souvent à l'origine de la noyade accidentelle, mais dans 22 % des cas une autre activité était indiquée (bateau pneumatique, canoë, plongeon). Ne pas savoir nager (28 %), un manque de surveillance (21 %) et une chute (15 %) ont été les circonstances de survenue les plus fréquentes.

Chez les plus de 25 ans, dans 36 % des cas une autre activité que la baignade était pratiquée : pêche (14 %), bateau à voile (5 %), plongée bouteille (5 %), pédalo (4 %). Une pathologie (39 %), une chute (27 %) et la consommation d'alcool (20 %) ont été les circonstances le plus souvent notifiées. L'existence d'une pathologie est liée significativement au décès des victimes (61 % de décès versus 41 %,  $p=0,05$ ).

Les noyades se sont produites dans une zone de baignade non surveillée dans 40 % des cas (35 % non renseignées) et dans une zone de baignade interdite dans 18 % des cas (56 % non renseignées).

## **Conclusion**

La moitié des noyades accidentelles en plan d'eau ont été suivies de décès. Une proportion importante a eu lieu alors que la baignade n'était pas surveillée ou en présence d'une pathologie. La baignade dans des lieux surveillés où des postes de secours sont équipés pour permettre une prise en charge rapide et efficace en cas de noyade est recommandée.

De plus, des panneaux de signalisation devraient inciter à la prudence, en indiquant les risques de baignade dans ces lieux naturels.

L'apprentissage des gestes de premiers secours et de la réanimation cardio-pulmonaire serait nécessaire au grand public pour pouvoir intervenir avant l'arrivée des secours [33].

## 5. Mer

L'enquête NOYADES 2004 a recensé 681 victimes de noyade accidentelle en mer dont 620 (91 %) à moins de 300 mètres de la plage et 61 (9 %) au-delà.

### Caractéristiques démographiques des victimes

La moitié des victimes étaient âgées de plus de 45 ans. Il s'agissait d'hommes dans 70 % des cas.

La moitié des victimes en mer étaient des touristes français, 21 % des résidents du département et 12 % des touristes étrangers (20 % non renseignées).

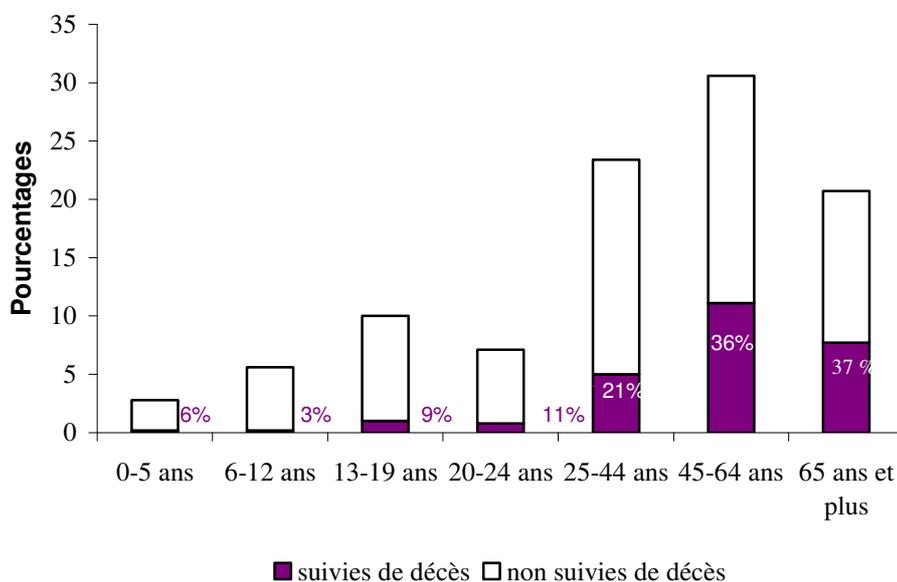
### Devenir des victimes

Parmi ces 681 personnes victimes, 174 sont décédées (27 %) et 6 (1 %) ont conservé des séquelles après hospitalisation.

La répartition des noyades mortelles ou non en mer selon l'âge est représentée figure 11.

Parmi les 230 noyades de stade grande noyade ou anoxie (37 % du total), 144 (63 %) ont été suivies de décès.

Figure 11. Répartition des noyades accidentelles et des décès en mer selon l'âge, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004.



## **Répartition des victimes par région et par département**

Le tableau 4a de l'annexe 4 présente les répartitions par région et par département des noyades accidentelles et des décès en mer.

## **Principales activités pratiquées et circonstances de survenues de noyade accidentelle**

La baignade est l'activité la plus souvent à l'origine de la noyade accidentelle, mais dans 17 % des cas, une autre activité était indiquée : bateau à moteur (5 %), plongée bouteille (5 %), plongée apnée (2 %), pêche (2 %).

Chez les personnes de moins de 45 ans, les courants (41 %) et un épuisement (21 %) ont été les circonstances de survenue les plus fréquentes.

Chez les personnes de plus de 45 ans, une pathologie (49 %), un épuisement (24 %) et les courants (20 %) ont été les circonstances le plus souvent notifiées. L'existence d'une pathologie est liée significativement au décès des victimes (40 % de décès versus 26 %,  $p=0,003$ ).

Près de la moitié des noyades accidentelles en mer s'est produite dans une zone de baignade non surveillée (47 %, 28 % non renseignées) ainsi que 35 % des décès (37 % non renseignées).

## **Conclusion**

Un nombre important de noyades accidentelles a eu lieu en mer. Les personnes de plus de 45 ans ont été les plus concernées. Celles-ci ont été le plus souvent victimes d'un problème de santé. Ainsi, les baigneurs d'âge mûr devraient être davantage attentifs à leur condition physique.

Près des deux tiers des victimes étaient des touristes ne connaissant pas le milieu marin qui ne sont pas bien informés des risques liés à la baignade en mer. Il est donc préférable que les touristes se baignent sur des plages possédant des postes de secours pouvant les informer.

La proportion importante de noyades accidentelles survenue en raison des courants, en particulier chez les plus jeunes, amène à recommander de se renseigner sur l'état de la mer et sur la présence de courants avant toute baignade.

## 6. Autres lieux

En dehors des lieux précédemment étudiés, l'enquête NOYADES 2004 a recensé 49 victimes de noyade accidentelle dans d'autres lieux, dont 18 en baignoire, 7 dans un bassin, 6 une piscine gonflable, 3 un port, 2 un puits, 2 une poubelle ou autres (récupérateur d'eau de pluie, réserve d'eau pour animaux, station d'épuration).

### Caractéristiques démographiques des victimes

L'âge médian des victimes était de 2 ans : 70 % étaient âgées de moins de 6 ans. Elles étaient de sexe masculin pour 64 % d'entre elles.

Les deux tiers des victimes résidaient habituellement dans le département de la noyade, 10 % étaient des touristes français et 2 % des touristes étrangers (22 % non renseignées).

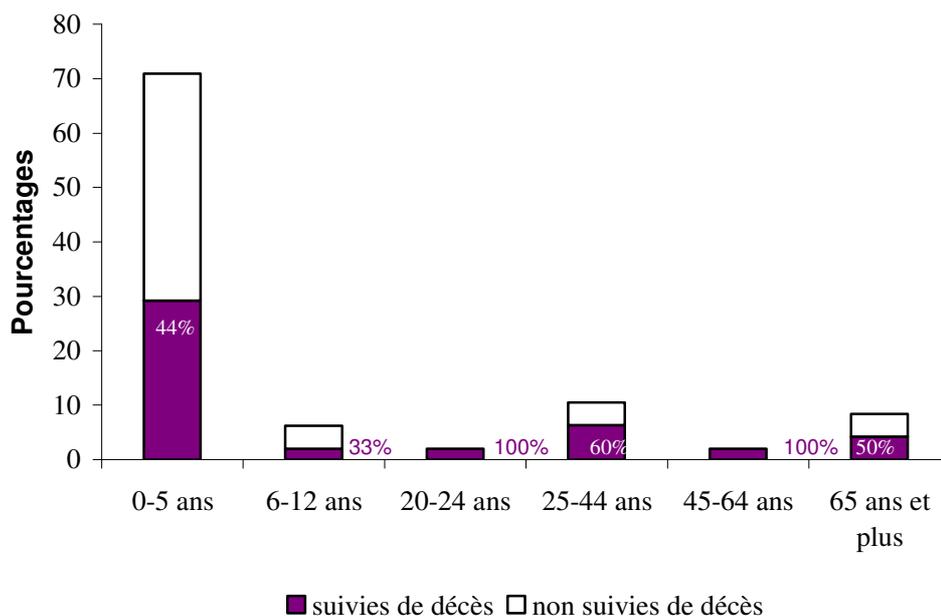
### Devenir des victimes

Parmi ces 49 personnes victimes, 22 sont décédées (45 %) et 1 (2 %) a conservé des séquelles après hospitalisation.

La répartition des noyades mortelles ou non dans ces autres lieux selon l'âge est représentée figure 12.

Parmi les 27 noyades de stade grande noyade ou anoxie (61 % du total), 17 (63 %) ont été suivies de décès.

Figure 12. Répartition des noyades accidentelles et des décès dans d'autres lieux selon l'âge, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004.



## **Répartition des victimes par région et par département**

Le tableau 4a de l'annexe 4 présente les répartitions par région et par département des noyades accidentelles et des décès dans les autres lieux.

## **Principales activités pratiquées et circonstances de survenues de noyade accidentelle**

Chez les enfants de moins de 6 ans, un manque de surveillance (80 %), une chute (56 %) et ne pas savoir nager (40 %) ont été les circonstances de survenue les plus fréquentes.

## **Conclusion**

Les noyades dans ces autres lieux ont été particulièrement graves, puisque près d'une noyade sur deux a été suivie de décès. Elles ont concerné principalement les enfants de moins de 6 ans, qui explorent leur environnement et n'ont pas conscience des dangers liés à l'eau. Les plus jeunes d'entre eux n'ont pas la capacité de se relever lorsqu'ils chutent dans l'eau, même dans de faibles profondeurs. Il est donc nécessaire de rappeler aux parents de ne jamais laisser seul sans surveillance leur jeune enfant [8,37].

## **7. Conclusion**

Les caractéristiques démographiques des victimes et les circonstances de noyade ont été différentes selon le lieu. En piscine privée et dans les autres lieux, ce sont les enfants en bas âge qui se sont noyés principalement en ayant échappé à la surveillance de leur parent. En piscine publique ou privée d'accès payant, les enfants et les adolescents ont été les premières victimes du fait qu'ils ne savaient pas nager. En cours d'eau et plan d'eau, les adultes locaux ayant une activité solitaire ou suite à une consommation d'alcool ont chuté pour la plupart dans des zones de baignade interdite, particulièrement dangereuses. En mer, la majorité des victimes étaient des touristes d'âge mûr, étant victimes d'un problème de santé ou prenant des risques par méconnaissance du milieu marin.

## **C – Noyades accidentelles en régions**

La répartition des noyades accidentelles est différente selon les régions. Elle dépend surtout de la présence de la mer, des caractéristiques du littoral et de la densité de la population touristique, plus importante dans les régions maritimes pendant la saison estivale (Source : Direction du tourisme). On retrouve dans ces régions les caractéristiques des noyades survenant en mer, qui concernent essentiellement des touristes âgés de plus de 45 ans.

### **1. Languedoc Roussillon**

La région Languedoc-Roussillon possède un littoral méditerranéen qui s'étend sur 200 kilomètres de plages de la Camargue à la Côte Vermeille en passant par la Côte Languedocienne. Cette région attire environ 8 millions de touristes français l'été par rapport à une population de 2,4 millions d'habitants.

Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 septembre 2004, la région a recensé 223 noyades accidentelles (dont 63 décès), parmi lesquelles 110 dans le département de l'Hérault (dont 33 décès), 53 dans le département de l'Aude (dont 15 décès), 48 dans les Pyrénées-Orientales (dont 10 décès), 10 dans le Gard (dont 4 décès) et 2 en Lozère (dont 1 décès) (annexe 4).

#### **Répartition des victimes selon l'âge et le lieu**

En Languedoc-Roussillon, 83 % des victimes se sont noyées en mer et 55 % étaient âgées de plus de 45 ans. Il s'agissait d'hommes dans 76 % des cas.

Les répartitions des noyades accidentelles et des décès en Languedoc-Roussillon selon l'âge et le lieu de survenue sont décrites dans le tableau 5m de l'annexe 5.

Soixante et un pourcent des victimes étaient des touristes français, 15 % des résidents du département et 10% des touristes étrangers (14 % non renseignés).

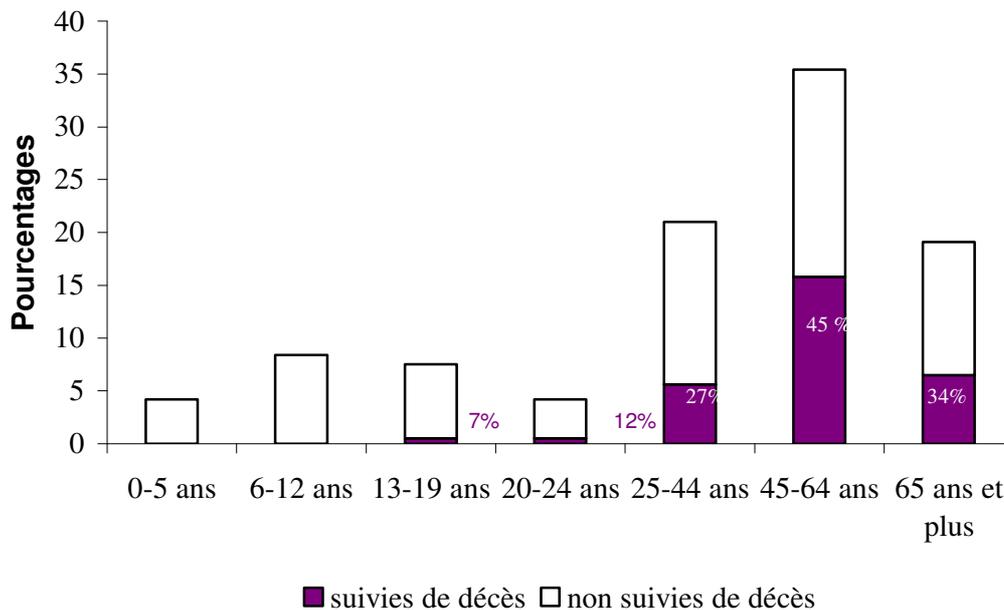
#### **Devenir des victimes**

Parmi les 223 victimes de la région Languedoc-Roussillon, 63 sont décédées (28 %) et 3 ont conservé des séquelles (1 %).

La répartition des noyades mortelles ou non en Languedoc-Roussillon selon l'âge est représentée figure 13.

Parmi les 83 noyades de stade grande noyade ou anoxie (41 % du total), 53 (64 %) ont été suivies de décès.

Figure 13. Répartition des noyades accidentelles et des décès en Languedoc-Roussillon selon l'âge, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004.



### Principales activités et circonstances de survenue

Au total, 91 % des victimes pratiquaient la baignade lorsqu'elles ont été victimes de noyade.

Chez les moins de 45 ans, les circonstances de survenue notifiées le plus fréquemment ont été les courants (30 %), un épuisement (27 %) et une pathologie (17 %). L'existence d'une pathologie est liée significativement à la survenue de décès (33 % de décès versus 12 %,  $p=0,04$ ).

Chez les plus de 45 ans, les circonstances de survenue déclarées le plus fréquemment ont été une pathologie (45%), en particulier les malaises (24 %) et les malaises cardiaques (20 %), un épuisement (27 %) et les courants (15 %).

Soixante pourcent des noyades et la moitié des décès en mer ont eu lieu dans une zone de baignade surveillée (20 % des noyades et 27 % des décès non renseignés).

### Conclusion

La région Languedoc-Roussillon se caractérise par un nombre important de noyades en mer, particulièrement des touristes de plus de 45 ans, victimes d'un problème de santé. Les courants ont été en cause dans près d'un tiers des noyades accidentelles survenues chez les plus jeunes. Les intempéries, qui se sont manifestées par la tempête avec une mer houleuse les 17 et 18 août 2004, ont été responsables de nombreux accidents dans la région qui auraient pu être évités si les interdictions de baignade avaient été respectées. De nombreux décès par noyade accidentelle sont survenus malgré la présence de secouristes sur les plages, soulevant le problème du manque de respect des consignes de sécurité.

## **2. Provence Alpes Côte d'Azur**

La région Provence Alpes Côte d'Azur possède plus de 400 kilomètres de côtes bordant la Méditerranée. Cette région accueille environ 9 millions de touristes français l'été par rapport à une population de 4,6 millions d'habitants.

Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 septembre 2004, la région a recensé 177 noyades accidentelles (dont 60 décès), parmi lesquelles 63 dans le département du Var (dont 25 décès), 49 dans les Alpes-maritimes (dont 13 décès), 43 dans les Bouches-du-Rhône (dont 14 décès), 9 dans les Hautes-Alpes (dont 2 décès), 7 dans le Vaucluse (dont 4 décès) et 6 dans les Alpes-de-Haute-Provence (dont 2 décès) (annexe 4).

### **Répartition des victimes selon l'âge et le lieu**

En Provence Alpes Côte d'Azur (PACA), les deux tiers des victimes se sont noyés en mer et 21 % en piscine privée. Près de la moitié était âgée de plus de 45 ans. Il s'agissait d'hommes dans 60 % des cas.

Les répartitions des noyades accidentelles et des décès en Provence Alpes Côte d'Azur selon l'âge et le lieu de survenue sont décrites dans le tableau 5v de l'annexe 5.

Quarante-deux pourcent des victimes résidaient dans le département de la noyade, 31 % était des touristes français et 9 % des touristes étrangers (19 % non renseignés).

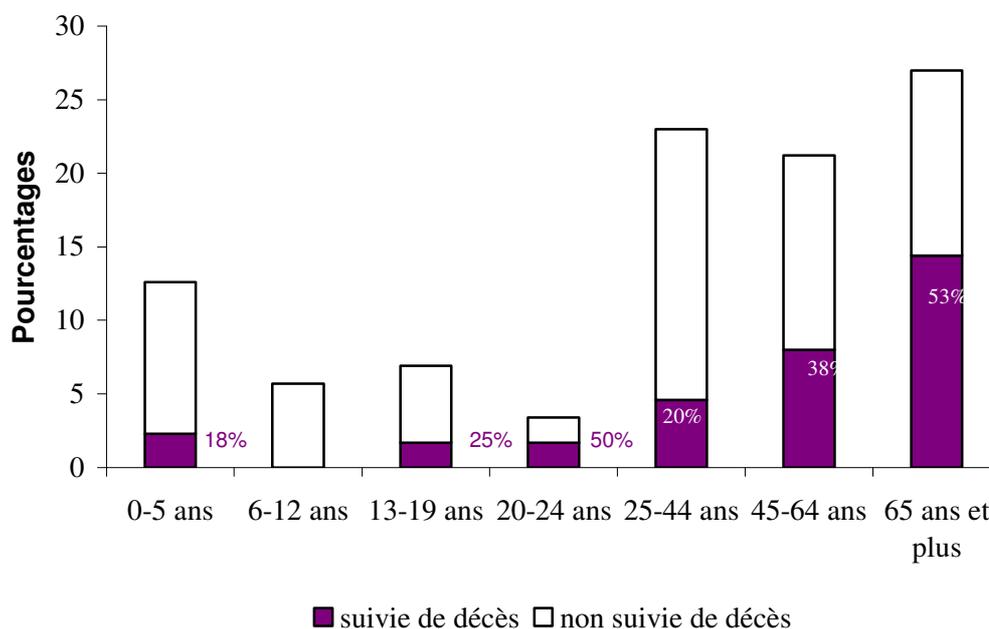
### **Devenir des victimes**

Parmi les 177 victimes de la région PACA, 60 sont décédées (34 %) et 3 ont conservé des séquelles (3 %).

La répartition des noyades mortelles ou non en PACA selon l'âge est représentée figure 14.

Parmi les 78 noyades de stade grande noyade ou anoxie (44 % du total), 54 (69 %) ont été suivies de décès.

Figure 14. Répartition des noyades accidentelles et des décès en PACA selon l'âge, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004.



### Principales activités et circonstances de survenue

La principale activité pratiquée lors de la noyade était la baignade (82 %), 11 % la plongée bouteille et 9 % le bateau.

Chez les moins de 45 ans, comme circonstance notifiée le plus fréquemment, on a retrouvé une pathologie (35 %), ne pas savoir nager (24 %), un manque de surveillance (16 %) et une chute (14 %).

Chez les plus de 45 ans, les circonstances de survenue mentionnées le plus fréquemment ont été une pathologie (68 %), en particulier les malaises (52 %), les malaises cardiaques (16 %) et un épuisement (12 %).

Quarante-trois pourcent des noyades accidentelles en mer ont eu lieu dans une zone de baignade surveillée (23 % non renseignées) et 39 % des décès sont survenus dans une zone de baignade non surveillée (31 % non renseignés).

### Conclusion

La région Provence Alpes Côte d'Azur, qui concentre de nombreuses piscines privées, se caractérise par une proportion importante de noyades accidentelles en piscine chez les moins de 6 ans et par un nombre conséquent de personnes victimes de noyades en mer en raison d'un problème de santé.

Dans cette région aux côtes rocheuses et aux nombreuses criques, une proportion importante de décès en mer est survenue dans une zone de baignade non surveillée ; cela incite à mettre en garde les personnes contre les risques de la baignade dans les lieux isolés.

### **3. Aquitaine**

Le littoral aquitain s'étend sur près de 240 kilomètres de l'embouchure de la Gironde au nord à celle de l'Adour au sud. La région aquitaine accueille environ 7 millions de touristes français pendant l'été par rapport à une population de 2,9 millions d'habitants.

Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 septembre 2004, la région a recensé 169 noyades accidentelles (dont 30 décès), parmi lesquelles 71 dans le département de la Gironde (dont 11 décès), 54 dans les Landes (dont 9 décès), 36 dans les Pyrénées-atlantiques (dont 8 décès), 5 en Dordogne (dont 2 décès) et 3 dans le Lot-et-Garonne (annexe 4).

#### **Répartition selon l'âge et le lieu**

En Aquitaine, 85 % des victimes se sont noyées en mer. Trente sept pourcent des victimes étaient âgées de 13-24 ans et 70 % étaient de sexe masculin.

Les répartitions des noyades accidentelles et des décès en Aquitaine selon l'âge et le lieu de survenue sont décrites dans le tableau 5b de l'annexe 5.

Trente-six pourcent des victimes étaient des touristes français, 25 % des résidents du département et 21 % des touristes étrangers (19 % non renseignées).

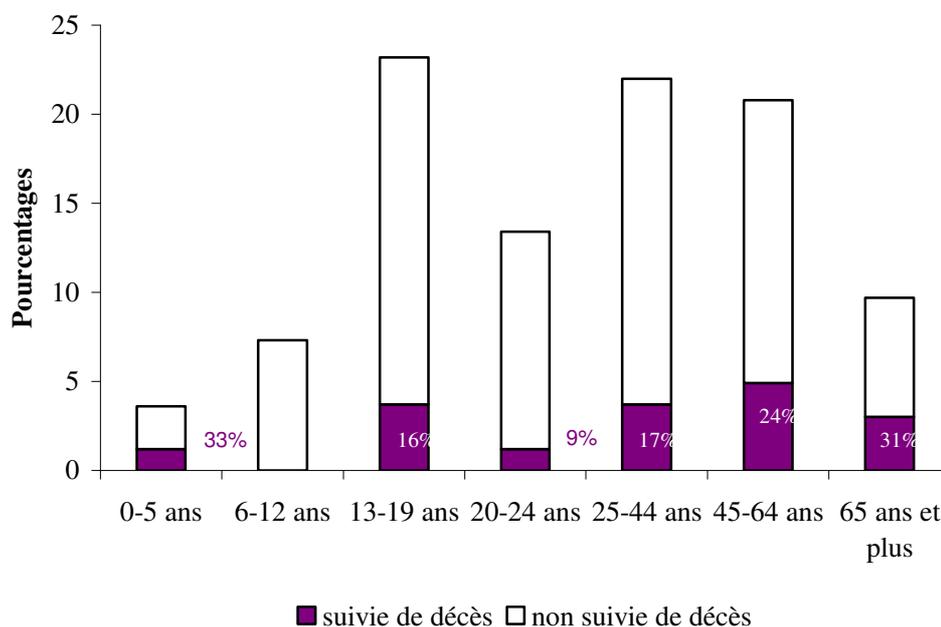
#### **Devenir des victimes**

Parmi les 169 victimes de la région Aquitaine, 30 sont décédées (18 %) et 1 a conservé des séquelles (1 %).

La répartition des noyades mortelles ou non en Aquitaine selon l'âge est représentée figure 15.

Parmi les 45 noyades de stade grande noyade ou anoxie (27 % du total), 25 (56 %) ont été suivies de décès.

Figure 15. Répartition des noyades accidentelles et des décès en Aquitaine selon l'âge, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004.



### Principales activités et circonstances de survenue

La principale activité pratiquée lors de la noyade était la baignade. Les deux tiers des noyades accidentelles sont survenus en raison des courants.

Plus de la moitié des noyades accidentelles (18 % non renseignées) et les deux tiers des décès en mer (23 % non renseignés) ont eu lieu dans une zone de baignade non surveillée.

### Conclusion

La région Aquitaine a recensé un nombre important de noyade accidentelle en mer, parmi lequel une forte proportion de jeunes. Ces noyades sont survenues pour la plupart en raison des courants.

Une forte proportion de touristes étrangers a été victime de noyade dans cette région. Cela est probablement lié au fait qu'ils ne connaissent pas bien les risques de la baignade sur cette côte.

Une meilleure information des risques de la baignade sur le littoral aquitain liés à la présence de courants devrait être diffusée à l'attention des touristes, notamment étrangers.

## **4. Bretagne**

Le littoral breton s'étend sur une longueur de 2650 kilomètres de côte pour seulement 4 départements. Cette région accueille chaque été environ 9 millions de touristes français par rapport à une population de 2,9 millions d'habitants.

Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 septembre 2004, la région a recensé 74 noyades accidentelles (dont 26 décès), parmi lesquelles 36 dans le département du Morbihan (dont 8 décès), 19 dans le Finistère (dont 7 décès), 10 dans l'Ille-et-Vilaine (dont 6 décès) et 9 dans les Côtes d'Armor (dont 5 décès) (annexe 4).

### **Répartition selon l'âge et le lieu**

En Bretagne, 69 % des victimes se sont noyées en mer. Cinquante-six pourcent des victimes étaient âgées de plus de 45 ans et les deux tiers étaient des hommes.

Les répartitions des noyades accidentelles et des décès en Bretagne selon l'âge et le lieu de survenue sont décrites dans le tableau 5f de l'annexe 5.

Cinquante-huit pourcent des victimes résidaient habituellement dans le département de la noyade, 28 % étaient des touristes français et 4 % des touristes étrangers (10 % non renseignés).

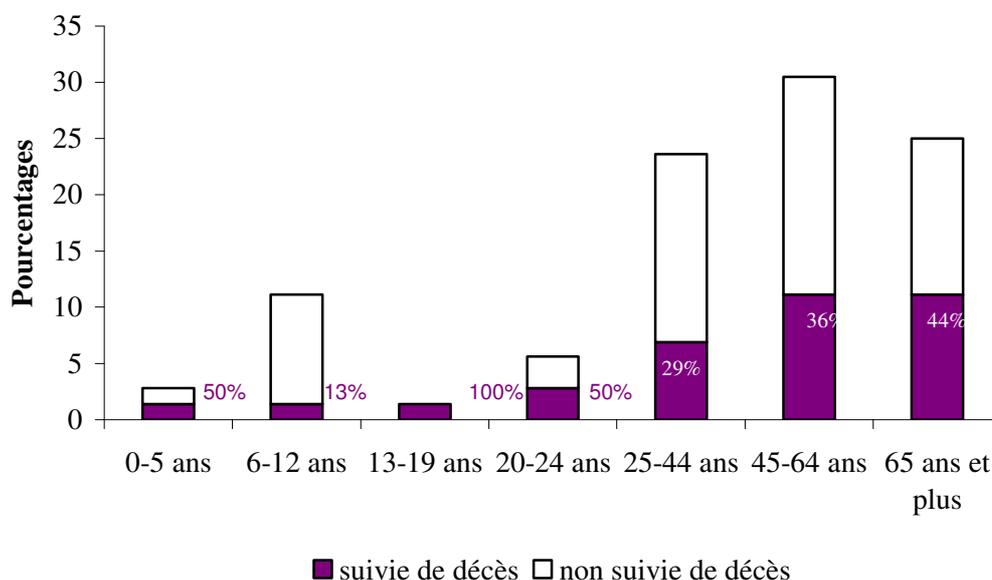
### **Devenir des victimes**

Parmi les 74 victimes de la région Bretagne, 26 sont décédées (35 %) et aucune n'a conservé des séquelles.

La répartition des noyades mortelles ou non en Bretagne selon l'âge est représentée figure 16.

Parmi les 24 noyades de stade grande noyade ou anoxie (32 % du total), 17 (71 %) ont été suivies de décès.

Figure 16. Répartition des noyades accidentelles et des décès en Bretagne selon l'âge, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004.



### Principales activités et circonstances de survenue

La première activité pratiquée lors de la noyade était la baignade (58 %), puis le bateau (14 %), la pêche (9 %) et le canoë kayak (5 %).

Chez les moins de 25 ans, 43 % des noyades accidentelles ont eu lieu alors que les personnes ne savaient pas nager.

Chez les plus de 25 ans, une pathologie (47 %), particulièrement les malaises (45%) et une chute (24%) ont été mentionnées le plus fréquemment.

Plus de la moitié des noyades accidentelles en mer ont eu lieu sur une plage non surveillée (35 % non renseignées).

### Conclusion

La région Bretagne a enregistré un nombre important de noyades accidentelles en mer, parmi lequel une forte proportion de personnes d'âge mûr et de résidents du département de la noyade. Ces noyades ont fréquemment eu lieu lors d'une activité nautique, par chute de l'embarcation.

Elles sont aussi souvent survenues en raison d'une pathologie et sur une plage non surveillée. L'étendue des côtes bretonnes rendant leur surveillance par des professionnels difficile, les personnes pratiquant une activité nautique doivent se prémunir de la noyade en portant un gilet de sauvetage.

## **5. Corse**

La Corse est une île comportant plus de 1000 kilomètres de côtes, dont la particularité est une forte proportion de côtes rocheuses. Cette région accueille chaque été plus d'un million de touristes français par rapport à une population de 260 000 habitants.

Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 septembre 2004, la région a recensé 70 noyades accidentelles (dont 22 décès), parmi lesquelles 52 noyades en Corse-du-sud (dont 19 décès) et 18 noyades en Haute-Corse (dont 3 décès) (annexe 4).

### **Répartition selon l'âge et le lieu**

En Corse, 93 % des victimes se sont noyées en mer, les trois quarts avaient de 25 à 64 ans. Les trois quarts des victimes étaient des hommes.

Les répartitions des noyades accidentelles et des décès en Corse selon l'âge et le lieu de survenue sont décrites dans le tableau 5i de l'annexe 5.

Cinquante-sept pourcent des victimes étaient des touristes français et 13 % des touristes étrangers (30 % non renseignées).

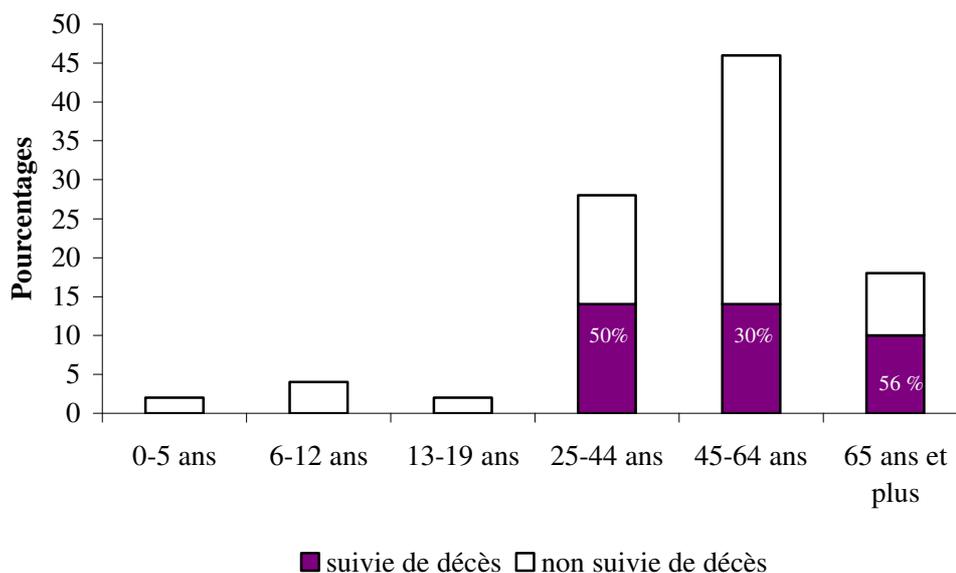
### **Devenir des victimes**

Parmi les 70 victimes de la région Corse, 22 sont décédées (31 %) et une a conservé des séquelles (1,4 %).

La répartition des noyades mortelles ou non en Corse selon l'âge est représentée figure 17.

Parmi les 28 noyades de stade grande noyade ou anoxie (40 % du total), 15 (54 %) ont été suivies de décès.

Figure 17. Répartition des noyades accidentelles et des décès en Corse selon l'âge, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004.



### Principales activités et circonstances de survenue

La première activité pratiquée lors de la noyade est la baignade (76 %), suivie de la plongée bouteille (14 %) et de la plongée apnée (9 %).

Une pathologie (40 %), en particulier les malaises (28 %), un épuisement (22 %) et les courants (17 %) ont été notifiés le plus fréquemment.

Près d'un tiers des noyades accidentelles en mer ont eu lieu dans une zone de baignade non surveillée (52 % de non-réponses).

### Conclusion

En Corse, la majorité des noyades accidentelles sont survenues en mer et ont concerné des adultes. Il s'agissait le plus souvent de touristes ne connaissant pas les risques de la baignade dans cette région. Près d'un tiers des noyades accidentelles en mer ont eu lieu dans une zone de baignade non surveillée ; il convient donc de recommander aux touristes la baignade sur des plages possédant des postes de secours et d'éviter les criques isolées. Ces noyades ont aussi fréquemment eu lieu lors d'activités à risque telles que la plongée apnée ou la plongée bouteille.

## **6. Pays de la Loire**

La région Pays de la Loire possède un littoral d'une longueur de 450 kilomètres qui s'étend sur deux départements que sont la Vendée et la Loire-atlantique.

Cette région accueille environ 8 millions de touristes français chaque été par rapport à une population de 3,3 millions d'habitants.

Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 septembre 2004, la région a recensé 65 noyades accidentelles (dont 21 décès), parmi lesquelles 37 dans le département de Vendée (dont 9 décès), 19 dans la Loire-atlantique (dont 7 décès), 5 dans le Maine-et-Loire (dont 3 décès), 3 dans la Sarthe (dont 1 décès) et 1 en Mayenne (dont 1 décès) (annexe 4).

### **Répartition selon l'âge et le lieu**

Dans la région Pays de la Loire, les deux tiers des victimes se sont noyés en mer et 15 % en piscine privée. La moitié avait plus de 45 ans (52 %) et 13 % moins de 6 ans. Il s'agissait d'hommes dans 71 % des cas.

Les répartitions des noyades accidentelles et des décès en Pays de la Loire selon l'âge et le lieu de survenue sont décrites dans le tableau 5s de l'annexe 5.

Plus d'un tiers des victimes étaient des touristes français, 28 % des résidents du département et 11 % des touristes étrangers (26 % non renseignées).

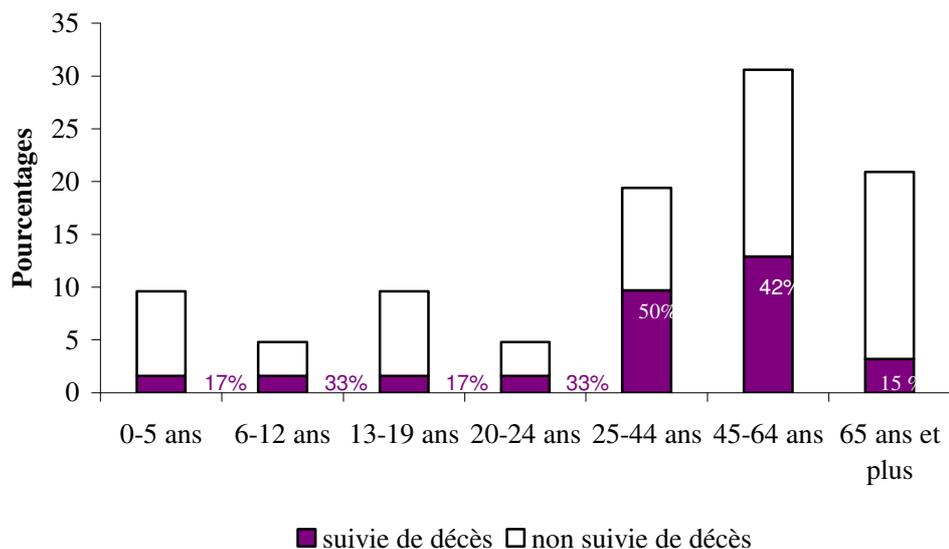
### **Devenir des victimes**

Parmi les 65 victimes de la région Pays de la Loire, 21 sont décédées (32 %) et 2 ont conservé des séquelles (3 %).

La répartition des noyades mortelles ou non en Pays de Loire selon l'âge est représentée figure 18.

Parmi les 26 noyades de stade grande noyade ou anoxie (40 % du total), 17 (65 %) ont été suivies de décès.

Figure 18. Répartition des noyades accidentelles et des décès en Pays de la Loire selon l'âge, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004.



### Principales activités et circonstances de survenue

La baignade est l'activité la plus souvent à l'origine de la noyade accidentelle, mais dans 17 % des cas, une autre activité était indiquée : bateau à moteur (6 %), pêche (6 %).

Une pathologie (24 %), les courants (24 %) et un épuisement (20 %) ont été mentionnés le plus souvent.

Soixante pourcent des noyades accidentelles en mer sont survenues sur une plage surveillée (14 % non renseignées).

### Conclusion

En Pays de la Loire, les deux tiers des victimes se sont noyés en mer et il s'agissait surtout d'adultes. Dans cette région, les noyades semblent liées à des facteurs individuels, problèmes de santé, condition physique ou à des facteurs du milieu, tels que les courants. De nombreux touristes ont été victimes de noyade dans cette région, probablement par méconnaissance du milieu marin et de ses dangers.

## **7. Poitou-Charentes**

Le littoral charentais s'étend sur 450 kilomètres de côtes. La région Poitou-Charentes comprend quatre îles, dont les deux plus grandes sont l'île d'Oléron et l'île de Ré. La région accueille environ 5 millions de touristes français en été par rapport à une population de 1,7 millions d'habitants.

Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 septembre 2004, la région a recensé 55 noyades accidentelles (dont 14 décès), parmi lesquelles 47 dans le département de Charente-Maritime (dont 10 décès), 3 dans la Vienne (dont 2 décès), 3 dans les Deux-Sèvres (dont 1 décès) et 2 dans la Charente (dont 1 décès) (annexe 4).

### **Répartition selon l'âge et le lieu**

Dans la région Poitou-Charentes, 62 % des victimes se sont noyées en mer. Quarante-sept pourcent avaient plus de 45 ans et dix-sept pourcent moins de 6 ans. Les deux tiers étaient des hommes.

Les répartitions des noyades accidentelles et des décès en Poitou-Charentes selon l'âge et le lieu de survenue sont décrites dans le tableau 5u de l'annexe 5.

Trente-huit pourcent des victimes étaient des touristes français et 33 % des résidents du département (29 % non renseignées).

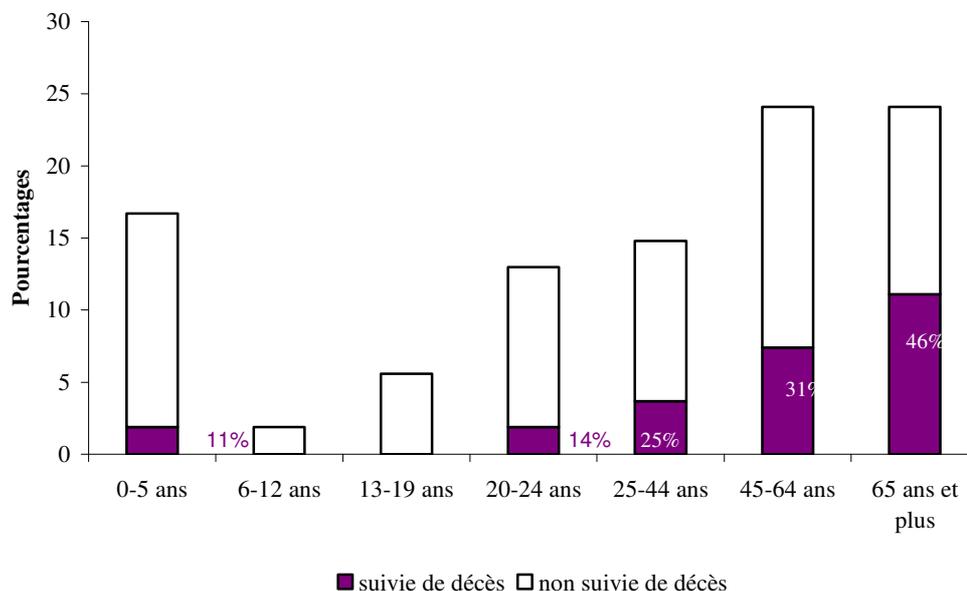
### **Devenir des victimes**

Parmi les 55 victimes de la région Poitou-Charentes, 14 sont décédées (26 %) et une a conservé des séquelles (2 %).

La répartition des noyades mortelles ou non en Poitou-Charentes selon l'âge est représentée figure 19.

Parmi les 17 noyades de stade grande noyade ou anoxie (34 % du total), 10 (59 %) ont été suivies de décès.

Figure 19. Répartition des noyades accidentelles et des décès en Poitou-Charentes selon l'âge, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004.



### Principales activités et circonstances de survenue

La première activité pratiquée lors de la noyade est la baignade (79 %), puis le bateau (10 %).

Une chute (33 %) et une pathologie (31 %) ont été notifiées le plus fréquemment.

### Conclusion

En Poitou-Charentes, les enfants en bas âge et les personnes d'âge mûr ont été les principales victimes de noyade. Dans cette région, la prévention devrait cibler les personnes de plus de 45 ans, afin qu'elles tiennent davantage compte de leur condition physique et de leur état de santé ainsi que les jeunes enfants, qui doivent faire l'objet d'une surveillance rapprochée. Un certain nombre de noyades se sont produites lors d'activités nautiques ; il convient de rappeler la nécessité de porter un gilet de sauvetage lors de ces activités.

## **8. Ile-de-France**

La région Ile-de-France constitue la première région française avec près de 11 millions d'habitants. Au cours de l'été, elle accueille aussi environ 5 millions de touristes français par rapport à une population de 11 millions d'habitants.

Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 septembre 2004, la région a recensé 53 noyades accidentelles (dont 18 décès), parmi lesquelles, 12 en Seine-et-Marne (dont 7 décès), 12 à Paris (dont 2 décès), 6 dans les Hauts-de-Seine (dont 2 décès), 6 en Seine-Saint-Denis (dont 1 décès), 5 dans l'Essonne (dont 2 décès), 5 dans le Val-de-Marne, 4 dans le Val d'Oise (dont 2 décès) (annexe 4).

### **Répartition selon l'âge et le lieu**

Dans la région Ile-de-France, le tiers des noyades accidentelles est survenu en piscine et 23 % dans d'autres lieux (baignoire...). Quarante pourcent des victimes avaient moins de 6 ans. Près des trois quarts étaient de sexe masculin.

Les répartitions des noyades accidentelles et des décès en Ile-de-France selon l'âge et le lieu de survenue sont décrites dans le tableau 51 de l'annexe 5.

Plus de la moitié des victimes était des résidents habituels du département de la noyade et 26 % était des touristes français (23 % non renseignées).

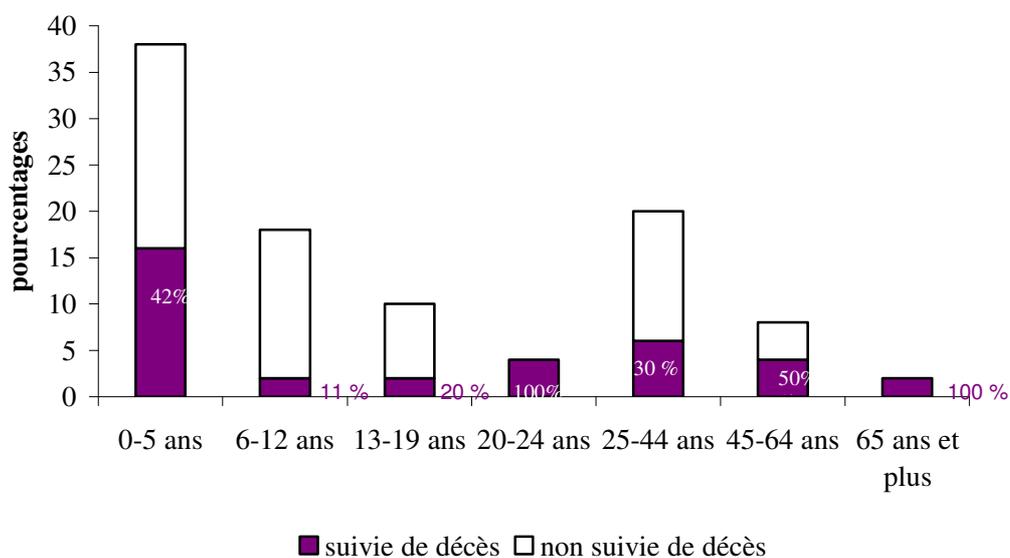
### **Devenir des victimes**

Parmi les 53 victimes de la région Ile-de-France, 18 sont décédées (34%) et une a conservé des séquelles (2%).

La répartition des noyades mortelles ou non en Ile-de-France selon l'âge est représentée figure 20.

Parmi les 21 noyades de stade grande noyade ou anoxie (40 % du total), 15 (71 %) ont été suivies de décès.

Figure 20. Répartition des noyades accidentelles et des décès en Ile-de-France selon l'âge, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004.



### Principales circonstances de survenue

Une chute (29 %), le manque de surveillance (29 %) et ne pas savoir nager (21 %) ont été mentionnés le plus fréquemment.

### Conclusion

En Ile-de-France, une forte proportion d'enfants en bas âge s'est noyée dans d'autres lieux (baignoire, poubelle, récupérateur d'eau de pluie...), en plan d'eau et en piscine. Les jeunes enfants étant attirés par l'eau et n'ayant pas conscience du danger, la surveillance rapprochée des enfants en bas âge doit être particulièrement recommandée en présence d'un point d'eau.

## 9. Autres régions

La répartition des noyades accidentelles selon l'âge et le lieu de survenue dans les autres régions sont décrites en annexe 5.

## 10. Conclusion

Chaque région présente des spécificités en termes de population concernée et de circonstances de noyades, mais on peut dégager différents facteurs à l'origine de ces noyades :

- facteurs individuels : problèmes de santé, condition physique des personnes de plus de 45 ans.
- facteurs environnementaux : présence de courants en Aquitaine et en Pays de la Loire, conditions météorologiques comme la tempête en Languedoc-Roussillon.

- facteurs comportementaux : risques liés à la pratique du bateau, de la plongée apnée ou bouteille notamment en Poitou-Charentes, en Corse et en Bretagne.

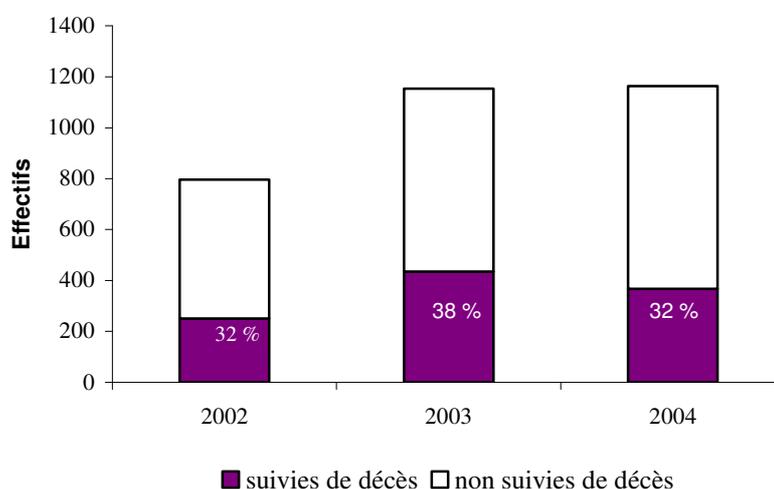
## E – Evolution des noyades accidentelles entre 2002 et 2004

L'enquête NOYADES 2002 avait recensé toutes les noyades ayant nécessité l'intervention des secours organisés, quel que soit le devenir. Pour l'analyse de l'évolution des noyades accidentelles entre 2002 et 2004, seules les noyades accidentelles suivies d'une hospitalisation ou d'un décès ont été retenues.

En 2002, on avait enregistré 796 noyades accidentelles dont 252 décès. En 2003, on a observé une augmentation de 45 % du nombre de noyades accidentelles et de 73 % du nombre de décès.

Entre 2003 et 2004, le nombre de noyades accidentelles est resté sensiblement le même ; il est passé de 1154 à 1163, soit une augmentation de +0,8 %. Mais le nombre de décès a globalement diminué de 15,4 % ; il a varié de 435 à 368 décès (figure 21).

Figure 21. Noyades accidentelles et décès, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2002, 2003, 2004.

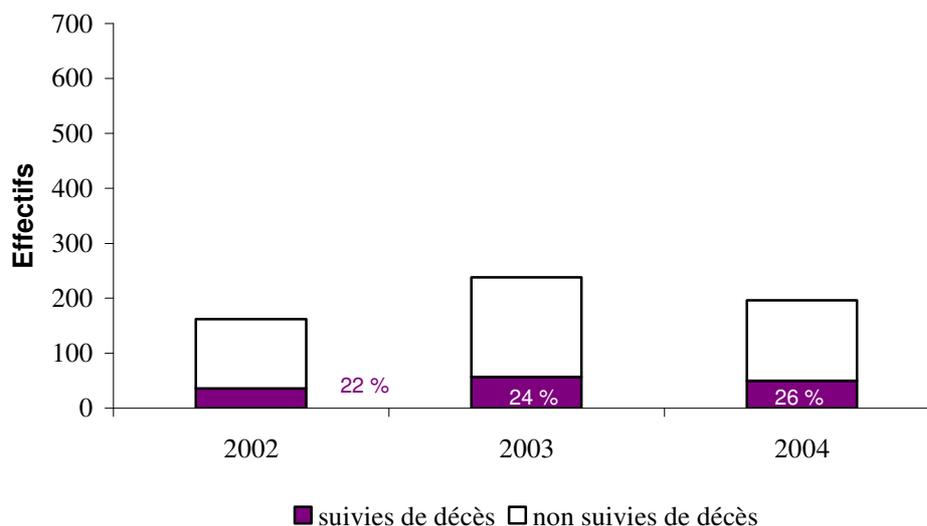


L'augmentation observée en 2003 a été attribuée aux conditions météorologiques particulières de l'été 2003, comme la canicule dans certaines régions et le très beau temps dans d'autres, qui ont entraîné une augmentation du nombre de baignades par rapport à l'été précédent et ainsi provoqué une augmentation du nombre de noyades. Mais une meilleure exhaustivité de l'enquête peut expliquer aussi pour une part cette augmentation. En effet, la stabilité du nombre de noyades accidentelles en 2004 par rapport à 2003 conforte l'idée d'une amélioration croissante d'une année sur l'autre de la participation des différents intervenants sur le terrain. Le nombre de décès est en baisse en 2004 mais reste encore élevé malgré la campagne nationale de prévention des noyades en piscine privée, cours d'eau, plan d'eau et mer menée en 2004 [22].

## 1. Evolution selon le lieu de noyade

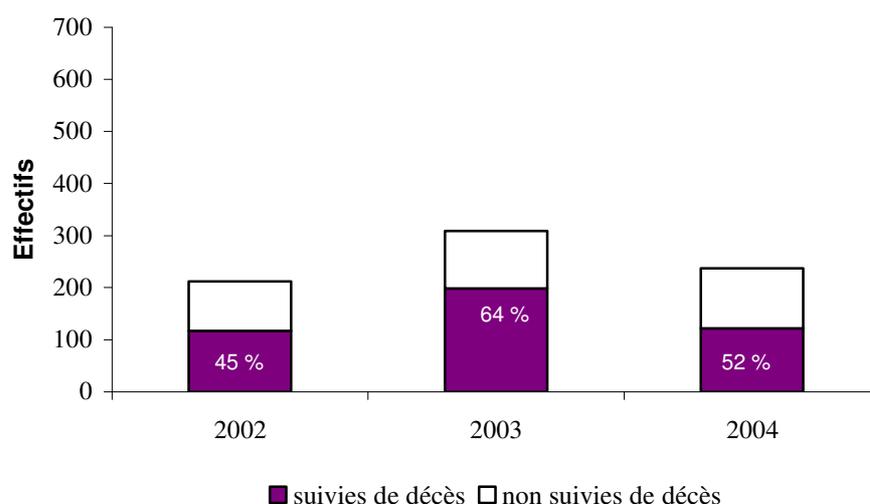
En piscine, une augmentation moyenne du nombre de noyades accidentelles (+47 %) et du nombre de décès (+58 %) a été observée entre 2002 et 2003. Une diminution entre 2003 et 2004 est relevée pour les noyades (-19 %) et pour les décès (-12 %) (figure 22).

Figure 22. Noyades accidentelles et décès en piscine, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2002, 2003, 2004.



En cours d'eau et plan d'eau, une augmentation moyenne du nombre de noyades accidentelles (+46 %) et une augmentation importante du nombre de décès (+69 %) ont été observées entre 2002 et 2003. Une diminution moyenne est relevée entre 2003 et 2004 pour les noyades (-23 %) et pour les décès (-38 %) (figure 23).

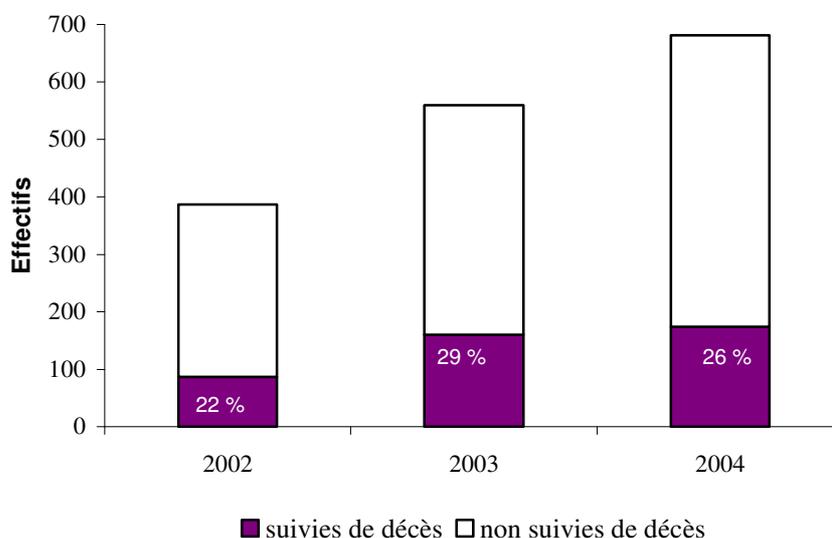
Figure 23. Noyades accidentelles et décès en cours d'eau et plan d'eau, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2002, 2003, 2004.



En mer, une augmentation moyenne du nombre de noyades accidentelles (+45 %) et une augmentation importante du nombre de décès (+84 %) ont été observées entre 2002 et

2003. Une augmentation moyenne des noyades (+22 %) et faible des décès (+9 %) est relevée entre 2003 et 2004 (figure 24).

Figure 24. Noyades accidentelles et décès en mer, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2002, 2003, 2004.



Entre 2002 et 2003, une augmentation moyenne du nombre de noyades est observée quel que soit le lieu. L'augmentation du nombre de décès a été plus forte en mer qu'en cours d'eau et plan d'eau et qu'en piscine.

Entre 2003 et 2004, la diminution du nombre de noyades est relevée en piscine, en cours d'eau et en plan d'eau et une augmentation moyenne est observée en mer. Quant aux nombres de décès, ils ont diminué modérément en piscine, moyennement en cours d'eau et plan d'eau et ont augmenté faiblement en mer.

On observe donc, en 2004, un retour à la normale des noyades en piscine et des noyades en cours d'eau et plan d'eau et une augmentation des noyades en mer.

## 2. Evolution selon les régions

Le nombre de noyades accidentelles et de décès a augmenté fortement dans certaines régions entre 2002 et 2003 et diminué moyennement entre 2003 et 2004. Il s'agissait des régions Alsace, Basse-Normandie, Bourgogne, Ile-de-France, Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes. Les conditions météorologiques de l'été 2003, de très beau temps voire de canicule, ont probablement joué un rôle dans ces évolutions (tableaux 7 et 8).

Tableau 7. Noyades accidentelles selon les régions, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2002, 2003, 2004.

	2002	2003	2004	Variation 2002-2003 %	Variation 2003-2004 %
Alsace	8	20	11	+150%	-45%
Aquitaine	97	124	169	+28%	+36%
Auvergne	9	8	9	-11%	+13%
Basse-Normandie	5	41	13	+720%	-68%
Bourgogne	17	27	12	+59%	-56%
Bretagne	16	83	74	+419%	-11%
Centre	18	20	38	+11%	+90%
Champagne-Ardenne	12	11	19	-8%	+73%
Corse	32	21	70	-34%	+233%
Franche-Comté	7	8	12	+14%	+50%
Haute-Normandie	11	10	8	-9%	-20%
Ile-de-France	45	69	53	+53%	-23%
Languedoc-Roussillon	79	197	223	+149%	+12%
Limousin	4	3	10	-25%	+233%
Lorraine	10	14	16	+40%	+14%
Midi-Pyrénées	14	26	26	+86%	-
Nord-Pas-De-Calais	36	18	24	-50%	+33%
Outre-mer	24	18	24	+25%	+33%
Pays de la Loire	55	90	65	+64%	-28%
Picardie	11	11	9	-	-18%
Poitou-Charentes	44	77	55	+75%	-29%
Provence Alpes					
Côte d'Azur	188	162	177	-14%	+9%
Rhône-Alpes	53	96	44	+81%	-54%

Tableau 8. Décès par noyade accidentelle selon les régions, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2002, 2003, 2004.

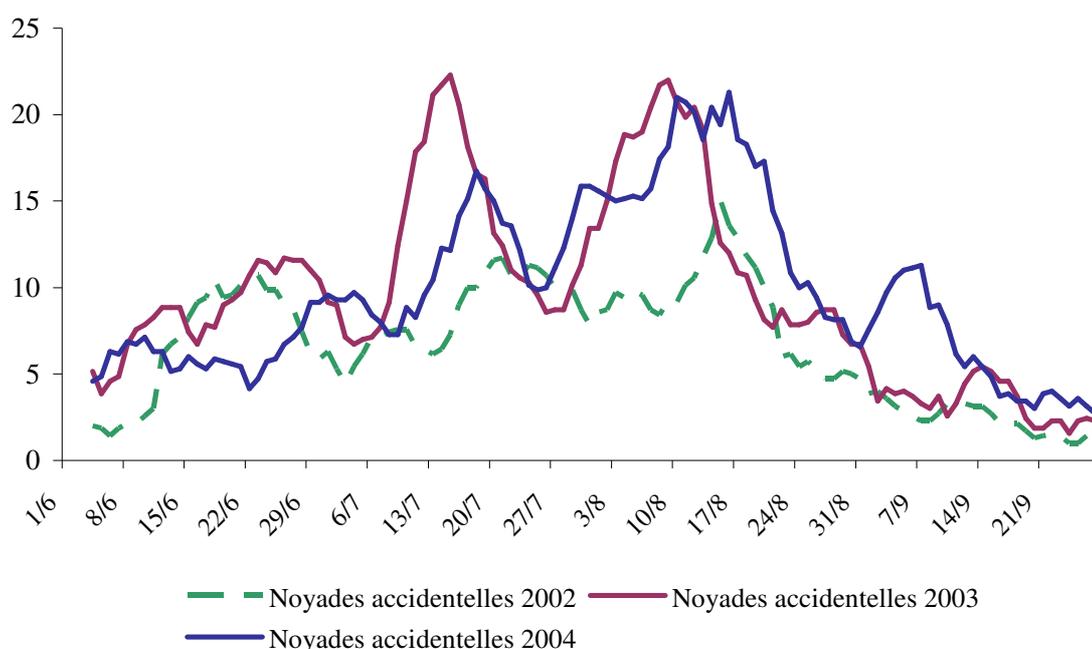
	2002	2003	2004	Variation 2002-2003 N (%)	Variation 2003-2004 N (%)
Alsace	3	8	4	+167%	-50%
Aquitaine	20	40	30	+100%	-25%
Auvergne	4	7	1	+75%	-86%
Basse-Normandie	1	16	2	+1500%	-88%
Bourgogne	10	22	7	+120%	-68%
Bretagne	10	30	26	-200%	-13%
Centre	7	9	16	+29%	+78%
Champagne-Ardenne	5	6	11	+20%	+83%
Corse	13	6	22	-54%	+267%
Franche-Comté	0	5	9	+5	+80%
Haute-Normandie	3	5	2	+67%	-60%
Ile-de-France	17	16	18	-6%	+13%
Languedoc-Roussillon	21	49	63	+133%	+29%
Limousin	2	2	6	-	+200%
Lorraine	7	11	9	+57%	-18%
Midi-Pyrénées	7	11	9	+57%	-18%
Nord-Pas-De-Calais	5	10	12	+100%	+20%
Outre-mer	19	13	8	-32%	-38%
Pays de la Loire	10	30	21	+200%	-30%
Picardie	7	6	6	-14%	-
Poitou-Charentes	13	26	14	+100%	-46%
Provence Alpes					
Côte d'Azur	44	66	60	+50%	-9%
Rhône-Alpes	24	41	11	+71%	-73%

### 3. Evolution selon la période

Les répartitions quotidiennes des noyades accidentelles en 2002, 2003 et 2004 sont représentées figure 25.

Du 1<sup>er</sup> juin au 10 août, la courbe de répartition quotidienne des noyades accidentelles en 2004 se situe globalement en dessous de celle de 2003, avec un pic observé vers le 20 juillet 2004. A partir du 10 août, la tendance s'inverse et la courbe des noyades accidentelles 2004 se trouve au dessus de celle de 2003, avec notamment deux pics entre le 10 et le 24 août et lors de la première quinzaine de septembre. Les tendances observées en 2003 sont probablement liées aux conditions météorologiques exceptionnelles de l'été 2003 : canicule dans certaines régions, très beau temps dans d'autres. Le pic de noyades accidentelles relevé entre le 10 et le 24 août 2004 semble avoir été occasionné en raison des intempéries de cette quinzaine : tempête et forts courants en Méditerranée.

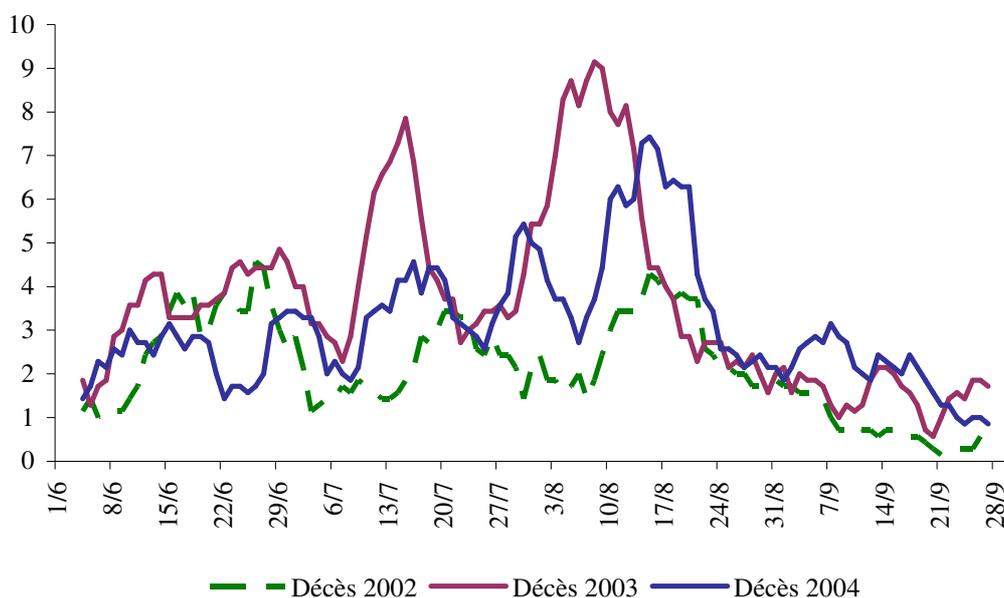
Figure 25. Répartitions quotidiennes des noyades accidentelles, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2002, 2003 et 2004 (en moyenne mobile 7 jours)



Les répartitions quotidiennes des décès par noyade accidentelle en 2002, 2003 et 2004 sont représentées figure 26.

Du 1<sup>er</sup> juin au 15 août, la courbe de répartition quotidienne des décès par noyade accidentelle en 2004 se situe au-dessous de celle de 2003. Après le 15 août, cette tendance s'inverse et la courbe des décès par noyade accidentelle 2004 se trouve globalement au dessus de celle de 2003, avec un pic observé du 10 au 24 août, probablement en rapport avec les intempéries, tempête et forts courants, ayant eu lieu en Méditerranée.

Figure 26. Répartitions quotidiennes des décès par noyade accidentelle, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2002, 2003 et 2004 (en moyenne mobile 7 jours)



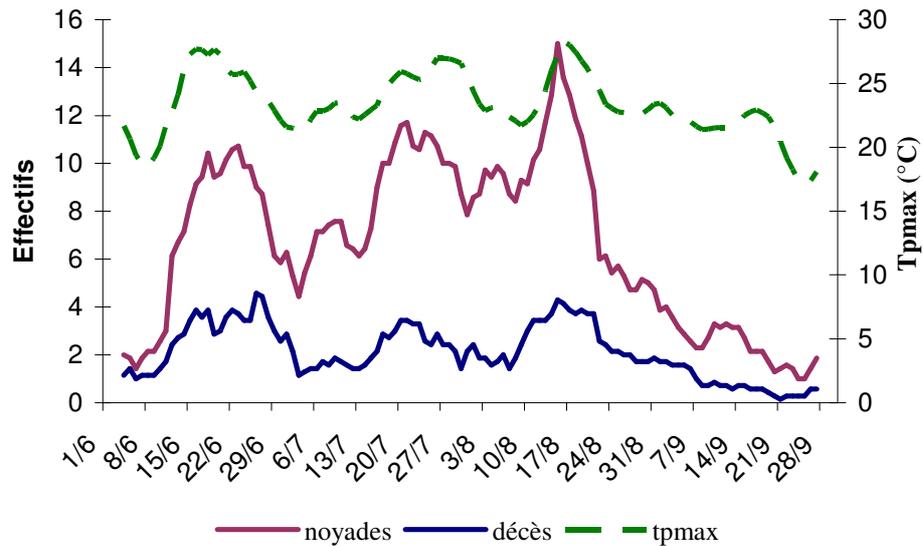
#### 4. Analyse des facteurs d'évolution

Différents arguments peuvent être avancés pour expliquer l'évolution du nombre de noyades accidentelles d'une année sur l'autre : les variations de conditions météorologiques, l'évolution du nombre de touristes pratiquant une activité liée à l'eau, l'augmentation du nombre de piscines privées.

##### Conditions météorologiques : température maximale

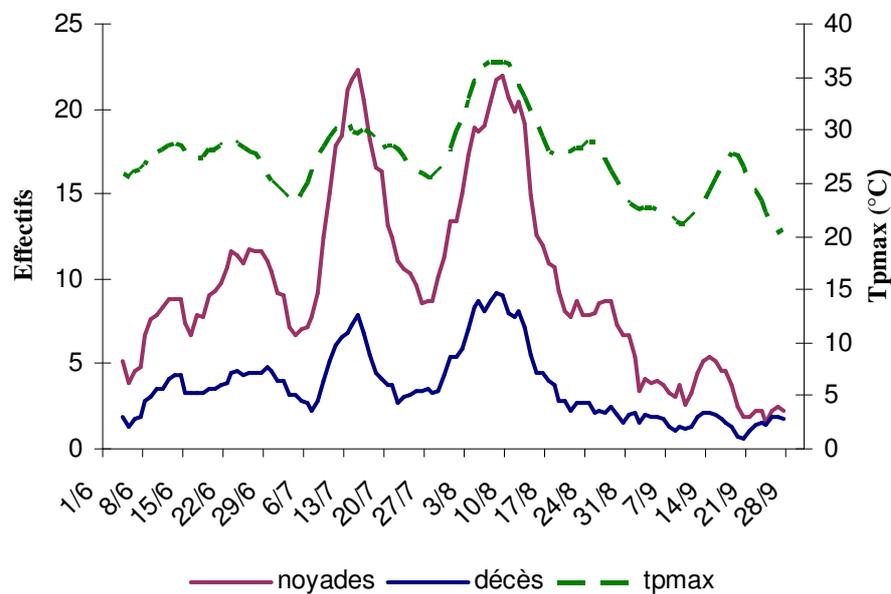
En 2002, la courbe de répartition quotidienne du nombre de noyades accidentelles a tendance à suivre la courbe de température maximale (figure 27). Le nombre quotidien de noyades accidentelles a augmenté lorsque la température maximale s'est élevée ( $r=0,63$ ,  $p<0,001$ ).

Figure 27. Répartition quotidienne des noyades accidentelles, des décès et de la température maximale, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2002 (en moyenne mobile 7 jours) (Source : Météo France)



En 2003, la courbe de répartition quotidienne du nombre de noyades accidentelles a tendance à suivre la courbe de température maximale (figure 28). Le nombre quotidien de noyades accidentelles a augmenté lorsque la température maximale s'est élevée ( $r=0,66$ ,  $p<0,001$ ).

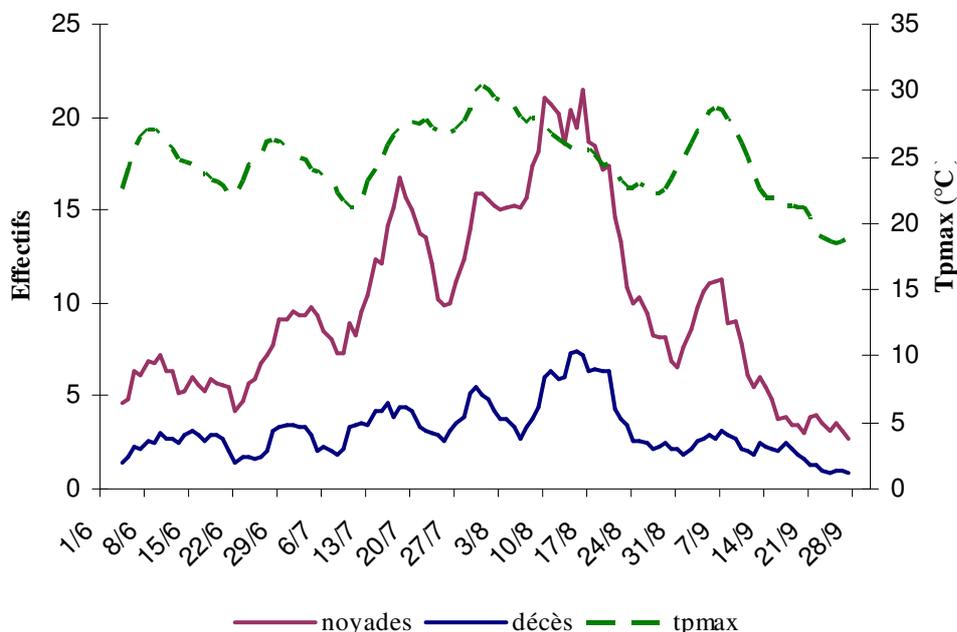
Figure 28. Répartition quotidienne des noyades accidentelles, des décès et de la température maximale, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2003 (en moyenne mobile 7 jours) (Source : Météo France)



En 2004, au mois de juillet et de septembre, la courbe de répartition quotidienne du nombre de noyades accidentelles a tendance à suivre la courbe de température maximale (figure 29). Le nombre quotidien de noyades accidentelles a augmenté lorsque la température maximale s'est élevée ( $r=0,45$ ,  $p<0,001$ ). Mais au mois d'août, on a observé une augmentation des noyades accidentelles alors que la température maximale a diminué.

Ceci est probablement en lien avec les intempéries, tempête et forts courants, ayant eu lieu en Méditerranée.

Figure 29. Répartition quotidienne des noyades accidentelles, des décès et de la température maximale, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004 (en moyenne mobile 7 jours) (Source : Météo France)



Pour ces trois années, davantage en 2002 et 2003 que 2004, on a observé que l'élévation de la température maximale a été associée à une augmentation du nombre de noyades accidentelles. L'augmentation de la température maximale, favorise probablement une augmentation du nombre de baignades et entraîne ainsi une augmentation du nombre de noyades.

### Nombre de piscines privées

Le nombre de décès d'enfants de moins de 6 ans en piscine privée a tendance à diminuer alors que le nombre de piscines privées a fortement augmenté depuis l'année 2000 (+49 %) (tableau 9).

Tableau 9. Décès par noyade accidentelle d'enfants de moins de 6 ans en piscine privée, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2000-2004 et nombre de piscines privées (Source : Fédération des professionnels de la piscine)

Années	Décès d'enfants de moins de 6 ans en piscine privée	Nombre de piscines privées
2000	32	708 000
2001	23	773 000
2002	14	854 000
2003	25	928 000
2004	17	1 056 000

## 5. Conclusion

Alors que le nombre de noyades accidentelles et le nombre de décès avaient fortement augmenté entre 2002 et 2003 à cause des conditions météorologiques particulières de l'été 2003, le nombre de noyades accidentelles est resté sensiblement le même en 2004 par rapport à 2003, probablement en raison d'une meilleure exhaustivité de l'enquête. Le nombre de décès a diminué mais reste élevé malgré la campagne nationale de prévention des noyades menée en 2004.

Les conditions météorologiques, canicule et très beau temps en 2003, intempéries en 2004, ont expliqué en partie les répartitions quotidiennes des noyades accidentelles au cours des étés 2003 et 2004. Globalement, l'élévation de la température maximale a été associée à une augmentation du nombre de noyades accidentelles, excepté en août 2004, où les intempéries ont provoqué une hausse des noyades.

Malgré l'augmentation annuelle du nombre de piscines privées, on a observé une tendance à la diminution du nombre de décès d'enfants de moins de six ans en piscine privée depuis ces cinq dernières années, ce qui montre que des progrès ont été réalisés grâce aux campagnes de prévention des noyades en piscine privée. Les actions de prévention en eau douce et en mer devraient être renforcées afin d'améliorer la prise de conscience des risques de la baignade dans les eaux naturelles.



# Synthèse

L'enquête NOYADES 2004 a été réalisée sur l'ensemble des départements français pour la troisième année consécutive. Comme en 2002 et 2003, l'enquête NOYADES 2004 a permis de mesurer l'importance en termes de morbidité et de mortalité des noyades en France au cours de l'été. Elle a permis de fournir des résultats précis, sur le nombre de personnes victimes de noyade entre les mois de juin et septembre, de décrire les caractéristiques démographiques, les circonstances et le devenir des noyés ainsi que leur répartition selon le lieu de survenue et selon les régions françaises.

Il y a assez peu de travaux similaires réalisés à l'étranger : on peut citer les enquêtes en Australie, en Amérique du nord ou parfois dans les pays européens [33,34,36,38]. De telles enquêtes exhaustives nationales sont difficiles à mettre en œuvre dans de bonnes conditions dans la mesure où elles nécessitent la participation de nombreux intervenants sur le terrain, c'est-à-dire l'ensemble des secours organisés, les préfetures et les services hospitaliers ayant accueilli les noyés.

L'enquête a été lancée par la circulaire interministérielle de campagne contre les risques de noyade, elle présentait donc un caractère obligatoire. Le questionnaire de l'enquête d'une seule page était constitué de questions fermées afin de faciliter le recueil des informations par les services de secours. Une relance a été réalisée en fin d'enquête auprès des services de secours et des départements afin de s'assurer que tous les cas de noyade avaient bien été signalés. De plus, la presse a été consultée pour garantir la meilleure exhaustivité possible.

Au total, 1163 noyades accidentelles, dont 368 décès (32 %) ont été enregistrées. Tous les âges ont été concernés, mais particulièrement les enfants de moins de 6 ans et les personnes de plus de 45 ans. Les hommes ont représenté plus des deux tiers des victimes. Près de la moitié des noyés étaient des touristes.

Ces noyades sont survenues dans tous les lieux de baignade. Une majorité a eu lieu en mer (59 % des noyades), dont la moitié chez des personnes d'âge mûr en raison de problèmes de santé. En piscine privée (12 % des noyades), près de la moitié des victimes étaient des enfants de moins de 6 ans, qui ont échappé à la surveillance des adultes. En cours d'eau (10 % des noyades), une majorité étaient des adultes qui ont fait une chute alors que souvent la baignade était interdite. En plan d'eau (10 % des noyades), une majorité étaient des adultes, qui se sont noyés pour la plupart en raison d'une pathologie alors que la baignade n'était pas surveillée. En piscine publique ou privée d'accès payant (5 % des noyades), la moitié des victimes étaient des enfants de moins de 13 ans, qui ne savaient pas nager. Dans les autres lieux (4 % des noyades), une majorité était des enfants de moins de 6 ans, qui ont échappé à la surveillance des adultes.

Trois régions maritimes ont concentré la moitié des noyades : le Languedoc-Roussillon (19 % des noyades et 17 % des décès), la Provence-Alpes-Côte-d'Azur (15 % des noyades et 16 % des décès) et l'Aquitaine (15 % des noyades et 8 % des décès). Les autres régions les plus touchées ont été la Bretagne, la Corse, le Pays de la Loire, le Poitou-Charentes et l'Ile-de-France. Dans ces régions essentiellement maritimes, la prévention devrait être orientée à l'attention des touristes afin qu'ils tiennent davantage compte de leur condition physique, qu'ils s'informent sur l'état de la mer et sur les conditions météorologiques, qu'ils respectent les consignes de sécurité et qu'ils ne prennent pas de risques lors de la pratique d'activités nautiques.

Alors que le nombre de noyades a augmenté entre 2002 et 2003, l'analyse de l'évolution 2003-2004 a montré que le nombre de noyades accidentelles est resté sensiblement le même probablement en raison d'une meilleure exhaustivité de l'enquête et que le nombre de décès a diminué mais reste élevé malgré la campagne nationale de prévention des noyades menée en 2004. Alors que le nombre de piscines privées est en forte augmentation, le nombre de décès d'enfants de moins de 6 ans en piscine privée a diminué. Les actions de prévention en eau douce et en mer, devraient être renforcées afin d'améliorer la prise de conscience des risques de la baignade dans les eaux naturelles.

Les conditions météorologiques, ont expliqué en partie les répartitions quotidiennes des noyades accidentelles au cours de l'été. Globalement, l'élévation de la température maximale a été associée à une augmentation du nombre de noyades accidentelles, excepté en août 2004 où les intempéries ont provoqué une hausse des noyades. Les actions de prévention devraient insister sur l'importance de tenir compte des facteurs environnementaux, comme les conditions météorologiques et l'état de la mer.

Ce système de surveillance a permis de mieux connaître le problème des noyades en France. Il a fourni des informations sur les caractéristiques des victimes, sur la répartition des noyades selon les lieux et les régions et sur les circonstances de survenue qui sont utiles pour la mise en place d'actions de prévention.

Il a permis aussi de suivre l'évolution du nombre de noyades d'une année sur l'autre et d'apporter des éléments pour l'évaluation des campagnes de prévention. Cependant l'une des principales limites de ce type d'analyse est la variation de l'exhaustivité d'une année sur l'autre, qui est difficile à mesurer.

L'enquête NOYADES a fourni des résultats complets en 2002, 2003 et 2004 qui, bien qu'ayant varié quantitativement d'une année sur l'autre, ont été stables en terme de caractéristiques des victimes et de circonstances de survenue de noyade. Ils ont ainsi permis d'établir des messages de prévention qui restent valables d'une année sur l'autre. L'enquête NOYADES n'a pas été reconduite en 2005 afin d'une part de ménager les équipes de secours qui recueillent les informations sur le terrain et d'autre part de nous permettre d'étudier d'autres types d'accidents de la vie courante. En revanche, la campagne nationale de prévention des noyades coordonnée par l'Inpes a été maintenue [39]. Cette enquête sera renouvelée en 2006 dans la mesure où la loi relative à la sécurité des piscines prévoit une analyse de l'évolution des noyades en piscine privée afin de mesurer l'efficacité de la mise en place d'un dispositif de sécurité normalisé pour les piscines privées enterrées.

## Conclusion

Les résultats de l'enquête NOYADES 2004 conduisent à renforcer les messages de prévention des années précédentes. Le maintien d'une campagne annuelle de prévention des noyades doit rester une priorité, bien des décès apparaissant comme évitables. On peut rappeler en particulier qu'une surveillance permanente et rapprochée des jeunes enfants doit être exercée par un adulte responsable en tout lieu de baignade et même lorsqu'un dispositif de sécurité conforme aux normes et correctement utilisé est présent autour de la piscine. Il serait nécessaire de renforcer l'apprentissage de la nage chez les enfants. Ne pas être seul lors des activités de pêche ou de bateau est à conseiller. La baignade dans les zones surveillées ainsi que le respect des interdictions de baignade est à recommander. Une signalisation aux abords des plans d'eau pourrait être mise en place pour informer des risques de la baignade dans ces lieux naturels. Le grand public devrait apprendre la réanimation cardio-pulmonaire pour pouvoir intervenir avant l'arrivée des secours. Des conseils de prudence doivent être répétés comme ne pas surestimer ses capacités physiques, ainsi que la nécessité de s'informer sur l'état de la mer et sur les conditions météorologiques.



# Bibliographie

- 1 - World Health Organization. Guidelines for Safe Recreational-water Environments. Vol. 2: Swimming Pools, Spas and similar Recreational-water Environments. Chapter 2 : Drowning, injuries and pool safety management.
- 2 - Les accidents de la vie courante. Bull Epidemiol Hebd 2004, numéro thématique 19-20 : 73-84.
- 3 - Duval C, Salomon L. Les accidents de la vie courante. La documentation française, Paris, 1997.
- 4 - Harries M. Drowning and near-drowning. BMJ 1986 ; 293 : 122-4.
- 5 - Ibsen LM, Koch T. Submersion and asphyxial injury. Crit Care Med 2002 ; 30 (suppl.) : S402-8.
- 6 - Modell JH. Drowning. N Engl J Med 1993 ; 328 : 253-256.
- 7 - Sachdeva R.C. Near drowning. Crit Care Clin 1999 ; 15 : 281-96.
- 8 - American Academy of Pediatrics, Committee on Injury, Violence, and Poison Prevention. Prevention of drowning in infants, children, and adolescents. Pediatrics 2003 ; 112 : 437-9.
- 9 - Barry W, Little T.M, Sibert J.R, Childhood drowning in private swimming pools : an available cause of death. BMJ 1982 ; 285 : 542-3.
- 10 - Blum C, Shield J. Toddler drowning in domestic swimming pools. Inj Prev 2000 ; 6 : 288-90.
- 11 - Brenner RA, Trumble AC, Smith G, Kessler EP, Overpeck MD. Where children drown, United States, 1995. Pediatrics 2001 ; 108 : 85-9.
- 12 - Gauthier M. La noyade chez l'enfant. Rev Prat (Paris) 1990 ; 40 (9) : 812-6.
- 13 - Kemp A.M, Sibert J.R, Drowning and near-drowning in children in United Kingdom : lessons for prevention. BMJ 1992 ; 304 : 1143-6.
- 14 - Lavaud J, Rakotoambinina B. Epidémiologie et prévention des noyades de l'enfant. Période 1979-1989. La Revue des SAMU. 1990 ; 6 : 244-49.
- 15 - Levêque B. A propos des noyades de l'enfant. Arch Pediatr 2000 ; 7 : 317.
- 16 - Reiser V, Fayolle J.L, Sandre D, Gouyon J.B. Noyades en piscine privée. Quelques recommandations simples aux parents pourraient réduire ce risque. Rev Prat 1991 ; 5 : 1666-8.
- 17 - Tursz A. Les accidents de l'enfant : données épidémiologiques. In : Cliniques de pédiatrie : la prévention et l'enfant. Paris : Vigot, 1987 : 69-79.

- 18 - Thélot B. Enquête noyades 2001. Institut de veille sanitaire. Mars 2003.
- 19 - Ermanel C, Thélot B. Surveillance épidémiologique des noyades. Enquête NOYADES 2002. Institut de veille sanitaire. Juin 2003.
- 20 - Ermanel C, Thélot B. Enquête NOYADES 2002, analyses complémentaires. Institut de veille sanitaire. Février 2004.
- 21 - Ermanel C, Ricard C, Thélot B. Surveillance épidémiologique des noyades. Enquête NOYADES 2003. Institut de veille sanitaire. Novembre 2004.
- 22 - Dossier de presse « prévention et protection pour lutter efficacement contre les noyades ». Institut national de prévention et d'éducation pour la santé. 6 mai 2004.
- 23 - Loi n° 2003-9 relative à la sécurité des piscines. JO n°3 du 4 janvier 2003 ; p 278.
- 24 - Résultats intermédiaires de l'enquête NOYADES 2004 (1<sup>er</sup> juin-27 juillet). Communiqué de presse. 2 août 2004. Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, DDSC et Institut de veille sanitaire.
- 25 - Résultats intermédiaires de l'enquête NOYADES 2004 (1<sup>er</sup> juin-16 août). Communiqué de presse. 3 septembre 2004. Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, DDSC et Institut de veille sanitaire.
- 26 - Enquête NOYADES 2004, résultats préliminaires. Institut de veille sanitaire. Décembre 2004.  
[http://www.invs.sante.fr/publications/2004/enq\\_%20noyades\\_2004/enq\\_noyades\\_231204.pdf](http://www.invs.sante.fr/publications/2004/enq_%20noyades_2004/enq_noyades_231204.pdf)
- 27 - Ermanel C, Ricard C, Thélot B. Surveillance épidémiologique des noyades accidentelles en France au cours de l'été 2004. Urgence Pratique 2005 ; 69 : 49-52.
- 28 - Lebart L, Morineau A, Lambert T et Pleuvret P. SPAD : système pour l'analyse des données – Manuel de référence, Centre International de Statistique et d'Informatique Appliquées, Paris, 1999.
- 29 - Lebart L, Morineau A, Piron M. Statistique exploratoire multidimensionnelle. Dunod, Paris, 1995.
- 30 - Décret n°2003-1389 du 31 décembre 2003 relatif à la sécurité des piscines et modifiant le code de la construction et de l'habitation. JO n°1 du 1 janvier 2004 ; p 89.
- 31 - Décret n°2004-449 du 7 juin 2004 modifiant le décret n°2003-1389 du 31 décembre 2003 relatif à la sécurité des piscines et modifiant le code de la construction et de l'habitation. JO du 8 juin 2004 et JO du 12 juin 2004.
- 32 - Wintermute G.J., Kraus G.F, Teret S.P, Wright M.A. Drowning in childhood and adolescence : a population-based study. Am J Public Health 1987 ; 77 : 830-2.
- 33 – Nonfatal and fatal drownings in recreational water settings. United States, 2001-2002. MMWR 2004 ; 53 (21) : 447-452.

34 - NSW Water Safety Taskforce. NSW Department of Sport and Recreation. NSW Water Safety Framework : 2001-2003.

35 - Quan L, Cummings P. Characteristics of drowning by different age groups. *Inj Prev* 2003; 9 : 163-8.

36 - Secrétariat aux loisirs et au sport du Québec. Les faits saillants sur les noyades et autres décès liés à l'eau au Québec ; 2002.

37 - Schmidt P, Madea B. Death in the bathtub involving children. *Forensic Science International*. 1995 ; 72 : 147-155.

38 - Lindholm P, Steensberg J. Epidemiology of unintentional drowning and near-drowning in Denmark in 1995. *Inj Prev* 2000 ; 6 : 29-31.

39 - Dossier de presse "Risques de noyade. Un réflexe en plus, un risque en moins". Institut national de prévention et d'éducation pour la santé. Juin 2005.



# **ANNEXES**



## **Annexe 1 : Questionnaire de l'enquête**



**Annexe 2 : Circulaire interministérielle de campagne  
contre les risques de noyade**



## **Annexe 3 : Noyades intentionnelles et noyades d'origine inconnue**



## Noyades intentionnelles

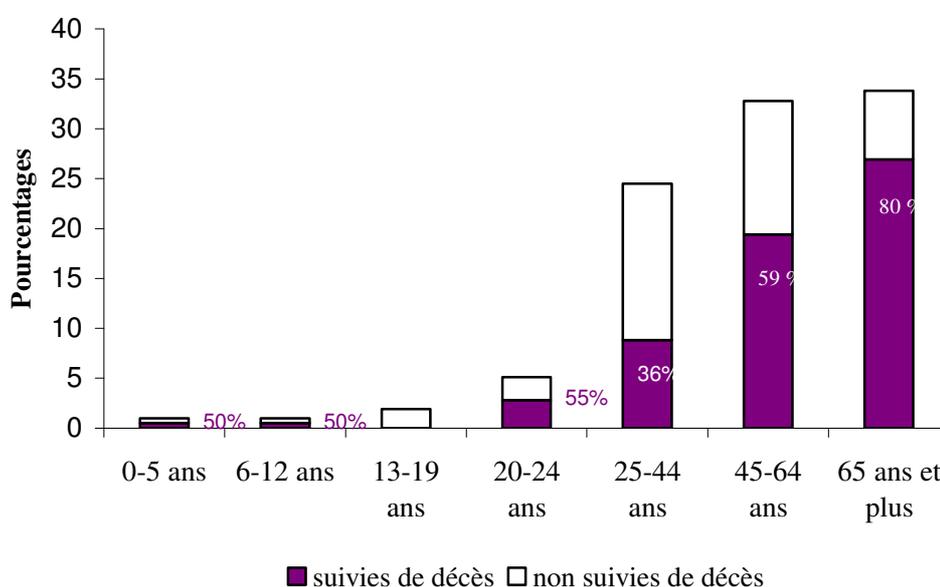
L'enquête NOYADES 2004 a recensé 226 noyades intentionnelles dont 218 suicides ou tentatives de suicides et 8 agressions.

Parmi ces noyades, 95 décès ont été enregistré, soit 42 %.

## Caractéristiques démographiques

Les deux tiers des victimes étaient âgés de plus de 45 ans. L'âge médian est de 54 ans (min = 1 an, max = 93 ans). Il s'agissait de femmes dans 60 % des cas.

Figure 3a. Répartition des noyades intentionnelles et des décès selon l'âge des victimes, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004



## Répartition des victimes selon le lieu de survenue

Les noyades intentionnelles ont eu lieu principalement en cours d'eau (58,4 %) et en plan d'eau (22,1 %).

Tableau 3a. Répartition des noyades intentionnelles et des décès selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004 (Les décès sont indiqués entre parenthèses)

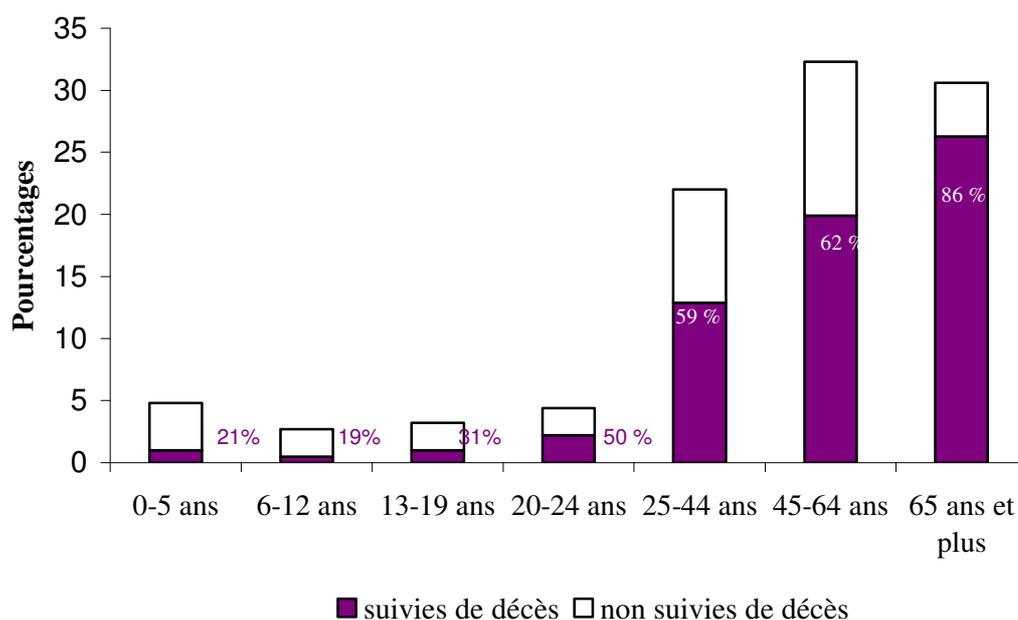
	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	ND	Total	%
<b>Piscines</b>	-	1 9%	-	-	2(1) 18%	1 9%	7(6) 64%	-	<b>11(7)</b> 100%	<b>4,9</b>
dont :										
• privées familiales	-	-	-	-	-	-	7(6) 100%	-	<b>7(6)</b> 100%	<b>3,1</b>
• privées à usage collectif	-	-	-	-	-	1 100%	-	-	<b>1</b> 100%	<b>0,4</b>
• publiques ou privées payantes	-	1 33%	-	-	2(1) 67%	-	-	-	<b>3(1)</b> 100%	<b>1,3</b>
<b>Cours d'eau</b>	-	-	3 2%	10(5) 8%	30(8) 24%	45(23) 37%	35(26) 28%	9(3)	<b>132(65)</b> 100%	<b>58,4</b>
<b>Plans d'eau</b>	2(1) 4%	1(1) 2%	1 2%	-	10(4) 20%	15(13) 30%	20(18) 40%	1(1)	<b>50(38)</b> 100%	<b>22,1</b>
<b>Mer</b>	-	-	-	1(1) 7%	5(1) 33%	7(3) 47%	2(1) 13%	-	<b>15(6)</b> 100%	<b>6,6</b>
dont :										
• < 300 m	-	-	-	1(1) 7%	5(1) 33%	7(3) 47%	2(1) 13%	-	<b>15(6)</b> 100%	<b>6,6</b>
• > 300 m	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Autres</b>	-	-	-	-	6(5) 33%	3(2) 17%	9(7) 50%	-	<b>18(14)</b>	<b>8,0</b>
<b>Total</b>	<b>2(1)</b>	<b>2(1)</b>	<b>4</b>	<b>11(6)</b>	<b>53(19)</b>	<b>71(42)</b>	<b>73(58)</b>	<b>10(4)</b>	<b>226(128)</b>	
<b>%</b>	<b>0,9</b>	<b>0,9</b>	<b>1,9</b>	<b>5,0</b>	<b>24,5</b>	<b>32,9</b>	<b>33,8</b>	<b>-</b>		<b>100</b>

## Noyades d'origine inconnue

L'enquête NOYADES 2004 a recensé 226 noyades d'origine inconnue dont 145 sont décédées, soit 64,2 %.

Près des deux tiers des victimes étaient âgées de plus de 45 ans (63 %). L'âge médian est de 54 ans. Il s'agissait d'hommes dans les deux tiers des cas.

Figure 3b. Répartition des noyades d'origine inconnue et des décès selon l'âge des victimes, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004



Les principaux lieux de survenue ont été les cours d'eau (42,9 %), la mer (25,2 %) et les plans d'eau (15,9 %).

Tableau 3b. Répartition des noyades d'origine inconnue et des décès selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004 (Les décès sont indiqués entre parenthèses).

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	ND	Total	%
<b>Piscines</b>	2 13%	2 13%	-	-	2(1) 13%	5(5) 31%	4(4) 25%	1	<b>16(10)</b> 100%	<b>7,0</b>
dont :										
• privées familiales	1 10%	-	-	-	-	5(5) 50%	4(4) 40%	-	<b>10(9)</b> 100%	<b>4,4</b>
• privées à usage collectif	1 50%	-	-	-	1 50%	-	-	-	<b>2</b> 100%	<b>0,9</b>
• publiques ou privées payantes	-	2 66%	-	-	1(1) 33%	-	-	1	<b>4(1)</b> 100%	<b>1,8</b>
<b>Cours d'eau</b>	1(11) 1%	1 1%	2 3%	5(3) 7%	20(12) 27%	24(15) 33%	20(17) 27%	24(18)	<b>97(65)</b> 100%	<b>42,9</b>
<b>Plans d'eau</b>	2(1) 6%	-	1(1) 3%	2(1) 6%	8(7) 25%	10(7) 31%	9(9) 28%	4(4)	<b>36(30)</b> 100%	<b>15,9</b>
<b>Mer</b>	1 2%	2(1) 4%	2 4%	1 2%	9(2) 18%	17(6) 35%	17(12) 35%	8(2)	<b>57(23)</b> 100%	<b>25,2</b>
dont :										
• < 300 m	1 3%	2(1) 5%	2 5%	1 3%	3(1) 8%	12(5) 32%	16(11) 43%	4(2)	<b>41(20)</b> 100%	<b>18,1</b>
• > 300 m	-	-	-	-	6(1) 50%	5(1) 42%	1(1) 8%	4	<b>16(3)</b> 100%	<b>7,0</b>
<b>Autres</b>	3(2) 18%	-	1(1) 6%	-	2(2) 12%	4(4) 24%	7(7) 41%	3(2)	<b>20(17)</b> 100%	<b>8,8</b>
<b>Total</b>	<b>9(2)</b>	<b>5(1)</b>	<b>6(2)</b>	<b>8(4)</b>	<b>41(24)</b>	<b>60(37)</b>	<b>57(49)</b>	<b>40(26)</b>	<b>226(145)</b>	
<b>%</b>	<b>4,8</b>	<b>2,7</b>	<b>3,2</b>	<b>4,3</b>	<b>22,0</b>	<b>32,3</b>	<b>30,6</b>	-		<b>100</b>

**Annexe 4 : Noyades accidentelles par région et par département  
selon le lieu de survenue**



Tableau 4a. Répartition des noyades accidentelles par région et par département en fonction du lieu de survenue, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004. Les décès sont indiqués entre parenthèses.

	<b>Piscine privée</b>	<b>Piscine publique</b>	<b>Cours d'eau</b>	<b>Plan d'eau</b>	<b>Mer</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
<b>Alsace</b>							
	<b>4</b>	<b>2(1)</b>	<b>2(2)</b>	<b>3(1)</b>	-	-	<b>11(4)</b>
<b>67</b>	1	2(1)	1(1)	3(1)	-	-	7(3)
<b>68</b>	3	-	1(1)	-	-	-	4(1)
<b>Aquitaine</b>							
	<b>14(2)</b>	<b>2</b>	<b>5(4)</b>	<b>4(1)</b>	<b>143(22)</b>	<b>1(1)</b>	<b>169(30)</b>
<b>24</b>	4(1)	-	-	1(1)	-	-	5(2)
<b>33</b>	3(1)	2	1	1	63(9)	1(1)	71(11)
<b>40</b>	1	-	1(1)	1	51(8)	-	54(9)
<b>47</b>	2	-	-	1	-	-	3
<b>64</b>	4	-	3(3)	-	29(5)	-	36(8)
<b>Auvergne</b>							
	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3(1)</b>	-	-	<b>9(1)</b>
<b>03</b>	-	1	-	1	-	-	2
<b>15</b>	-	-	-	1(1)	-	-	1(1)
<b>43</b>	2	-	-	-	-	-	2
<b>63</b>	2	-	1	1	-	-	4
<b>Basse-Normandie</b>							
	<b>1</b>	<b>1</b>	-	-	<b>11(2)</b>	-	<b>13(2)</b>
<b>14</b>	-	1	-	-	6(1)	-	7(1)
<b>50</b>	1	-	-	-	5(1)	-	6(1)
<b>61</b>	-	-	-	-	-	-	-
<b>Bourgogne</b>							
	-	<b>2</b>	<b>5(4)</b>	<b>3(1)</b>	-	<b>2(2)</b>	<b>12(7)</b>
<b>21</b>	-	2	-	3(1)	-	-	5(1)
<b>58</b>	-	-	-	-	-	-	-
<b>71</b>	-	-	2(1)	-	-	2(2)	4(3)
<b>89</b>	-	-	3(3)	-	-	-	3(3)
<b>Bretagne</b>							
	<b>2</b>	<b>1(1)</b>	<b>7(3)</b>	<b>10(8)</b>	<b>51(12)</b>	<b>2(2)</b>	<b>74(26)</b>
<b>22</b>	-	1(1)	-	1(1)	6(2)	1(1)	9(5)
<b>29</b>	-	-	1(1)	1(1)	17(5)	-	19(7)
<b>35</b>	-	-	1(1)	2(2)	6(2)	1(1)	10(6)
<b>56</b>	2	1	5(1)	6(4)	22(3)	-	36(8)
<b>Centre</b>							
	<b>5(1)</b>	<b>2</b>	<b>15(7)</b>	<b>9(5)</b>	-	<b>7(3)</b>	<b>38(16)</b>
<b>18</b>	-	-	1	1(1)	-	-	2(1)
<b>28</b>	1	-	1(1)	3(1)	-	2(1)	7(3)
<b>36</b>	-	-	1(1)	2(2)	-	-	3(3)
<b>37</b>	2(1)	1	5(1)	2(1)	-	-	10(3)
<b>41</b>	1	-	6(3)	1	-	3(1)	11(4)
<b>45</b>	1	1	1(1)	-	-	2(1)	5(2)
<b>Champagne-Ardenne</b>							
	<b>1</b>	<b>1(1)</b>	<b>8(4)</b>	<b>7(5)</b>	-	<b>2(2)</b>	<b>19(11)</b>
<b>08</b>	-	-	4(1)	-	-	-	4(1)
<b>10</b>	-	-	1(1)	6(4)	-	1	8(5)
<b>51</b>	1	1(1)	3(2)	-	-	1(1)	6(4)
<b>52</b>	-	-	-	1(1)	-	-	1(1)

<b>Corse</b>								
	<b>3</b>	-	<b>1(1)</b>	<b>1(1)</b>	<b>65(20)</b>	-	<b>70(22)</b>	
<b>2A</b>	1	-	1(1)	1(1)	49(17)	-	52(19)	
<b>2B</b>	2	-	-	-	16(3)	-	18(3)	
<b>Franche-Comté</b>								
	<b>2(2)</b>	<b>1</b>	<b>3(3)</b>	<b>4(2)</b>	-	<b>2(2)</b>	<b>12(9)</b>	
<b>25</b>	-	-	2(2)	1(1)	-	2(2)	5(5)	
<b>39</b>	2(2)	-	1(1)	2	-	-	5(3)	
<b>70</b>	-	-	-	1(1)	-	-	1(1)	
<b>90</b>	-	1	-	-	-	-	1	
<b>Haute-Normandie</b>								
	-	<b>2</b>	-	<b>2(2)</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>8(2)</b>	
<b>27</b>	-	2	-	2(2)	-	-	4(2)	
<b>76</b>	-	-	-	-	3	1	4	
<b>Ile-de-France</b>								
	<b>6(2)</b>	<b>12(2)</b>	<b>12(6)</b>	<b>11(3)</b>	-	<b>12(5)</b>	<b>53(18)</b>	
<b>75</b>	-	3(1)	5(1)	1	-	3	12(2)	
<b>77</b>	-	4(1)	4(4)	4(2)	-	-	12(7)	
<b>78</b>	2(1)	-	-	-	-	1(1)	3(2)	
<b>91</b>	-	1	2	-	-	2(2)	5(2)	
<b>92</b>	-	-	-	2	-	4(2)	6(2)	
<b>93</b>	-	2	1(1)	2	-	1	6(1)	
<b>94</b>	3	1	-	-	-	1	5	
<b>95</b>	1(1)	1	-	2(1)	-	-	4(2)	
<b>Languedoc-Roussillon</b>								
	<b>17(4)</b>	<b>1</b>	<b>17(7)</b>	<b>3</b>	<b>184(52)</b>	<b>1</b>	<b>223(63)</b>	
<b>11</b>	1	-	2(1)	1	49(14)	-	53(15)	
<b>30</b>	3(2)	-	5(2)	-	2	-	10(4)	
<b>34</b>	10(2)	1	6(2)	-	92(29)	1	110(33)	
<b>48</b>	-	-	2(1)	-	-	-	2(1)	
<b>66</b>	3	-	2(1)	2	41(9)	-	48(10)	
<b>Limousin</b>								
	<b>2(1)</b>	-	<b>1</b>	<b>7(5)</b>	-	-	<b>10(6)</b>	
<b>19</b>	1(1)	-	1	2(2)	-	-	4(3)	
<b>23</b>	1	-	-	2(1)	-	-	3(1)	
<b>87</b>	-	-	-	3(2)	-	-	3(2)	
<b>Lorraine</b>								
	<b>1(1)</b>	<b>1</b>	<b>8(5)</b>	<b>6(3)</b>	-	-	<b>16(9)</b>	
<b>54</b>	-	-	4(1)	1(1)	-	-	5(2)	
<b>55</b>	1(1)	-	1(1)	-	-	-	2(2)	
<b>57</b>	-	1	3(3)	4(2)	-	-	8(5)	
<b>88</b>	-	-	-	1	-	-	1	

<b>Midi-Pyrénées</b>								
	<b>12(5)</b>	<b>4</b>	<b>3(2)</b>	<b>6(2)</b>	-	<b>1</b>	<b>26(9)</b>	
<b>09</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>12</b>	1(1)	2	1(1)	-	-	-	4(2)	
<b>31</b>	10(4)	-	1	1	-	-	12(4)	
<b>32</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>46</b>	-	-	1(1)	-	-	-	1(1)	
<b>65</b>	1	1	-	-	-	1	3	
<b>81</b>	-	1	-	3(1)	-	-	4(1)	
<b>82</b>	-	-	-	2(1)	-	-	2(1)	
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>								
	<b>1</b>	<b>1(1)</b>	<b>7(3)</b>	<b>4(2)</b>	<b>5(3)</b>	<b>6(3)</b>	<b>24(12)</b>	
<b>59</b>	1	-	7(3)	1	4(2)	4(2)	17(7)	
<b>62</b>	-	1(1)	-	3(2)	1(1)	2(1)	7(5)	
<b>Outre-mer</b>								
	<b>3(3)</b>	-	<b>1</b>	-	<b>20(5)</b>	-	<b>24(8)</b>	
<b>971</b>	-	-	-	-	15(1)	-	15(1)	
<b>972</b>	3(3)	-	-	-	3(2)	-	6(5)	
<b>973</b>	-	-	1	-	-	-	1	
<b>974</b>	-	-	-	-	2(2)	-	2(2)	
<b>Pays de la Loire</b>								
	<b>10(3)</b>	<b>2</b>	<b>6(5)</b>	<b>3(2)</b>	<b>42(11)</b>	<b>2</b>	<b>65(21)</b>	
<b>44</b>	3(1)	-	2(2)	-	14(4)	-	19(7)	
<b>49</b>	-	1	2(2)	2(1)	-	-	5(3)	
<b>53</b>	-	-	-	1(1)	-	-	1(1)	
<b>72</b>	-	-	2(1)	-	-	1	3(1)	
<b>85</b>	7(2)	1	-	-	28(7)	1	37(9)	
<b>Picardie</b>								
	<b>1</b>	<b>2(1)</b>	<b>1(1)</b>	<b>3(3)</b>	<b>2(1)</b>	-	<b>9(6)</b>	
<b>02</b>	-	-	-	2(2)	-	-	2(2)	
<b>60</b>	-	1	1(1)	-	-	-	2(1)	
<b>80</b>	1	1(1)	-	1(1)	2(1)	-	5(3)	
<b>Poitou-Charentes</b>								
	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>4(3)</b>	<b>5(3)</b>	<b>35(7)</b>	<b>3(1)</b>	<b>55(14)</b>	
<b>16</b>	-	1	1(1)	-	-	-	2(1)	
<b>17</b>	4	1	2(1)	2(1)	35(7)	3(1)	47(10)	
<b>79</b>	1	-	1(1)	1	-	-	3(1)	
<b>86</b>	1	-	-	2(2)	-	-	3(2)	
<b>Provence-Alpes-Côte-d'Azur</b>								
	<b>37(16)</b>	<b>7</b>	<b>2(1)</b>	<b>9(3)</b>	<b>119(39)</b>	<b>3(1)</b>	<b>177(60)</b>	
<b>04</b>	3(1)	-	-	3(1)	-	-	6(2)	
<b>05</b>	-	3	1	5(2)	-	-	9(2)	
<b>06</b>	4(1)	-	-	-	43(11)	2(1)	49(13)	
<b>13</b>	1	2	-	1	38(14)	1	43(14)	
<b>83</b>	24(11)	1	-	-	38(14)	-	63(25)	
<b>84</b>	5(3)	1	1(1)	-	-	-	7(4)	

<b>Rhône-Alpes</b>							
	<b>10(2)</b>	<b>6(1)</b>	<b>9(3)</b>	<b>16(5)</b>	-	<b>3</b>	<b>44(11)</b>
<b>01</b>	1(1)	-	1	4(2)	-	-	6(3)
<b>07</b>	1	1(1)	5(3)	-	-	-	7(4)
<b>26</b>	2	-	1	-	-	-	3
<b>38</b>	2	1	-	-	-	2	5
<b>42</b>	-	-	1	1(1)	-	-	2(1)
<b>69</b>	3(1)	3	-	-	-	1	7(1)
<b>73</b>	-	-	-	3	-	-	3
<b>74</b>	1	1	1	8(2)	-	-	11(2)

**Annexe 5 : Noyades accidentelles en régions. Répartition selon l'âge et le lieu de survenue**



Tableau 5a. Noyades accidentelles en Alsace selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004. Les décès sont indiqués entre parenthèses.

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inc	Total
<b>Piscines</b>	3	-	-	1	-	1	1	-	<b>6</b>
dont :									
• privées familiales	3	-	-	-	-	1(1)	-	-	<b>4(1)</b>
• publiques ou privées payantes	-	-	-	1	-	-	1	-	<b>2</b>
<b>Cours d'eau</b>	-	-	-	-	1(1)	-	-	1(1)	<b>2(2)</b>
<b>Plans d'eau</b>	2	-	-	-	1(1)	-	-	-	<b>3(1)</b>
<b>Total</b>	<b>5</b>	-	-	<b>1</b>	<b>2(2)</b>	<b>1</b>	<b>1(1)</b>	1(1)	<b>11(4)</b>

Tableau 5b. Noyades accidentelles en Aquitaine selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004. Les décès sont indiqués entre parenthèses.

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inc	Total	%
<b>Piscines</b>	5(1)	2	2	1	-	2	3(1)	1	<b>16(2)</b>	<b>9,5</b>
dont :										
• privées familiales	5(1)	1	2	1	-	-	2(1)	1	12(2)	7,1
• privées à usage collectif	-	1	-	-	-	-	1	-	2	1,2
• publiques ou privées payantes	-	-	-	-	-	2	-	-	2	1,2
<b>Cours d'eau</b>	-	-	2(2)	1(1)	-	1	1(1)	-	<b>5(4)</b>	<b>3,0</b>
<b>Plans d'eau</b>	-	-	-	-	1(1)	1	1	1	<b>4</b>	<b>2,4</b>
<b>Mer</b>	-	10	34(4)	20(1)	35(5)	30(8)	11(3)	3(1)	<b>143(22)</b>	<b>84,6</b>
dont :										
• < 300 m	-	10	31(3)	19(1)	35(5)	30(8)	11(3)	3(1)	139(21)	82,2
• > 300 m	-	-	3(1)	1	-	-	-	-	4(1)	2,4
<b>Autres</b>	1(1)	-	-	-	-	-	-	-	<b>1(1)</b>	<b>0,6</b>
<b>Total</b>	<b>6(2)</b>	<b>12</b>	<b>38(6)</b>	<b>22(2)</b>	<b>36(6)</b>	<b>34(8)</b>	<b>16(5)</b>	<b>5(1)</b>	<b>169(30)</b>	
<b>%</b>	<b>3,7</b>	<b>7,3</b>	<b>22,5</b>	<b>13</b>	<b>21,3</b>	<b>20,1</b>	<b>9,5</b>	-		<b>100</b>

Tableau 5c. Noyades accidentelles en Auvergne selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004. Les décès sont indiqués entre parenthèses.

	<b>0-5 ans</b>	<b>6-12 ans</b>	<b>13-19 ans</b>	<b>20-24 ans</b>	<b>25-44 ans</b>	<b>45-64 ans</b>	<b>≥ 65 ans</b>	<b>Inc</b>	<b>Total</b>
<b>Piscines</b>	2	2	-	-	-	1	-	-	<b>5</b>
dont :									
• privées familiales	2	1	-	-	-	-	-	-	3
• privées à usage collectif	-	1	-	-	-	-	-	-	1
• publiques ou privées payantes	-	-	-	-	-	1	-	-	1
<b>Cours d'eau</b>	-	-	-	1	-	-	-	-	<b>1</b>
<b>Plans d'eau</b>	-	-	1	1	-	-	1(1)	-	<b>3(1)</b>
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1(1)</b>	<b>-</b>	<b>9(1)</b>

Tableau 5d. Noyades accidentelles en Basse-Normandie selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004. Les décès sont indiqués entre parenthèses.

	<b>0-5 ans</b>	<b>6-12 ans</b>	<b>13-19 ans</b>	<b>20-24 ans</b>	<b>25-44 ans</b>	<b>45-64 ans</b>	<b>≥ 65 ans</b>	<b>Inc</b>	<b>Total</b>
<b>Piscines</b>	1	-	-	-	-	1	-	-	<b>2</b>
dont :									
• privées à usage collectif	1	-	-	-	-	-	-	-	1
• publiques ou privées payantes	-	-	-	-	-	1	-	-	1
<b>Mer</b>	-	1	1	-	3	4	2	-	<b>11</b>
dont :									
• < 300 m	-	1	-	-	2	2	2	-	<b>7</b>
• > 300 m	-	-	1	-	1	2(2)	-	-	4(2)
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>5(2)</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>13(2)</b>

Tableau 5e. Noyades accidentelles en Bretagne selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004. Les décès sont indiqués entre parenthèses.

	<b>0-5 ans</b>	<b>6-12 ans</b>	<b>13-19 ans</b>	<b>20-24 ans</b>	<b>25-44 ans</b>	<b>45-64 ans</b>	<b>≥ 65 ans</b>	<b>Inc</b>	<b>Total</b>	<b>%</b>
<b>Piscines</b>	-	2	1(1)	-	-	-	-	1	4(1)	5,4
dont :										
• privées familiales	-	1	-	-	-	-	-	-	1	1,4
• privées à usage collectif	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1,4
• publiques ou privées payantes	-	1	1(1)	-	-	-	-	-	2(1)	2,7
<b>Cours d'eau</b>	-	2	-	1	1	2(2)	1(1)	-	7(3)	9,5
<b>Plans d'eau</b>	-	1	-	2(2)	2(1)	3(3)	2(2)	-	10(8)	13,5
<b>Mer</b>	1	3(1)	-	1	13(3)	17(3)	15(5)	1	51(12)	69,0
dont :										
• < 300 m	1	3(1)	-	-	13(3)	17(3)	13(4)	1	48(11)	64,9
• > 300 m	-	-	-	1	-	-	2(1)	-	3(1)	4,1
<b>Autres</b>	1(1)	-	-	-	1(1)	-	-	-	2(2)	2,7
<b>Total</b>	2(1)	8(1)	1(1)	4(2)	17(5)	22(8)	18(8)	2	74(26)	
<b>%</b>	2,7	11,0	1,4	5,5	23,6	30,6	25,0	-		100

Tableau 5f. Noyades accidentelles en Bourgogne selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004. Les décès sont indiqués entre parenthèses.

	<b>0-5 ans</b>	<b>6-12 ans</b>	<b>13-19 ans</b>	<b>20-24 ans</b>	<b>25-44 ans</b>	<b>45-64 ans</b>	<b>≥ 65 ans</b>	<b>Inc</b>	<b>Total</b>
<b>Piscines</b>	1	-	1	-	-	-	-	-	2
dont :									
• publiques ou privées payantes	1	-	1	-	-	-	-	-	2
<b>Cours d'eau</b>	1(1)	-	-	-	-	1(1)	3(2)	-	5(4)
<b>Plans d'eau</b>	-	-	1	1	1(1)	-	-	-	3(1)
<b>Autres</b>	-	-	-	-	2(2)	-	-	-	2
<b>Total</b>	2(1)	-	2	1	3(3)	1(1)	3(2)	-	12(5)

Tableau 5g. Noyades accidentelles dans le Centre selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004. Les décès sont indiqués entre parenthèses.

	<b>0-5 ans</b>	<b>6-12 ans</b>	<b>13-19 ans</b>	<b>20-24 ans</b>	<b>25-44 ans</b>	<b>45-64 ans</b>	<b>≥ 65 ans</b>	<b>Inc</b>	<b>Total</b>
<b>Piscines</b>	5	1	-	-	-	1(1)	-	-	<b>7(1)</b>
dont :									
• privées familiales	4	-	-	-	-	1(1)	-	-	5(1)
• publiques ou privées payantes	1	1	-	-	-	-	-	-	2
<b>Cours d'eau</b>	2(1)	2(1)	-	-	5(2)	-	5(3)	1	<b>15(7)</b>
<b>Plans d'eau</b>	1	-	1	1(1)	1	2(2)	3(2)	-	<b>9(5)</b>
<b>Autres</b>	6(2)	-	-	-	-	1(1)	-	-	<b>7(3)</b>
<b>Total</b>	<b>14(3)</b>	<b>3(1)</b>	<b>1</b>	<b>1(1)</b>	<b>6(2)</b>	<b>4(4)</b>	<b>8(5)</b>	<b>1</b>	<b>38(16)</b>

Tableau 5h. Noyades accidentelles en Champagne-Ardenne selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004. Les décès sont indiqués entre parenthèses.

	<b>0-5 ans</b>	<b>6-12 ans</b>	<b>13-19 ans</b>	<b>20-24 ans</b>	<b>25-44 ans</b>	<b>45-64 ans</b>	<b>≥ 65 ans</b>	<b>Inc</b>	<b>Total</b>
<b>Piscines</b>	-	-	-	1	1(1)	-	-	-	<b>2(1)</b>
dont :									
• privées familiales	-	-	-	1	-	-	-	-	1
• publiques ou privées payantes	-	-	-	-	1(1)	-	-	-	1(1)
<b>Cours d'eau</b>	1(1)	-	1(1)	-	2	2(1)	2(1)	-	<b>8(4)</b>
<b>Plans d'eau</b>	2(1)	2(1)	1(1)	-	1(1)	-	1(1)	-	<b>7(5)</b>
<b>Autres</b>	2(1)	-	-	-	-	-	-	-	<b>2(1)</b>
<b>Total</b>	<b>5(3)</b>	<b>2(1)</b>	<b>2(2)</b>	<b>1</b>	<b>4(2)</b>	<b>2(1)</b>	<b>3(2)</b>	<b>-</b>	<b>19(11)</b>

Tableau 5i. Noyades accidentelles en Corse selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004. Les décès sont indiqués entre parenthèses.

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inc	Total	%
<b>Piscines</b>	1	1	-	-	1	-	-	-	3	4,3
dont :										
• privées familiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
• privées à usage collectif	1	1	-	-	1	-	-	-	3	4,3
• publiques ou privées payantes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Cours d'eau</b>	-	-	-	-	1(1)	-	-	-	1(1)	1,4
<b>Plans d'eau</b>	-	-	-	-	-	1(1)	-	-	1(1)	1,4
<b>Mer</b>	-	1	1	-	12(6)	22(6)	9(5)	20(3)	65(20)	92,8
dont :										
• < 300 m	-	1	1	-	11(5)	19(5)	9(5)	14(2)	55(17)	78,6
• > 300 m	-	-	-	-	1(1)	3(1)	-	6(1)	10(3)	14,3
<b>Autres</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Total</b>	1	2	1	-	14(7)	23(7)	9(5)	20(3)	70(22)	
<b>%</b>	2,0	4,0	2,0	-	28,0	46,0	18,0	-		100

Tableau 5j. Noyades accidentelles en Franche-Comté selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004. Les décès sont indiqués entre parenthèses.

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inc	Total
<b>Piscines</b>	-	1	-	-	2(2)	-	-	-	3(2)
dont :									
• privées à usage collectif	-	-	-	-	2(2)	-	-	-	2(2)
• publiques ou privées payantes	-	1	-	-	-	-	-	-	1
<b>Cours d'eau</b>	-	-	-	-	-	3(3)	-	-	3(3)
<b>Plans d'eau</b>	-	-	-	1	1(1)	-	1(1)	1	4(2)
<b>Autres</b>	-	1(1)	-	1(1)	-	-	-	-	2(2)
<b>Total</b>	-	2(1)	-	2(1)	3(3)	3(3)	1(1)	1	12(9)

Tableau 5k. Noyades accidentelles en Haute-Normandie selon l'âge et le lieu de survenue France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004. Les décès sont indiqués entre parenthèses.

	<b>0-5 ans</b>	<b>6-12 ans</b>	<b>13-19 ans</b>	<b>20-24 ans</b>	<b>25-44 ans</b>	<b>45-64 ans</b>	<b>≥ 65 ans</b>	<b>Inc</b>	<b>Total</b>
<b>Piscines</b>	-	-	-	-	2	-	-	-	<b>2</b>
dont :									
• publiques ou privées payantes	-	-	-	-	2	-	-	-	2
<b>Plans d'eau</b>	-	-	-	2(2)	-	-	-	-	<b>2(2)</b>
<b>Mer</b>	-	-	-	2	-	-	1	-	<b>3</b>
dont :									
• < 300 m	-	-	-	2	-	-	1	-	3
<b>Autres</b>	1	-	-	-	-	-	-	-	<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>1</b>	-	-	<b>4(2)</b>	<b>2</b>	-	<b>1</b>	-	<b>8(2)</b>

Tableau 5l. Noyades accidentelles en Ile-de-France selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004. Les décès sont indiqués entre parenthèses.

	<b>0-5 ans</b>	<b>6-12 ans</b>	<b>13-19 ans</b>	<b>20-24 ans</b>	<b>25-44 ans</b>	<b>45-64 ans</b>	<b>≥ 65 ans</b>	<b>Inc</b>	<b>Total</b>	<b>%</b>
<b>Piscines</b>	5(2)	5	3	-	2	2(1)	1(1)	1	<b>18(4)</b>	<b>34,0</b>
dont :										
• privées familiales	3(2)	2	-	-	-	-	-	-	5(2)	9,4
• privées à usage collectif	-	-	1	-	-	-	-	-	1	1,9
• publiques ou privées payantes	2	2	2	-	2	2(1)	1(1)	1	12(2)	22,6
<b>Cours d'eau</b>	1(1)	1(1)	-	1(1)	7(2)	2(1)	-	-	<b>12(6)</b>	<b>22,6</b>
<b>Plans d'eau</b>	5	2	2(1)	1(1)	1(1)	-	-	-	<b>11(3)</b>	<b>20,8</b>
<b>Autres</b>	8(5)	2	-	-	-	-	-	2	<b>12(5)</b>	<b>22,6</b>
<b>Total</b>	<b>19(8)</b>	<b>9(1)</b>	<b>5(1)</b>	<b>2(2)</b>	<b>10(3)</b>	<b>4(2)</b>	<b>1(1)</b>	<b>3</b>	<b>53(18)</b>	
<b>%</b>	<b>38,0</b>	<b>18,0</b>	<b>10,0</b>	<b>4,0</b>	<b>20,0</b>	<b>8,0</b>	<b>2,0</b>			<b>100</b>

Tableau 5m. Noyades accidentelles en Languedoc-Roussillon selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004. Les décès sont indiqués entre parenthèses.

	<b>0-5 ans</b>	<b>6-12 ans</b>	<b>13-19 ans</b>	<b>20-24 ans</b>	<b>25-44 ans</b>	<b>45-64 ans</b>	<b>≥ 65 ans</b>	<b>Inc</b>	<b>Total</b>	<b>%</b>
<b>Piscines</b>	3	3	2(1)	-	1(1)	6(1)	3(1)	-	<b>18(4)</b>	<b>8,0</b>
dont :										
• privées familiales	1	-	1(1)	-	-	5(1)	1	-	8(2)	3,6
• privées à usage collectif	2	2	1	-	1(1)	1	2(1)	-	9(2)	4,0
• publiques ou privées payantes	-	1	-	-	-	-	-	-	1	0,5
<b>Cours d'eau</b>	-	1	1	1	6(3)	7(4)	-	1	<b>17(7)</b>	<b>7,6</b>
<b>Plans d'eau</b>	-	-	-	-	1	1	1	-	<b>3</b>	<b>1,3</b>
<b>Mer</b>	5	14	13	8(1)	37(8)	62(29)	37(13)	8(1)	<b>184(52)</b>	<b>82,5</b>
dont :										
• < 300 m	5	13	13	7(1)	36(8)	61(29)	36(12)	8(1)	179(51)	80,3
• > 300 m	-	1	-	1	1	1	1(1)	-	5(1)	2,2
<b>Autres</b>	1	-	-	-	-	-	-	-	<b>1</b>	<b>0,5</b>
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>18</b>	<b>16(1)</b>	<b>9(1)</b>	<b>45(12)</b>	<b>76(34)</b>	<b>41(14)</b>	<b>9(1)</b>	<b>223(63)</b>	
<b>%</b>	<b>4,2</b>	<b>8,4</b>	<b>7,5</b>	<b>4,2</b>	<b>21,0</b>	<b>35,5</b>	<b>19,0</b>			<b>100</b>

Tableau 5n. Noyades accidentelles en Limousin selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004. Les décès sont indiqués entre parenthèses.

	<b>0-5 ans</b>	<b>6-12 ans</b>	<b>13-19 ans</b>	<b>20-24 ans</b>	<b>25-44 ans</b>	<b>45-64 ans</b>	<b>≥ 65 ans</b>	<b>Inc</b>	<b>Total</b>
<b>Piscines</b>	1(1)	-	-	-	-	-	1	-	<b>2(1)</b>
dont :									
• privées familiales	1(1)	-	-	-	-	-	1	-	<b>2(1)</b>
<b>Cours d'eau</b>	-	-	1	-	-	-	-	-	<b>1</b>
<b>Plans d'eau</b>	-	1	-	1(1)	-	3(2)	2(2)	-	<b>7(5)</b>
<b>Total</b>	<b>1(1)</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1(1)</b>	<b>-</b>	<b>3(2)</b>	<b>2(2)</b>	<b>-</b>	<b>10(6)</b>

Tableau 5o. Noyades accidentelles en Lorraine selon l'âge et le lieu de survenue France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004. Les décès sont indiqués entre parenthèses.

	<b>0-5 ans</b>	<b>6-12 ans</b>	<b>13-19 ans</b>	<b>20-24 ans</b>	<b>25-44 ans</b>	<b>45-64 ans</b>	<b>≥ 65 ans</b>	<b>Inc</b>	<b>Total</b>
<b>Piscines</b>	1(1)	-	-	-	1	-	-	-	<b>2(1)</b>
dont :									
• privées familiales	1(1)	-	-	-	-	-	-	-	1(1)
• publiques ou privées payantes	-	-	-	-	1	-	-	-	1
<b>Cours d'eau</b>	-	-	1	1	-	2(2)	4(3)	-	<b>8(5)</b>
<b>Plans d'eau</b>	-	-	1	1	2(1)	1(1)	1(1)	-	<b>6(3)</b>
<b>Total</b>	<b>1(1)</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3(1)</b>	<b>3(3)</b>	<b>5(4)</b>	<b>-</b>	<b>16(9)</b>

Tableau 5p. Noyades accidentelles en Midi-Pyrénées selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004. Les décès sont indiqués entre parenthèses.

	<b>0-5 ans</b>	<b>6-12 ans</b>	<b>13-19 ans</b>	<b>20-24 ans</b>	<b>25-44 ans</b>	<b>45-64 ans</b>	<b>≥ 65 ans</b>	<b>Inc</b>	<b>Total</b>
<b>Piscines</b>	10(5)	2	2	-	2	-	-	-	<b>16(5)</b>
dont :									
• privée familiale	9(5)	-	1	-	2	-	-	-	12(5)
• publiques ou privées payantes	1	2	1	-	-	-	-	-	4
<b>Cours d'eau</b>	-	-	-	-	1	-	2(2)	-	<b>3(2)</b>
<b>Plans d'eau</b>	1	-	-	1	2(2)	-	2	-	<b>6(2)</b>
<b>Autres</b>	1	-	-	-	-	-	-	-	<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>12(5)</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>5(2)</b>	<b>-</b>	<b>4(2)</b>	<b>-</b>	<b>26(9)</b>

Tableau 5q. Noyades accidentelles en Nord-pas-de-Calais selon l'âge et le lieu de survenue France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004. Les décès sont indiqués entre parenthèses.

	<b>0-5 ans</b>	<b>6-12 ans</b>	<b>13-19 ans</b>	<b>20-24 ans</b>	<b>25-44 ans</b>	<b>45-64 ans</b>	<b>≥ 65 ans</b>	<b>Inc</b>	<b>Total</b>
<b>Piscines</b>	1	1(1)	-	-	-	-	-	-	<b>2(1)</b>
dont :									
• privée familiale	1	-	-	-	-	-	-	-	1
• publiques ou privées payantes	-	1(1)	-	-	-	-	-	-	1(1)
<b>Cours d'eau</b>	-	-	-	2(2)	1	2(1)	2	-	<b>7(3)</b>
<b>Plans d'eau</b>	1(1)	-	-	-	1(1)	2	-	-	<b>4(2)</b>
<b>Mer</b>	-	-	-	-	2(2)	1	1(1)	1	<b>5(3)</b>
dont									
• < 300 m	-	-	-	-	2(2)	1	1(1)	1	<b>5(3)</b>
<b>Autres</b>	4(2)	-	-	-	-	-	1(1)	1	<b>6(3)</b>
<b>Total</b>	<b>6(3)</b>	<b>1(1)</b>	<b>-</b>	<b>2(2)</b>	<b>4(3)</b>	<b>5(1)</b>	<b>4(2)</b>	<b>2</b>	<b>24(12)</b>

Tableau 5r. Noyades accidentelles en Outre-mer selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004. Les décès sont indiqués entre parenthèses.

	<b>0-5 ans</b>	<b>6-12 ans</b>	<b>13-19 ans</b>	<b>20-24 ans</b>	<b>25-44 ans</b>	<b>45-64 ans</b>	<b>≥ 65 ans</b>	<b>Inc</b>	<b>Total</b>
<b>Piscines</b>	1(1)	1(1)	-	-	1(1)	-	-	-	<b>3(3)</b>
dont :									
• privée familiale	1(1)	-	-	-	1(1)	-	-	-	2(2)
• privées à usage collectif	-	1(1)	-	-	-	-	-	-	1(1)
<b>Cours d'eau</b>	1	-	-	-	-	-	-	-	<b>1</b>
<b>Mer</b>	2	2	4	1	6(2)	4(2)	1(1)	-	<b>20(5)</b>
dont									
• < 300 m	-	-	2	1	4(2)	2(2)	1(1)	-	10(5)
• > 300 m	2	2	2	-	2	2	-	-	10
<b>Total</b>	<b>4(1)</b>	<b>3(1)</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>7(3)</b>	<b>4(2)</b>	<b>1(1)</b>	<b>-</b>	<b>24(8)</b>

Tableau 5s. Noyades accidentelles en Pays de la Loire selon l'âge et le lieu de survenue France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004. Les décès sont indiqués entre parenthèses.

	<b>0-5 ans</b>	<b>6-12 ans</b>	<b>13-19 ans</b>	<b>20-24 ans</b>	<b>25-44 ans</b>	<b>45-64 ans</b>	<b>≥ 65 ans</b>	<b>Inc</b>	<b>Total</b>	<b>%</b>
<b>Piscines</b>	4(1)	3(1)	2	-	1(1)	1	1	-	<b>12(3)</b>	<b>20,0</b>
dont :										
• privées familiales	3(1)	1(1)	-	-	-	1	1	-	6(2)	9,2
• privées à usage collectif	1	1	1	-	1(1)	-	-	-	4(1)	6,2
• publiques ou privées payantes	-	1	1	-	-	-	-	-	2	3,1
<b>Cours d'eau</b>	-	-	1(1)	1(1)	2(2)	-	2(1)	-	<b>6(5)</b>	<b>9,2</b>
<b>Plans d'eau</b>	1	-	-	-	1(1)	-	-	1(1)	<b>3(1)</b>	<b>4,6</b>
<b>Mer</b>	-	-	3	2	8(2)	18(8)	9(1)	2	<b>42(11)</b>	<b>64,6</b>
dont :										
• < 300 m	-	-	3	2	8(2)	16(7)	7(1)	2	38(10)	58,5
• > 300 m	-	-	-	-	-	2(1)	2	-	4(1)	6,2
<b>Autres</b>	1	-	-	-	-	-	1	-	<b>2</b>	<b>3,1</b>
<b>Total</b>	<b>8(1)</b>	<b>3(1)</b>	<b>6(1)</b>	<b>3(1)</b>	<b>12(6)</b>	<b>19(8)</b>	<b>13(2)</b>	<b>3(1)</b>	<b>65(21)</b>	
<b>%</b>										

Tableau 5t. Noyades accidentelles en Picardie selon l'âge et le lieu de survenue France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004. Les décès sont indiqués entre parenthèses.

	<b>0-5 ans</b>	<b>6-12 ans</b>	<b>13-19 ans</b>	<b>20-24 ans</b>	<b>25-44 ans</b>	<b>45-64 ans</b>	<b>≥ 65 ans</b>	<b>Inc</b>	<b>Total</b>
<b>Piscines</b>	1(1)	2	-	-	-	-	-	-	<b>3(1)</b>
dont :									
• privée à usage collectif	-	1	-	-	-	-	-	-	1
• publiques ou privées payantes	1(1)	1	-	-	-	-	-	-	2(1)
<b>Cours d'eau</b>	-	-	-	-	1(1)	-	-	-	<b>1(1)</b>
<b>Plans d'eau</b>	-	-	1(1)	1(1)	-	1(1)	-	-	<b>3(3)</b>
<b>Mer</b>	-	-	-	-	1	1(1)	-	-	<b>2(1)</b>
dont									
• < 300 m	-	-	-	-	1	1(1)	-	-	2(1)
<b>Total</b>	<b>1(1)</b>	<b>2</b>	<b>1(1)</b>	<b>1(1)</b>	<b>2(1)</b>	<b>2(2)</b>	-	-	<b>9(6)</b>

Tableau 5u. Noyades accidentelles en Poitou-Charentes selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004. Les décès sont indiqués entre parenthèses.

	<b>0-5 ans</b>	<b>6-12 ans</b>	<b>13-19 ans</b>	<b>20-24 ans</b>	<b>25-44 ans</b>	<b>45-64 ans</b>	<b>≥ 65 ans</b>	<b>Inc</b>	<b>Total</b>	<b>%</b>
<b>Piscines</b>	5	1	1	-	-	-	1	-	<b>8</b>	<b>14,5</b>
dont :										
• privées familiales	3	-	-	-	-	-	-	-	3	5,5
• privées à usage collectif	1	-	1	-	-	-	1	-	3	5,5
• publiques ou privées payantes	1	1	-	-	-	-	-	-	2	3,6
<b>Cours d'eau</b>	-	-	-	-	1(1)	2(1)	1(1)	-	<b>4(3)</b>	<b>7,3</b>
<b>Plans d'eau</b>	1	-	-	1(1)	2(1)	-	1(1)	-	<b>5(3)</b>	<b>9,0</b>
<b>Mer</b>	1	-	2	6	4	11(3)	10(4)	1	<b>35(7)</b>	<b>64,0</b>
dont :										
• < 300 m	1	-	2	6	4	10(3)	10(4)	1	34(7)	61,8
• > 300 m	-	-	-	-	-	1	-	-	1	1,8
<b>Autres</b>	2(1)	-	-	-	1	-	-	-	<b>3(1)</b>	<b>5,5</b>
<b>Total</b>	<b>9(1)</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>7(1)</b>	<b>8(2)</b>	<b>13(4)</b>	<b>13(6)</b>	<b>1</b>	<b>55(14)</b>	
<b>%</b>	<b>16,7</b>	<b>1,9</b>	<b>5,6</b>	<b>13,0</b>	<b>14,8</b>	<b>24,0</b>	<b>24,0</b>			<b>100</b>

Tableau 5v. Noyades accidentelles en Provence-Alpes-Côte-d'Azur selon l'âge et le lieu de survenue France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004. Les décès sont indiqués entre parenthèses.

	<b>0-5 ans</b>	<b>6-12 ans</b>	<b>13-19 ans</b>	<b>20-24 ans</b>	<b>25-44 ans</b>	<b>45-64 ans</b>	<b>≥ 65 ans</b>	<b>Inc</b>	<b>Total</b>	<b>%</b>
<b>Piscines</b>	19(4)	5	5(1)	-	4(2)	5(3)	6(6)	-	<b>44(16)</b>	<b>24,8</b>
dont :										
• privées familiales	14(4)	2	2(1)	-	1(1)	4(3)	4(4)	-	27(13)	15,3
• privées à usage collectif	3	3	-	-	2(1)	-	2(2)	-	10(3)	5,6
• publiques ou privées payantes	2	-	3	-	1	1	-	-	7	4,0
<b>Cours d'eau</b>	-	-	-	-	-	1	1(1)	-	<b>2(1)</b>	<b>1,1</b>
<b>Plans d'eau</b>	-	-	1	-	5(2)	3(1)	-	-	<b>9(3)</b>	<b>5,1</b>
<b>Mer</b>	3	5	6(2)	6(3)	30(4)	28(10)	38(17)	3(3)	<b>101(39)</b>	<b>57,1</b>
dont :										
• < 300 m	3	5	6(2)	4(2)	19(3)	23(10)	36(16)	3(3)	99(36)	55,9
• > 300 m	-	-	-	2(1)	11(1)	5	2(1)	-	2(3)	1,1
<b>Autres</b>	-	-	-	-	1	-	2(1)	-	3(1)	<b>1,7</b>
<b>Total</b>	<b>22(4)</b>	<b>10</b>	<b>12(3)</b>	<b>6(3)</b>	<b>40(8)</b>	<b>37(14)</b>	<b>47(25)</b>	<b>3(3)</b>	<b>177(60)</b>	
<b>%</b>	<b>12,6</b>	<b>5,7</b>	<b>6,8</b>	<b>3,4</b>	<b>23,0</b>	<b>21,3</b>	<b>27,0</b>	<b>-</b>		<b>100</b>

Tableau 5w. Noyades accidentelles en Rhône-Alpes selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1<sup>er</sup> juin-30 septembre 2004. Les décès sont indiqués entre parenthèses.

	<b>0-5 ans</b>	<b>6-12 ans</b>	<b>13-19 ans</b>	<b>20-24 ans</b>	<b>25-44 ans</b>	<b>45-64 ans</b>	<b>≥ 65 ans</b>	<b>Inc</b>	<b>Total</b>
<b>Piscines</b>	7	6	1	-	2	-	-	-	<b>16</b>
dont :									
• privées familiales	4(1)	2	1	-	-	-	-	-	7(1)
• privées à usage collectif	1	2(1)	-	-	-	-	-	-	3(1)
• publiques ou privées payantes	2	2	-	-	2(1)	-	-	-	6(1)
<b>Cours d'eau</b>	-	-	2(1)	2(1)	3(1)	1	1	-	<b>9(3)</b>
<b>Plans d'eau</b>	2	1	2(1)	3	2(1)	3(1)	2(1)	-	<b>15(4)</b>
<b>Autres</b>	3	-	-	-	-	-	-	-	<b>3</b>